BNP
1981

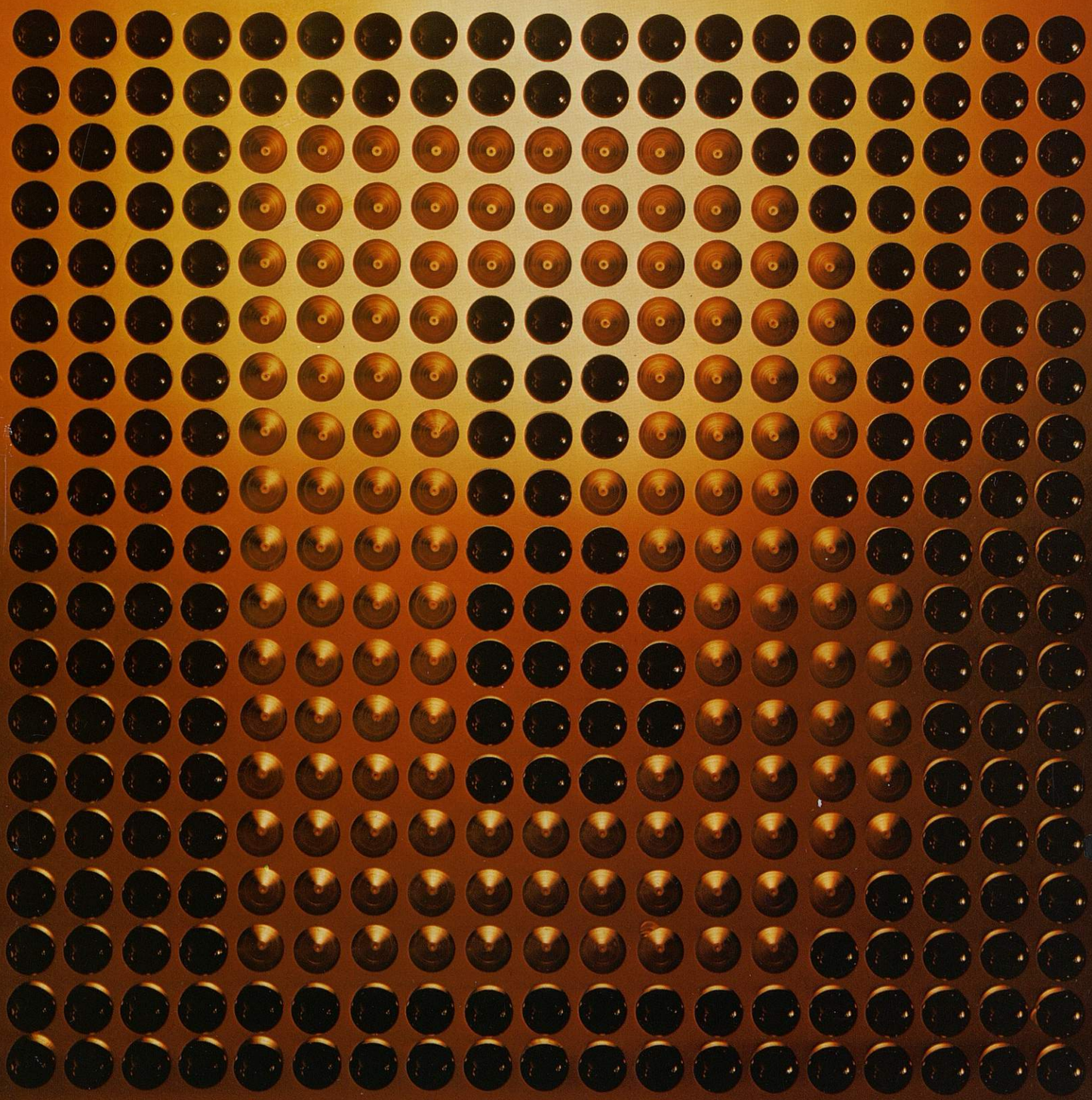

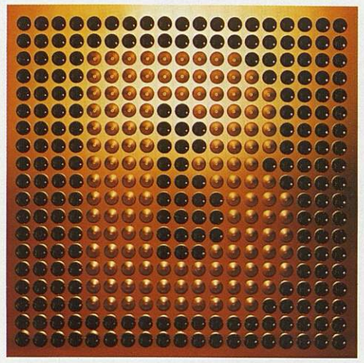

Société anonyme
au capital de 1 632 580 000 F
R.C. Paris B 662 042 449
Siège social :
16, boulevard des Italiens
75009 Paris

Sommaire

Lettre du Président 2

RAPPORT D'ACTIVITÉ 6
L'économie en 1981 6
L'activité bancaire en métropole 11
L'activité sur le marché financier 16
Le réseau international 17
La trésorerie 26
Organisation administrative, équipement et méthode 26
Le personnel et les avantages sociaux 27

RÉSULTATS ET BILAN DE LA BNP 29
Compte de résultats 32
Bilan définitif 34
Résultats financiers 36
Participations acquises ou cédées 37
Renseignements concernant les filiales et les participations 38

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 42
Rapport général 42
Rapport spécial 43

RÉSOLUTIONS 44
Répartition des bénéfices 1981 45

Organigramme du groupe BNP **46**

RÉSULTATS ET BILAN CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP 48
Liste des filiales et participations 49
Compte de résultats consolidés 50
Bilan consolidé 52

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES 54

ABECOR 63

LETTRE DU PRÉSIDENT

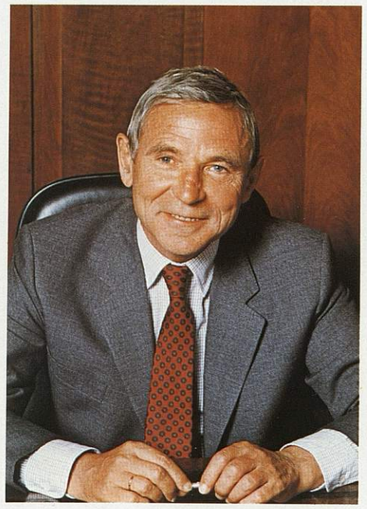

L'année 1981 n'a pas été une mauvaise année pour la BNP. Elle a traversé les difficultés dues à la récession mondiale ; sans quitter son cap ni réduire sa vitesse. En France, elle a continué à servir sa clientèle, malgré un encadrement du crédit toujours plus contraignant. Elle a développé, de façon importante, ses concours aux entreprises exportatrices. Elle a tenu son rang, le premier, dans le placement des obligations. Elle a partout manifesté sa volonté de soutenir l'économie, que ce soit en métropole ou à l'étranger.

Au total, le bilan, qui atteint un montant de 552 milliards de francs, s'est accru de près de 22 % ; mais le résultat net est resté du même ordre de grandeur qu'en 1980, en raison des impôts exceptionnels qui ont frappé la profession bancaire et de l'augmentation des provisions justifiée par les traverses rencontrées par les entreprises et les inquiétudes que suscitent certains débiteurs étrangers. L'activité des succursales à l'étranger a contribué à ce résultat pour 256 millions. Quant au bilan consolidé, il a progressé de 125 milliards de francs, cependant que le bénéfice consolidé, après impôt, atteignait 1 169 millions de francs.

Le vote de la loi de nationalisation du 11 février 1982 a marqué un tournant pour la profession bancaire en France et pour la BNP, nationalisée depuis 1945. Au lendemain de ce vote, le Conseil d'Administration en place a perdu ses pouvoirs ; je tiens à rendre ici hommage au travail efficace qu'il a accompli jusqu'au bout, sous la présidence de Monsieur Jacques Calvet. Ses pouvoirs ont été dévolus à un Administrateur général choisi au sein de la Direction générale de la Banque. Enfin, un nouveau Conseil a été nommé par décret du 22 juillet 1982, qui a bien voulu me proposer comme Président.

Malgré ces changements, la continuité de la Maison a été assurée. Personne ne s'est demandé ou ne se demande si la BNP continue, tant la chose va de soi. L'État a confirmé l'autonomie de gestion de la banque. Il a pris garde de ne pas mettre en cause la place et le rôle des banques inscrites. Bien plus, au travers de certaines décisions, se dessine l'intention, qui doit être confirmée, d'instaurer une concurrence plus égale entre les banques et les réseaux parabancaires encore privilégiés sur le plan fiscal ou réglementaire. Mais il ne faut pas perdre de vue que c'est à des efforts redoublés que nous sommes conviés : effort pour contribuer à la luttre contre l'inflation, effort pour soutenir l'économie, effort pour conserver notre rentabilité, tant en France que dans les pays où nous sommes installés.

Dès le 30 mars 1982, la structure de la Direction générale a été modifiée ; deux Directeurs généraux ont été nommés : l'un, chargé de l'ensemble de l'exploitation et des réseaux métropolitains ; l'autre, chargé de la Division Internationale et de la Direction Financière. La nomination d'un Directeur général, particulièrement chargé des relations avec l'étranger et de nos agences et filiales extérieures, est une indication claire que la BNP entend, conformément à une tradition qu'elle tient de ses maisons-mères, intensifier son action dans les domaines de l'exportation et des affaires financières internationales, renforcer son dispositif à l'étranger et participer pleinement au monde bancaire international dont elle a conscience d'être partie intégrante.

Nous sommes déjà entrés dans la deuxième partie de l'exercice et, à ce point du parcours, on ne peut s'empêcher d'éprouver des sentiments mêlés. En ce qui concerne la banque elle-même, son activité est restée très forte et il apparaît que les résultats d'exploitation restent dans la ligne du dernier semestre de 1981. Mais les résultats nets risquent d'être sensiblement affectés par les charges toujours plus lourdes dues à l'encadrement du crédit et surtout à la dégradation de la qualité de nos créances, consécutive à la conjoncture nationale et internationale. L'environnement reste préoccupant ; l'activité économique en France, comme dans le monde, ne connaît pas de reprise.L'investissement des entreprises et des particuliers ne se redresse pas. Les taux d'intérêt se maintiennent à un niveau élevé et les prévisions, en ce domaine restent plus aléatoires que jamais. Les marchés des changes demeurent agités et les budgets des différents pays se ressentent de la crise et du chômage.

Le monde entier est emporté dans une grande mutation économique et sociale. Rien n'est stable ; rien n'est clair ; aucune certitude n'existe à court terme. Cet état de choses n'entame en rien notre confiance dans l'avenir de notre pays et de la BNP, mais il impose un devoir impérieux : bien faire son travail, avec plus de rigueur que jamais et plus de professionnalisme.

28 juillet 1982

R. THOMAS

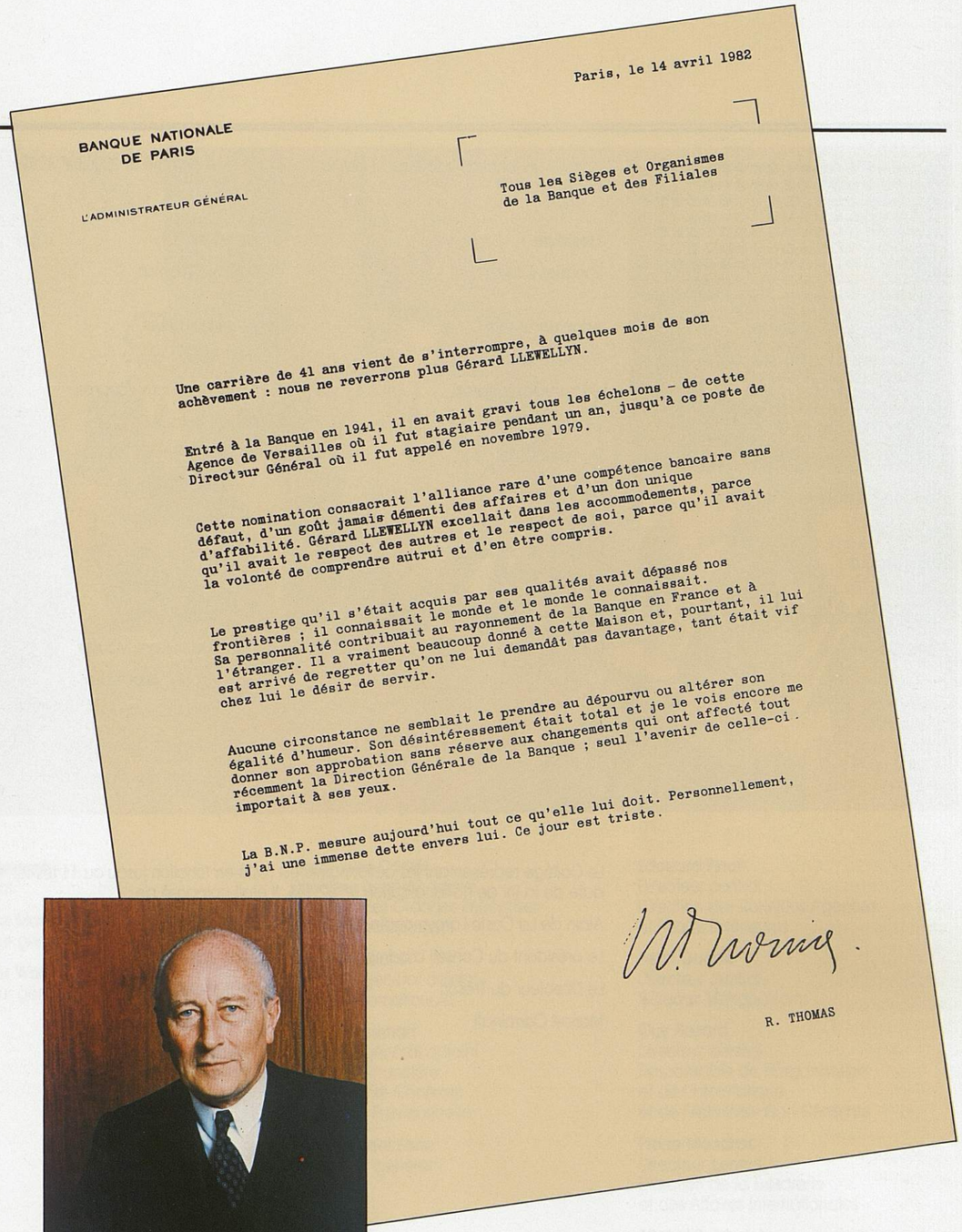

BANQUE NATIONALE
DE PARIS

L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL

Paris, le 14 avril 1982

Tous les Sièges et Organismes
de la Banque et des Filiales

Une carrière de 41 ans vient de s'interrompre, à quelques mois de son achèvement : nous ne reverrons plus Gérard LLEWELLYN.

Entré à la Banque en 1941, il en avait gravi tous les échelons – de cette Agence de Versailles où il fut stagiaire pendant un an, jusqu'à ce poste de Directeur Général où il fut appelé en novembre 1979.

Cette nomination consacrait l'alliance rare d'une compétence bancaire sans défaut, d'un goût jamais démenti des affaires et d'un don unique d'affabilité. Gérard LLEWELLYN excellait dans les accommodements, parce qu'il avait le respect des autres et le respect de soi, parce qu'il avait la volonté de comprendre autrui et d'en être compris.

Le prestige qu'il s'était acquis par ses qualités avait dépassé nos frontières ; il connaissait le monde et le monde le connaissait. Sa personnalité contribuait au rayonnement de la Banque en France et à l'étranger. Il a vraiment beaucoup donné à cette Maison et, pourtant, il lui est arrivé de regretter qu'on ne lui demandât pas davantage, tant était vif chez lui le désir de servir.

Aucune circonstance ne semblait le prendre au dépourvu ou altérer son égalité d'humeur. Son désintéressement était total et je le vois encore me donner son approbation sans réserve aux changements qui ont affecté tout récemment la Direction Générale de la Banque ; seul l'avenir de celle-ci importait à ses yeux.

La B.N.P. mesure aujourd'hui tout ce qu'elle lui doit. Personnellement, j'ai une immense dette envers lui. Ce jour est triste.

R. THOMAS

M. Llewellyn, Directeur général jusqu'au 11 février 1982.
Conseiller de l'Administrateur général jusqu'au 13 avril 1982.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

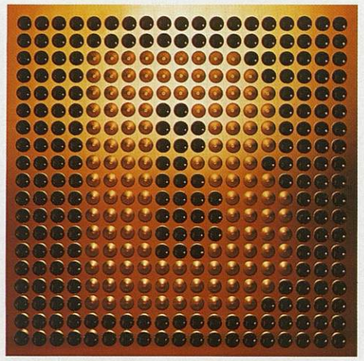

Présidents d'Honneur

Henry Bizot

Pierre Ledoux

Vice-Président d'Honneur

Pierre Calvet

Conseil en fonction jusqu'au 11 février 1982

Président

Jacques Calvet

Administrateurs

Michel Bedat

Gérard de Caffarelli

Georges Chanet

François Dalle

Jean Gandois

Jean Gautier

Edmond Malinvaud

Pierre Marcolini

Jean-Pierre Moussy

Georges Pompey

Conseil nommé le 22 juillet 1982

Président

M. René Thomas

Administrateurs

MM. Robert Bezias

Jean-Pierre Capron

Mme Monique Chalon

MM. Jean-Marie Chevalier

Léon Cligman

Roger Kerinec

Jean Louis

Pierre Marcolini

Daniel Merlin

Jean-Pierre Moussy

Michel Pébereau

Michel Prada

Paul Ramadier

Dominique Strauss-Kahn

Le Collège représentant les actionnaires est resté en fonction jusqu'au 11 février 1982, date de la loi de nationalisation n° 82-155. Il était composé de :

Alain de La Coste-Lareymondie, Président

Le président du Conseil d'administration

Le Directeur du Trésor

Marcel Carminati

Jean Dulière

Jean Lapeyre

Jean-Pierre Lemaire

Michel Pébereau

DIRECTION GÉNÉRALE

René Thomas
Président

Jacques Masson
Directeur général

Jacques Wahl
Directeur général

Pierre-Yves Cossé
Directeur général adjoint
Direction des Grandes Entreprises
et du Développement

François Hecker
Directeur général adjoint
Division Internationale

Claude Reinhart
Directeur général adjoint
Direction Financière
Comptabilité Générale
et Gestion Prévisionnelle

Guy Real del Sarte
Inspecteur général

Edouard Finot
Directeur central
Direction des Relations Agences
et Filiales Extérieures

Jean Gagné
Directeur central
Réseaux Métropolitains

Guy Hazard
Directeur central
Responsable de l'Organisation
et de l'Informatique,
et de l'Administration Générale

Pierre Mendras
Directeur central
Direction de la Trésorerie
et des Affaires Internationales

Michel Rubinstein
Conseiller du Président

M. Thomas a exercé les fonctions d'Administrateur général du 11 février 1982 au 28 juillet 1982

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'évolution de l'économie mondiale en 1981 a été marquée par la poursuite de la crise qui frappe les pays industriels à la suite du deuxième choc pétrolier et la mise en œuvre de politiques d'ajustement dans de nombreux pays. D'un côté, on observe une croissance nulle ou très ralentie de l'activité et des échanges commerciaux en volume, une absence de reprise de l'investissement productif due notamment à une situation financière des entreprises généralement peu satisfaisante et aux perspectives médiocres des marchés, ainsi qu'une montée du chômage. On enregistre, en outre, les effets de politiques relativement rigoureuses qui se traduisent à la fois par un reflux de l'inflation dans les économies développées — la hausse moyenne des prix étant revenue de 12 % à 10 % dans les pays de l'OCDE — et par un certain rééquilibre des balances des paiements. Enfin, on assiste à la poursuite de mutations structurelles engendrées par le développement des industries de pointe — comme l'électronique ou la robotique — l'affermissement de nouveaux pays industriels et les économies d'énergie réalisées dans les grands pays industriels.

À cette médiocrité des évolutions économiques est associée une instabilité accrue sur les marchés de capitaux où les rapports de change entre les principales monnaies et les taux d'intérêt sur le marché international ont encore subi des fluctuations violentes préjudiciables à l'activité. L'existence de taux d'intérêt élevés, surtout si l'on raisonne en termes réels, a été une entrave à la reprise de l'activité. Aussi doit-on relever que le nombre de chômeurs a atteint 26 millions pour les pays de l'OCDE, en augmentation de 30 % sur l'année précédente.

Relancer la machine économique tout en réduisant les déséquilibres monétaires et financiers est une tâche difficile et elle l'est plus encore lorsqu'il faut en même temps adapter les structures industrielles en fonction des transformations du marché mondial et des technologies nouvelles. Jusqu'ici il a été possible dans la plupart des pays industriels d'éviter une baisse notable des revenus tout en contenant la poussée de l'inflation. Cependant, les principaux problèmes ne sont pas résolus, en particulier le chômage, l'instabilité des changes, le déficit des pays en développement. Il apparaît bien qu'au désordre des faits correspond un trouble dans les esprits car les politiques les plus différentes, voire opposées sont essayées sans grand succès et parfois même avec un dommage certain.

Toutefois, certaines convergences commencent à apparaître en Europe qui peuvent être un motif d'espoir. Il est permis de penser qu'après le rejet des dogmatismes extrêmes, l'adoption d'une voie moyenne peut être trouvée, combinant une utilisation prudente des diverses thérapeutiques : contrôle monétaire sans excès de rigueur, stimulation limitée de la demande, freinage simultané des revenus nominaux et des prix, encouragement à l'investissement et à l'innovation. Le rapprochement des politiques conjoncturelles qui tend à s'opérer entre l'Allemagne et la France conditionne le succès du plan de relance mis en place par notre pays en 1981. D'une part, il assure un soutien de la demande chez notre principal client ; d'autre part, une meilleure unité de vues au sein de la Communauté Européenne est un préalable à l'établissement d'une véritable coopération monétaire avec les États-Unis tendant à stabiliser les taux de change et à modérer les taux d'intérêt.

Un environnement international défavorable

LE "CHOC DOLLAR" ET L'ENVOLÉE DES TAUX D'INTÉRÊT

La hausse du dollar contre toutes les grandes monnaies a été en 1981 d'une ampleur sans précédent : elle atteint par exemple 24 % à l'égard du deutsche mark en moyenne annuelle. Elle a été due pour une part au recul de l'inflation et à l'amélioration de la balance des paiements aux États-Unis, mais elle a été surtout le résultat d'une montée considérable des taux d'intérêt dans ce pays.

La politique monétariste qui est à l'origine de ce phénomène était déjà en place depuis 1979 mais, en 1981 elle s'est trouvée associée à une politique budgétaire peu rigoureuse et le financement du déficit public a provoqué une forte tension sur le marché des capitaux. L'économie américaine a été sévèrement touchée par des taux d'intérêt réels d'autant plus élevés que l'inflation, exprimée en rytme annuel, baissait de 5 points au long de l'année. Comme toujours ce sont les ventes de biens d'équipement, d'automobiles ainsi que la construction de logements qui en ont ressenti le plus fortement les effets. Les pays européens n'ont pu rester à l'abri de ce mouvement de hausse en raison notamment de la situation de leurs paiements courants. Seul le Japon, qui avait rétabli son équilibre extérieur a poursuivi une politique de taux autonome non d'ailleurs sans affaiblir quelque peu sa monnaie.

LA BAISSE DES TERMES DE L'ÉCHANGE ET LA RÉCESSION EUROPÉENNE

Les économies européennes qui sont toujours à la recherche d'un nouvel équilibre et dont le dynamisme a sérieusement faibli depuis quelques années ont vu en 1981 s'évanouir leurs chances de reprise sous le coup de ces chocs financiers. À l'effet dépressif évident d'une hausse des taux s'est ajoutée l'influence défavorable moins apparente mais bien réelle de la hausse du dollar. Celle-ci, en accroissant l'inflation importée et en alourdissant les déficits extérieurs ne pouvait qu'inciter les gouvernements à différer les opérations de relance de l'activité ; en outre, la compression qu'elle a exercée sur les profits des entreprises n'a fait que retarder une reprise de l'investissement.

La détérioration des termes de l'échange aurait été très grave sans la détente survenue sur les marchés du pétrole et des matières premières. Le prix moyen du baril importé a baissé d'environ 12 % en dollars constants et l'indice Moodys des matières premières a enregistré un recul de 23 % en termes réels ; la baisse des termes de l'échange pour les pays européens a pu, de ce fait, être limitée à 2,5 % environ, mais elle a exercé une influence négative sur la conjoncture européenne et le taux de croissance pour l'ensemble de la CEE est revenu de + 1,1 à — 0,5 %.

Cours de l'USD, du DEM, du FRF et du Yen par rapport au DTS

Indices, base 100 en décembre 1979

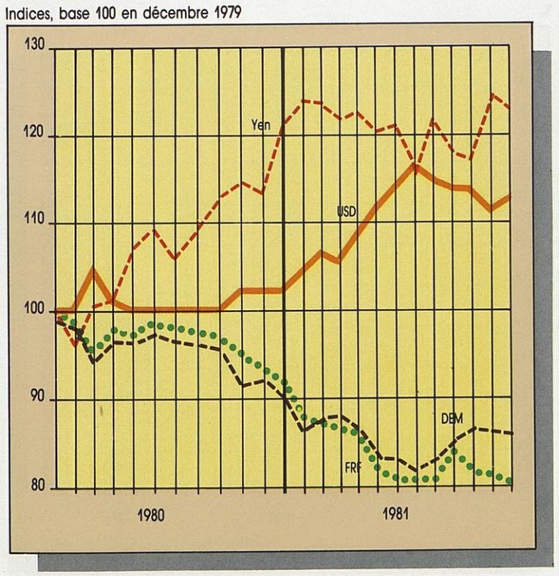

Taux de l'argent au jour le jour

%

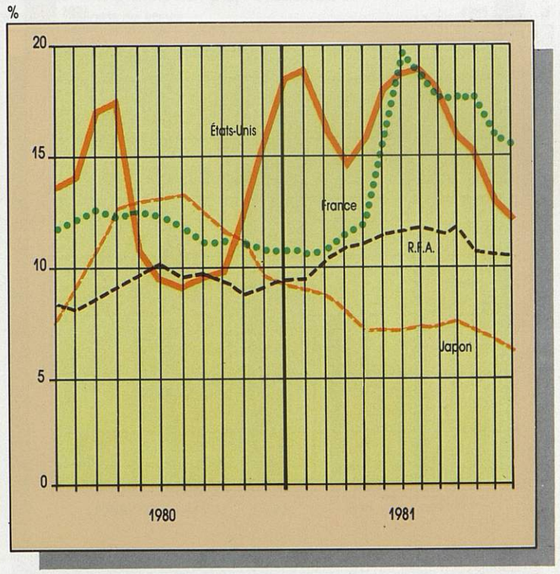

L'économie française

Avec la récession, l'économie française a connu une augmentation du chômage, le maintien d'un taux d'inflation et d'un déficit extérieur élevés, tandis que continuait à se dégrader la situation financière des entreprises. Aussi, le gouvernement désigné après les élections a-t-il mis en œuvre, dès le début du deuxième semestre, une politique de soutien de l'activité.

UNE POLITIQUE DE RELANCE POUR METTRE FIN À LA RÉCESSION

Le coût social de la récession se traduisant notamment par une hausse de près de 200 000 demandeurs d'emploi au cours de la première partie de l'année, il devenait impératif de soutenir l'activité afin que fût, dans un premier temps, freinée la croissance du nombre des chômeurs.

La relance décidée en juin a permis d'encourager la consommation privée, en favorisant les titulaires de bas revenus ainsi que lès familles. L'autre élément de soutien de la croissance est venu d'un léger progrès des exportations rendu possible par une meilleure compétitivité à l'extérieur de l'Europe. Néanmoins, la légère amélioration enregistrée au second semestre n'a pas empêché une baisse de la production industrielle de 2,2 % en moyenne annuelle, si bien que le taux de croissance du PIB a été inférieur à 1 % l'an passé. Le nombre des demandeurs d'emploi en fin d'année a dépassé 1,9 million, en hausse de 22,5 % sur douze mois, mais le rythme de croissance du chômage a diminué de près de moitié au second semestre.

UNE INFLATION QUI RESTE FORTE

Le reflux de l'inflation qui est général dans toutes les économies occidentales n'a commencé à se manifester qu'à partir du mois de novembre en France alors qu'il était presque partout ailleurs amorcé dès la fin de l'année 1980. L'écart s'est donc creusé à nouveau entre les prix français dont l'augmentation est restée à un niveau élevé et les prix de nos partenaires, dont la hausse, déjà moins forte, diminuait encore en moyenne de trois points.

Les tarifs publics, qui incorporent les coûts de l'énergie, se sont à nouveau fortement accrus avec la hausse du dollar, de même que les services du secteur privé. Les prix alimentaires, relativement stables auparavant, ont enregistré une nette accélération à la hausse. Seuls les prix des produits manufacturés ont vu leur rythme de croissance fléchir de manière continue sous l'effet de la compétition internationale qui n'autorise guère de répercussion des hausses de coûts. Il s'en est suivi une nouvelle dégradation des comptes des entreprises.

Taux de chômage
Fin de période

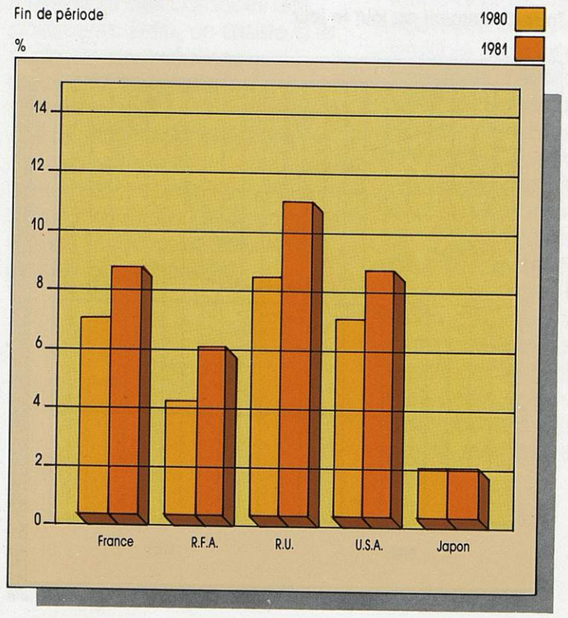

Prix à la consommation
Variations, en glissement annuel

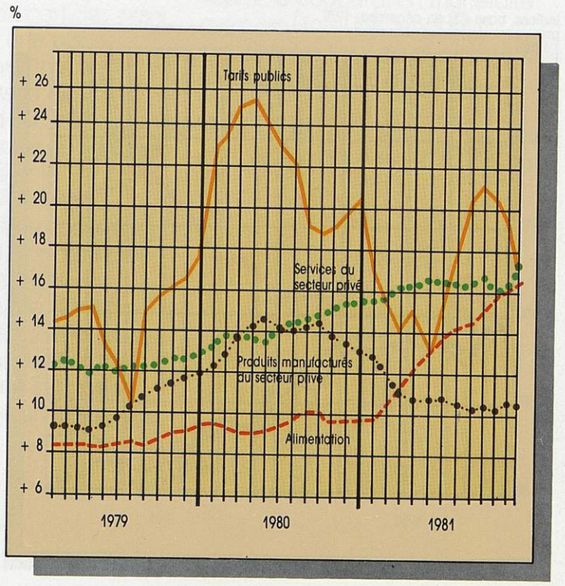

UNE NOUVELLE DÉGRADATION DES COMPTES DES ENTREPRISES

Pour la deuxième année consécutive, en effet, les marges des entreprises ont baissé. Ce recul est imputable au coût des consommations intermédiaires, alourdi par la hausse du dollar, et à la hausse assez faible des prix à la production en comparaison des coûts salariaux unitaires. La dégradation des résultats n'a pas seulement un caractère conjoncturel, elle s'inscrit dans une tendance de fond préoccupante puisque le taux de marge des entreprises qui était de 45 % en 1972 est revenu à guère plus de 35 % en 1981.

UN DÉFICIT EXTÉRIEUR TOUJOURS ÉLEVÉ

Alors que les grandes économies étrangères ont toutes enregistré une amélioration de leur balance des paiements courants, la France a connu une nouvelle dégradation de ses échanges de biens et services avec l'extérieur.

Le déficit de la balance des paiements courants a atteint, en 1981, 40 milliards de francs contre 33 milliards en 1980. La France a vu à nouveau son commerce se dégrader vis-à-vis des économies industrielles les plus compétitives, son déficit vis-à-vis du Japon s'est accru de 2 milliards tandis qu'il se creusait de 8 milliards avec l'Allemagne. C'est la grande exportation, notamment vers les pays producteurs de pétrole, qui explique l'amélioration globale constatée l'an passé.

Les tendances observées en fin d'année indiquent une nouvelle augmentation du taux de pénétration des importations sur le marché français liée à la reprise de la consommation.

La politique financière de la France

La politique française dans ce domaine a visé trois objectifs : une certaine stabilité du taux de change, la poursuite du contrôle de la masse monétaire et la modération des taux d'intérêt. Dans l'ensemble, ces objectifs ont été atteints, compte tenu du niveau de l'inflation.

Le franc a été partie à l'opération de réajustement de la valeur des monnaies au sein du système monétaire européen le 3 octobre 1981 : le deutsche mark et le florin hollandais ont été réévalués de 5,5 % par rapport à l'ECU cependant que le franc, comme la lire italienne, étaient dévalués de 3 %. Ce réaménagement des parités, somme toute limité, a fourni une fois de plus la preuve des vertus stabilisantes du système monétaire européen et du bon fonctionnement de la coopération monétaire en Europe. Aussitôt après la dévaluation, la Banque de France a, d'ailleurs, enregistré un accroissement de ses réserves de change.

La masse monétaire, après avoir fortement

Taux de marge des entreprises (1)

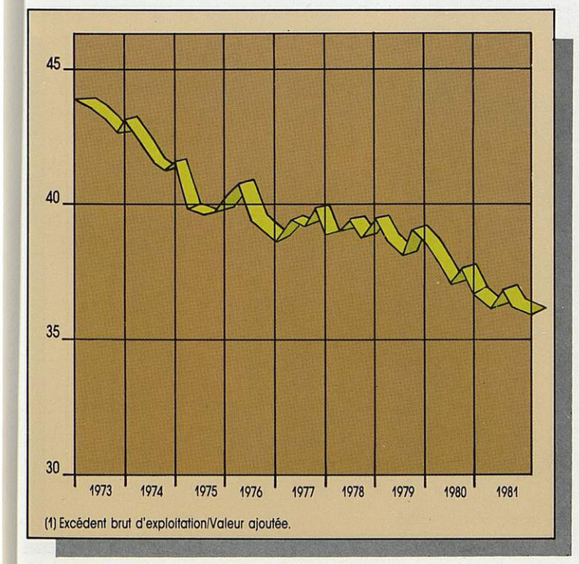

(1) Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée.

Commerce extérieur de la France avec les trois principaux pays industriels
Solde, en milliards de francs

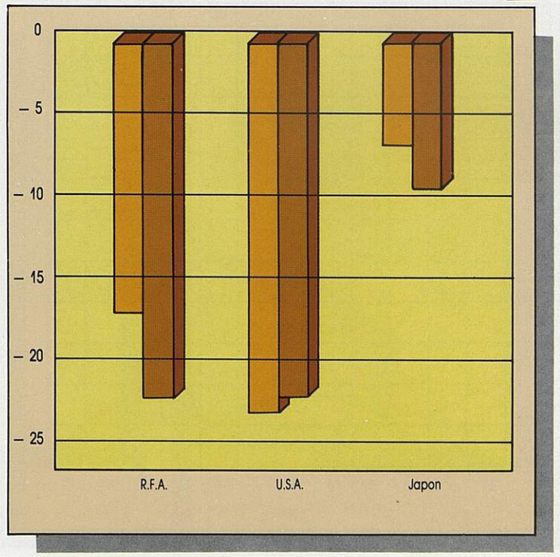

augmenté en début d'année a très nettement ralenti sa croissance, en particulier à partir du mois de septembre. Au cours de l'année 1981, la masse monétaire aura ainsi augmenté de 11,6 % seulement contre 14 % pour les prix à la consommation. La préférence des ménages en fin d'année pour les actifs financiers non monétaires explique pour une large part cette progression limitée.

Les taux d'intérêt à court terme ont enregistré en milieu d'année une vive hausse beaucoup plus marquée d'ailleurs sur les taux du marché monétaire que sur le taux de base bancaire. Par la suite, une détente s'est amorcée assez rapidement. Elle s'est accompagnée en septembre d'une limitation des intérêts créditeurs servis à certains dépôts bancaires, entraînant un allégement du coût du crédit mais aussi une nouvelle structure des taux d'intérêt qui a profondément marqué l'évolution de l'épargne liquide et du marché financier.

L'ÉPARGNE LIQUIDE : FREINAGE EN COURS D'ANNÉE

L'épargne liquide détenue par les ménages a progressé jusqu'au mois d'août sous l'effet de l'accroissement du pouvoir d'achat et de la progression des taux créditeurs. Les restrictions importantes apportées par les autorités monétaires à la rémunération des comptes à terme ont provoqué un dégonflement très net des avoirs liquides dès le mois de septembre. Cette baisse est entièrement imputable à la réduction des dépôts à terme et des bons de caisse qui ont chuté de 60 milliards de francs (— 12 %) pour le seul mois de septembre. Les dépôts à vue ainsi que les comptes sur livrets ont bénéficié d'une partie des fonds ainsi libérés. Mais c'est le marché obligataire qui a été le grand bénéficiaire des mesures prises.

LA RELANCE DU MARCHÉ FINANCIER

Les émissions d'obligations avaient connu en 1980 un niveau record : 111,7 milliards de francs, contre 65,5 milliards en 1979. Elles atteignent 106 milliards de francs en 1981. Ce montant est d'autant plus élevé que le niveau des émissions de 1980 était considéré comme exceptionnel et que les émissions ont été particulièrement faibles au second trimestre, ayant presque cessé en mai et juin. La hausse des taux des obligations — ceux-ci sont passés de 13,8 à 16,5 % pour les emprunts d'État, de 14,8 à 17,5 % pour les titres de secteur public — et la nouvelle structure des taux créditeurs consécutive aux mesures de septembre ont contribué à orienter l'épargne vers des placements à long terme.

Les émissions à taux variable (20,3 milliards) ont triplé au cours de cette période, cette formule permettant aux prêteurs et aux emprunteurs de limiter le risque lié aux fluctuations possibles des taux d'intérêt.

Épargne liquide
Variations, en glissement annuel

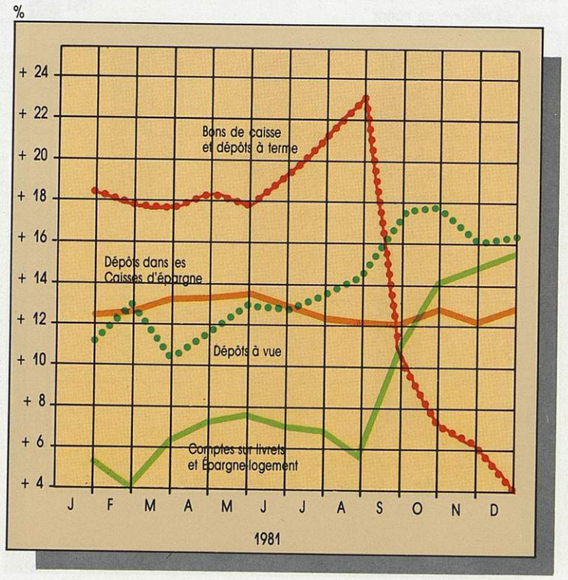

Marché financier
Émissions d'obligations
milliards de francs

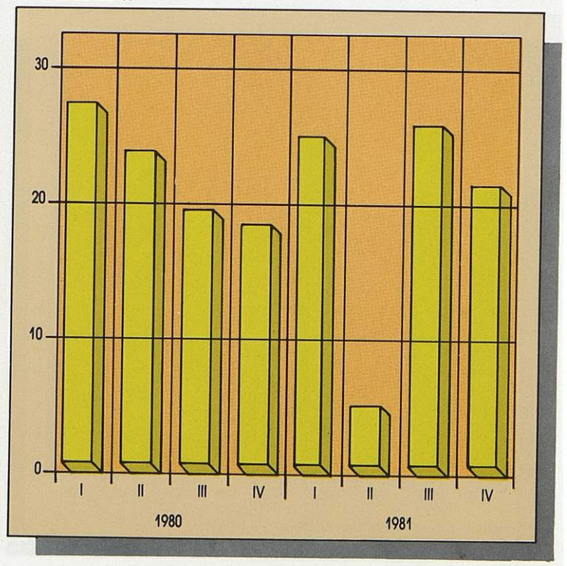

L'ACTIVITÉ BANCAIRE EN MÉTROPOLE

Évolution générale des ressources et des remplois

LES RESSOURCES

Les ressources de la clientèle métropolitaine s'élevaient à 171,6 milliards de francs à fin 1981. Elles marquaient ainsi une progression de 6,40 % par rapport à la fin de l'exercice précédent (1).

L'évolution du taux du marché monétaire en 1981, et surtout la révision à la baisse en septembre 1981 de la rémunération des placements courts des résidents ont entraîné une amélioration de la liquidité :

- Les comptes ordinaires à vue, de même que les comptes sur livrets ont progressé respectivement de 20,70 % et de 24,30 % entre fin 1980 et fin 1981 alors que dans le même temps était enregistrée une inflexion notable des comptes de dépôts à terme (– 14 %) et des bons de caisse (– 11,30 %).
- L'épargne-logement a connu une progression satisfaisante (+ 8,1 %), compte tenu notamment de l'arrivée à échéance en 1981 d'une partie des plans d'épargne-logement souscrits à la BNP.

(1) Situations arrêtées au 2.1.1981 et 5.1.1982.

LES REMPLOIS

Les crédits à la clientèle métropolitaine, qui s'élevaient à 171,4 milliards à fin 1981, se sont accrus de 17,80 % en un an. Les crédits en francs, dont l'accroissement a été limité par les mesures relatives à l'encadrement du crédit, n'ont pu progresser que de 12,50 %. En revanche, les crédits en devises ont fortement augmenté.

La BNP et les particuliers

La BNP a, en 1981, élargi la gamme de ses produits et services afin d'affirmer sa vocation de banque de conseils.

La recherche de rapports plus personnels entre la BNP et ses clients s'est poursuivie. Elle a souvent nécessité la mise en place

Nombre de comptes
En milliers
statistiques métropole

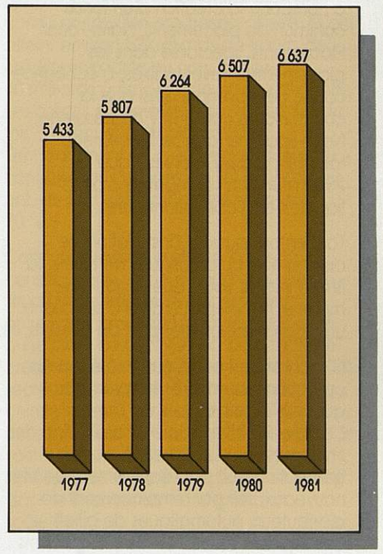

Ressources clientèle métropole
(en milliards de Francs, au 5 janvier, échéance passée)

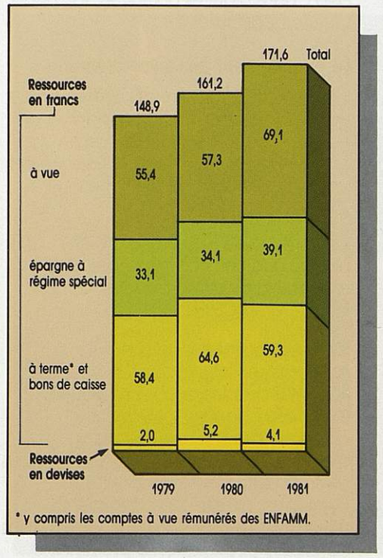

Concours à la clientèle métropole
(en milliards de Francs, au 5 janvier, échéance passée)

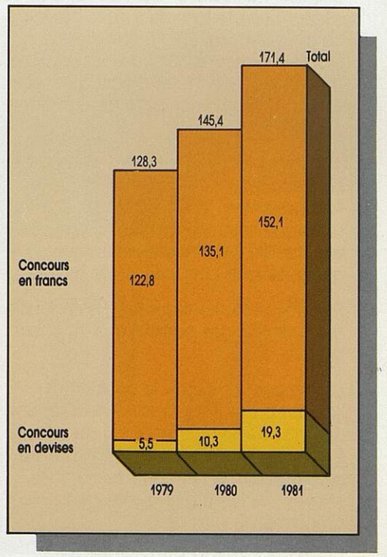

d'une organisation nouvelle pour réserver le meilleur accueil à la clientèle.

L'élargissement de la gamme des produits a comporté la création d'un fonds commun de placements, Natio-Fonds Placements, spécialisé dans les placements à revenus fixes, à échéance courte ou moyenne, ainsi que la constitution d'une SICAV de trésorerie, Natio-Épargne (dont le lancement, toutefois, n'a pu intervenir que le 25 janvier 1982) composée d'actifs liquides et d'obligations sûres.

Tout en poursuivant l'installation de distributeurs automatiques de billets, la BNP a surtout voulu que le nouveau matériel mis en place offre à ses clients une gamme plus étendue de prestations.

C'est dans cet esprit qu'ont été rendus opérationnels en 1981 les premiers guichets automatiques de banque. L'année 1982 verra une accélération des implantations d'appareils de cette génération, soit par l'équipement de sites nouveaux, soit par remplacement de distributeurs automatiques de billets classiques. L'installation de 200 guichets automatiques est prévue.

Pour assurer à sa clientèle une assistance permanente dans la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, la BNP a mis en place, dès 1980, des "Conseillers Clientèle Particulière" dans certains de ses sièges. Compte tenu du succès très large de cette formule, elle l'a étendue progressivement à 50 nouveaux groupes d'agences en 1981, en créant à cet effet 93 postes supplémentaires de conseillers.

L'action de la BNP dans le domaine des crédits aux particuliers a été quelque peu contrecarrée par les contraintes de l'encadrement. Mais les prêts au titre de l'épargne-logement ont été en progression et la facilité de caisse automatique de quelques jours par mois a été maintenue.

Au total, le montant des crédits consentis à la clientèle des particuliers s'est accru de près de 6 %.

L'effort pour améliorer la qualité des services a porté ses fruits. Le nombre des comptes sur livrets s'est accru de près de 2 % entre fin 1980 et fin 1981 (1). Dans le même temps, le nombre des comptes relevant de l'épargne-logement a progressé de plus de 6 %.

(1) Situations arrêtées au 2.1.1981 et 5.1.1982.

La BNP et les petites et moyennes entreprises

Au 31 décembre 1981, avec 546 000 comptes de sociétés et entrepreneurs individuels (en progression de 4,30 % par rapport à l'exercice précédent) la BNP s'affirme comme l'une des premières banques des entreprises petites et moyennes.

En effet, les crédits consentis aux artisans, commerçants, prestataires de services et professions libérales ont représenté plus de 40 milliards et 30,2 % de l'ensemble des crédits réservés par la BNP aux entreprises. En province, où le tissu des entrepreneurs individuels et petites entreprises est proportionnellement plus dense, ce pourcentage a été porté à 59 %.

La BNP, dans le respect des normes de la politique monétaire, s'est attachée à assurer la distribution de toutes les formes de crédits à court terme. Elle a contribué activement à l'opération de soutien temporaire décidée en 1981 par les pouvoirs publics au profit des entreprises, confrontées à des difficultés passagères de trésorerie et a participé à la moitié, environ, du nombre de dossiers d'aide temporaire de trésorerie CODEFI traités de juin à décembre 1981 (646 dossiers sur 1 338 pour 125 millions sur 397 millions). Elle a, dans d'autres domaines, fait porter un effort particulier sur :

Le financement des investissements

Il s'est effectué tant par des crédits directs que par des crédits article 8, dans le cadre du cautionnement mutuel en coopération avec le Crédit d'Équipement des Petites et Moyennes Entreprises (CEPME).

En crédit article 8, la BNP a pris en charge plus du quart en nombre et près de 22 % en montant de l'ensemble des dossiers traités par le CEPME.

Bien que l'octroi des prêts bonifiés à l'artisanat soit toujours exclusivement réservé à certains réseaux privilégiés, la BNP a intensifié son appui à cette catégorie d'entreprises créatrices d'emplois en leur apportant, en 1981, sous diverses formes (prêts de première installation, crédits d'investissements directs ou prêts dits "article 8") 250 millions de crédits pour environ 3 000 dossiers.

Le renforcement des quasi fonds propres des entreprises

La BNP a participé très activement à la distribution des prêts participatifs, notamment dans le cadre du Fonds National de Garantie (FNG) des PME/PMI ou de l'Institut de Développement des Industries Agro-alimentaires (IDIA).

Au 31 décembre 1981, et depuis le démarrage de la procédure en mai 1980, la BNP était présente dans 44,1 % des dossiers assortis de la garantie du FNG, sa part étant de 30,6 % du montant des prêts distribués.

La promotion de l'innovation

La BNP a tout d'abord pris la décision, dans le cadre de son rôle au sein de l'IDIA, de participer au capital de la Société de Financement de l'Innovation IDIANOVA, créée par cet organisme.

Elle a également pris une participation importante au côté du Commissariat à l'Énergie Atomique dans la Société de Financement de l'Innovation EPICEA, spécialisée dans les financements permettant de mettre en valeur les recherches du Commissariat à l'Énergie Atomique.

Elle a ensuite distribué des crédits à l'innovation, la BNP étant le premier apporteur de dossiers de la Société de Caution Mutuelle INNODEV, dont on connaît le rôle très actif dans le domaine du financement des entreprises cherchant à innover.

Elle a mené, à titre expérimental, une action régionale de promotion de l'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche (ANVAR) qui sera d'ailleurs progressivement étendue à l'ensemble des autres régions.

Le soutien aux entreprises exportatrices

Tout en poursuivant son rôle de conseil, la BNP, à côté des concours classiques à l'exportation, a cherché à promouvoir son Crédit Prospection étranger dont l'objet est de financer dans le cadre d'un engagement pluriannuel les budgets de dépenses qui sont engagées par les entreprises pour la recherche de nouveaux débouchés à l'étranger, et ceci dans le cadre du parrainage de l'assurance prospection étranger délivrée par la Coface.

L'appui à la création d'entreprises

La BNP a encouragé la création d'entreprises en poursuivant l'octroi de prêts première installation dont le but est de financer 80 % des dépenses hors taxes, y compris les besoins de fonds de roulement engagés dans des entreprises nouvelles.

Le crédit-bail

En crédit-bail immobilier, les deux filiales de la Banque Nationale de Paris, Natiobail et Natiocrédibail, ont poursuivi leur activité d'une manière assez soutenue en réalisant pour 582 millions d'opérations nouvelles portant ainsi le total de leurs engagements bruts à 2,3 milliards. La plus grande partie de ces opérations concerne les entreprises de taille moyenne qui trouvent dans cette formule un moyen approprié pour financer les investissements immobiliers nécessaires au développement de leur activité.

Natio-Équipement et sa filiale Natio-Location qui ont pour activité respective le crédit-bail mobilier et la location financière ont investi en 1981 plus d'un milliard de francs H.T. et 318 millions respectivement, ce qui représente une progression de 45 % sur l'année précédente.

Les loyers facturés au cours de l'exercice se sont élevés à 825 millions pour Natio-Équipement et 182 millions pour Natio-Location, soit plus d'un milliard au total et un accroissement de 32 % sur l'année précédente. Natio-Équipement a créé également en 1981 une seconde filiale, Natio-Énergie, spécialisée dans le financement par crédit-bail ou location des investissements destinés à économiser l'énergie. Les contrats actuellement en cours d'étude et de montage laissent augurer un développement rapide de son activité.

Les regroupements et restructurations

Dans ce domaine, la Banexi a connu une activité très soutenue et contribué aux restructurations et au financement de l'économie française. Des actions spécifiques ont été mises en œuvre au bénéfice d'entreprises de l'informatique et de l'électronique. La Banexi a en outre participé à une opération de restructuration d'intérêt national dans le cadre de la filière bois.

La BNP et les grandes entreprises

Les crédits aux grandes entreprises ont connu un taux de progression élevé. Ils ont atteint environ 52 milliards de francs de crédits, encadrés ou non, contre 40 milliards à fin 1980, en hausse de 30 %. Les crédits en devises, qui ont permis à la fois d'atténuer la contrainte de l'encadrement du crédit et la rigueur du contrôle des changes sur les exportations ont, de leur côté, progressé de plus de 70 %.

Cette progression a été en partie la conséquence d'une détérioration de la situation de trésorerie des grandes entreprises provoquée par la stagnation ou le recul de l'activité. La demande de crédit a été particulièrement forte dans les secteurs de l'industrie pétrolière, de la chimie et de l'automobile. Les efforts consentis pour satisfaire cette demande se sont accompagnés d'une nouvelle amélioration de la place prise par la BNP dans le financement des grandes sociétés.

◀ La succursale de La Rochelle, restaurée début 1981.

L'agence d'Andernos-les-Bains, renovée en 1982. ▶

S'intégrer.

La BNP et l'activité immobilière

Dans l'immobilier, le net ralentissement du marché signalé l'an dernier s'est poursuivi tout au long de l'année 1981, la baisse des transactions, limitée à 6 % pour l'ensemble du territoire, atteignant jusqu'à 35 % pour l'Ile-de-France et 23 % pour la région Provence-Côte d'Azur.

Cette situation résulte toujours d'une charge financière trop élevée pour les acquéreurs potentiels, de l'attentisme de la clientèle, notamment des investisseurs, et des difficultés des promoteurs privés pour la constitution de leur tour de table.

Nos filiales Logexi et Soprexi ont néanmoins continué de prendre des participations en fonds propres dans les opérations de promotion immobilière, avec le souci constant d'aider les sièges dans leur exploitation et de soutenir l'économie dans un secteur en difficulté.

Au total, 31 participations nouvelles en fonds propres ont été décidées en 1981, dont 5 pour notre filiale Meunier Promotion. Sur les 465 participations prises depuis l'origine, 288 sont aujourd'hui pratiquement dénouées. Le groupe BNP en fin d'année était engagé dans 177 opérations, représentant un encours de fonds propres de 328 millions de francs.
En ce qui concerne les crédits à la promotion immobilière, ils atteignaient au 31 décembre 1981 un montant total pour la BNP et la Banexi de 1 715 millions de francs en autorisations et 920 millions de francs en utilisations.

La BNP dans les régions

Consciente des particularités liées aux hommes et aux entreprises qui vivent et travaillent dans les régions françaises, la BNP s'est efforcée de suivre la réalité régionale et de répondre aux attentes et initiatives locales dans ses dix directions décentralisées qui opèrent avec une large autonomie depuis près de cinq ans. Les régions françaises représentent ainsi le lieu privilégié des relations entre la BNP et ses clients qui peuvent disposer sur place de tous les services et de toutes les formes de crédits mis à leur disposition par une des toutes premières banques mondiales.

La BNP s'est attachée à faire connaître et à mettre en valeur les produits et le savoir-faire régionaux. Elle a ainsi organisé une vingtaine d'expositions de produits locaux dans ses agences de Paris, des expositions concours en Alsace sur le thème "Autrefois votre vie" consacrées au commerce et à l'artisanat, participé dans toutes les régions à des opérations d'animation du commerce local.

L'aide à l'exportation dans les régions a été développée. En Provence, par exemple, elle a pris la forme d'une contribution apportée à l'organisation d'une mission commerciale en Égypte par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille. À Lyon, de nombreuses délégations, notamment de Chine, de R.D.A., du Maroc..., ont été reçues et introduites auprès des industriels locaux par la BNP.

Les enveloppes du Codefi ont été distribuées dans la plupart des régions, avec la connaissance des difficultés des entreprises que seul peut donner le contact local direct. La part de la BNP dans ces avances exceptionnelles de trésorerie atteint un niveau élevé, comme dans le réseau Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, où elle a représenté 43 % du nombre des dossiers traités.

Aux côtés de l'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche (ANVAR), la BNP a cherché à découvrir et à financer les initiatives locales dans le domaine de l'innovation. Une opération pilote a été lancée en Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon suivie d'un concours à l'innovation mis sur pied, en fin d'année, en Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne, en collaboration avec les Chambres de Métiers.

La BNP a poursuivi sa politique de dialogue avec les responsables économiques et sociaux des régions dans le cadre de ses Comités Régionaux Consultatifs. Après ceux du Midi-Pyrénées, du Languedoc-Roussillon et du Poitou-Charentes, c'est le Comité Régional Consultatif d'Aquitaine qui a vu le jour en 1981.

Région décentralisée	Effectif	Nombre de sièges*	Crédits distribués (millions de francs)	% du nombre des dossiers traités sur place
Paris	8 350	301	60 808	97,37
Bassin Parisien	6 143	433	19 230	99,25
Alsace, Franche-Comté	1 001	65	3 876	98,67
Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne	2 187	145	7 092	98,59
Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin	2 511	177	7 756	99,45
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon	1 721	122	4 782	99,45
Nord-Picardie	2 679	187	10 242	99,35
Pays de la Loire, Bretagne	1 943	141	5 620	99,30
Provence, Alpes-Côte d'Azur, Corse	2 312	148	4 990	99,22
Rhône-Alpes, Auvergne	3 159	212	13 185	99,24
Total	32 006	1 931	137 581	98,99

* Y compris les bureaux d'entreprises et change.

L'agence de Puteaux-Le Parvis, ouverte en novembre 1981.
Accueillir.

L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ FINANCIER

La mutation survenue au printemps dans la situation politique de la France a eu des effets immédiats et importants sur le marché de Paris. Pratiquement suspendue au lendemain du 10 mai, la cotation des actions françaises a accusé par la suite un repli qui, à la mi-juin, s'est traduit par une baisse de 31 % de l'indice de la Chambre Syndicale. Dans le même temps, la forte hausse des taux d'intérêt, rendue nécessaire par la défense de la monnaie, entraînait le vif recul des obligations.

Ces mouvements ont été partiellement corrigés au long du second semestre. Une appréciation plus sereine des perspectives économiques a permis le redressement du cours des actions, particulièrement marqué pour celles des entreprises visées par la nationalisation dès que les conditions d'indemnisation ont été connues. La Bourse a également tiré parti des restrictions qui, spontanément ou à l'initiative des pouvoirs publics, ont rendu moins attrayantes d'autres formes de placement : désaffection à l'égard de l'investissement immobilier, suppression de l'anonymat des transactions sur l'or, limitation de la rémunération des dépôts à terme et des bons de caisse. L'instauration d'une devise-titres dès le 21 mai a freiné les achats de valeurs étrangères, soumis à une prime qui au plus haut de l'année a atteint 30 % par rapport au prix officiel du dollar, lui-même en forte hausse.

À fin décembre, l'indice CAC se situait à 92,3 contre 112 un an plus tôt. Il avait ainsi comblé environ la moitié de ses pertes initiales. De leur côté, les obligations ont retrouvé un climat plus favorable grâce à une baisse bien conduite des taux d'intérêt, notamment sur le marché monétaire et plus particulièrement à la suite de la modeste dévaluation du franc. À l'inverse, les obligations indexées sur l'or se sont effondrées, reflétant en l'aggravant la baisse continue du métal. Bien que la Bourse ait finalement battu tous ses records d'activité, ses soubresauts n'ont pas été propices aux augmentations de capital des sociétés cotées, qui n'ont pas dépassé 2,7 milliards, primes comprises, contre 3,3 en 1980.

En 1981, la BNP a dirigé ou co-dirigé 61 emprunts émis sur le marché financier français confirmant ainsi la première place qu'elle occupe parmi les banques françaises.

Dans son effort constant d'adaptation des formules d'emprunts aux conditions changeantes du marché financier, la BNP a notamment dirigé :

— la première émission à taux variable en fonction du marché financier comportant un coupon semestriel prédéterminé (emprunt Famicrédit) ;

— l'emprunt à taux révisable lancé en mars 1981 par la Régie Renault.

La BNP a d'autre part émis pour son propre compte six emprunts pour un montant global de 4 milliards de francs.

Les SICAV du groupe BNP ont connu des fortunes diverses suivant les pourcentages variés qu'elles détenaient en valeurs françaises et notamment en obligations indexées. La partie étrangère de leurs portefeuilles, malgré le comportement décevant de la plupart des marchés s'est trouvée en effet majorée de la prime de la devise-titres. Le tableau ci-après résume leur évolution comparée. Les meilleures performances sont celles de Natio-Inter et d'Épargne-Croissance pour les raisons déjà mentionnées mais Natio-Valeurs a recueilli un volume de souscriptions supérieur à celui de l'année précédente et se situe désormais au premier rang de toutes les SICAV.

Enfin, la banque a constitué, dans le cadre de la loi du 13 juillet 1979 huit nouveaux fonds communs de placement, portant ainsi à treize le nombre de ces fonds dont la gestion est confiée à la société Natio-Gestion.

	Actif net total (en millions de francs)		Actif net par action (en francs)		Dividende net 1981 (en francs)	Évolution dividende et avoir fiscal compris (%)
	31.12.80	31.12.81	31.12.80	31.12.81		
Épargne-Valeur ..	2 603	2 273	258,09	236,80	12,28	−2,60
Épargne-Croissance	366	429	743,96	855,81	37,37	+20,71
Épargne-Inter	691	813	398,15	417,10	14,49	+8,61
Épargne-Obligation	3 059	3 235	140,10	138,16	12,85	+8,63
Natio-Valeur	2 958	3 707	387,67	349,75	19,76	−3,66
Natio-Inter	140	389	490,79	582,88	40,00	+27,10

LE RÉSEAU INTERNATIONAL

L'activité du réseau international de la BNP, un des tout premiers dans le monde par sa densité et sa diversité, a connu, tout au long de l'année 1981, et en dépit d'une conjoncture générale dominée par de multiples difficultés d'ordre économique et monétaire, une évolution satisfaisante caractérisée tant par l'accroissement des crédits distribués que par la hausse des profits.

Ce résultat a été acquis grâce à un effort soutenu orienté, d'une part vers la recherche constante d'une amélioration de la productivité et, d'autre part vers la création sélective de nouvelles implantations et le renforcement d'installations existantes.

Plusieurs objectifs ont guidé cette action d'ensemble vers une efficacité accrue :

— La qualité, par une formation professionnelle poussée des agents de la BNP, tant expatriés que recrutés localement.

— La complémentarité, par l'affectation à l'étranger de collaborateurs issus de spécialisations différentes et susceptibles, au sein des équipes en place, d'apporter à la clientèle des services diversifiés et toujours plus élaborés.

— La rentabilité, par le perfectionnement permanent des méthodes de gestion, contribuant à dégager une meilleure vue d'ensemble dans l'appréciation tant des orientations actuelles et futures que des résultats.

— La coordination, par la prise de conscience encore plus affirmée de l'unité globale du Groupe BNP, offrant ainsi à la clientèle française et étrangère un appui et des prestations personnalisées sur les principales places bancaires mondiales.

Parallèlement, les relations avec les correspondants étrangers se sont trouvées affermies : l'accroissement important enregistré en 1981 dans le volume d'affaires traitées en opérations de change et de trésorerie s'est accompagné de contacts fréquents ainsi que de réunions à niveau élevé destinés à définir des voies de réciprocité sur un plan général. Les services rendus en France à plusieurs correspondants ont témoigné de la volonté de collaboration du Groupe BNP.

Sur le terrain des opérations extérieures, le souci de disposer de moyens susceptibles d'élargir encore une présence internationale déjà étendue a conduit, outre les actions structurelles engagées dans divers pays, à mettre l'accent sur une amélioration des positions de la BNP dans certaines zones géographiques d'avenir.

La BNP à Pékin.

EN EUROPE

C'est vers les pays du Sud de l'Europe que s'est déployé un effort particulier de développement, d'autant plus que certains d'entre eux sont destinés à devenir membres de la Communauté Économique Européenne.

En Espagne, la présence de la BNP s'est considérablement renforcée avec le rachat d'une large majorité de contrôle dans la Banque Lopez Quesada qui possède un réseau de 47 sièges bien répartis à travers le pays; s'ajoutant aux moyens dont disposent les implantations locales antérieures. Les ressources nouvelles en pesetas ainsi rassemblées permettront d'accroître l'aide apportée aux sociétés espagnoles et françaises.

Au Portugal, des projets de développement sont étudiés en liaison avec le bureau de représentation de Lisbonne.

En Grèce, la création d'une succursale à Athènes, plus spécialement intéressée aux opérations de commerce international, complètera l'action locale menée à travers la participation détenue dans la Banque d'Attique.

En Italie, l'ouverture d'un bureau de représentation à Turin, prolongeant l'exploitation de la succursale de Milan, permettra de mieux participer aux échanges commerciaux très actifs entre le Piémont et la France.

Il convient d'ajouter que l'ouverture d'une agence à Stuttgart, en République Fédérale Allemande dans le Land de Bade-Wurtemberg, où se retrouvent nombre d'entreprises françaises installées sur place et d'entreprises allemandes exerçant une activité en France, doit contribuer à fortifier encore les liens économiques existant entre les deux pays.

SUR LE CONTINENT NORD AMÉRICAIN

La diversification de l'activité de la BNP aux USA s'est poursuivie grâce à la mise en œuvre d'une complémentarité accrue des implantations existantes. Les succursales, qui demeurent plus particulièrement chargées des relations avec les grandes sociétés multinationales, ont accru leurs possibilités d'action. L'orientation plus spécialement assignée à la French American Banking Corporation, filiale entièrement contrôlée, vers les relations avec les négociants en matières premières et les correspondants bancaires, a été renforcée par la création de deux filiales à Houston, couvrant le Texas et les États voisins du Sud, tournées vers le financement, entre autres, du secteur pétrolier. À cette structure s'intègre en Californie, la Bank of the West dont la croissance permet au Groupe BNP de développer ses financements en faveur d'une clientèle en grande partie constituée d'entreprises de taille moyenne et de particuliers.

Au Canada, le statut de banque à charte a été octroyé à la Banque Nationale de Paris (Canada) qui, par le total de son bilan, se trouve classée parmi les plus importantes banques à capitaux étrangers. Son activité s'exerçant notamment dans le domaine des opérations de commerce extérieur a conduit à l'ouverture d'une agence à Halifax, l'un des premiers ports de l'Atlantique pour les porte-conteneurs.

AU MEXIQUE

Notre banque associée, le Banco del Atlantico a poursuivi son expansion en absorbant, avec effet au 1er janvier 1982, le Banco del Pacifico qui lui a apporté un réseau de 43 sièges supplémentaires portant à 174 le total de ses sièges.

EN AMÉRIQUE DU SUD

La présence de la BNP s'est sensiblement renforcée au Brésil et en Argentine.

Au Brésil, le rachat d'une large minorité du capital du Banco Cidade de Sao Paulo, dont le Groupe, outre cette banque commerciale disposant de 10 agences dans le pays auxquelles s'ajouteront 6 autres sièges à ouvrir en 1982, contrôle plusieurs sociétés financières, procurera à la BNP de nouvelles possibilités d'appui aux exportateurs français et à l'économie brésilienne.

En Argentine, la succursale de Buenos Aires est devenue opérationnelle au cours de l'année 1981, dans un contexte sans doute difficile mais incontestablement prometteur. Désormais, la BNP se trouve en mesure d'intervenir activement dans le commerce extérieur de l'Argentine en accroissement constant.

La BNP à Montréal. Le siège réalisé en 1981.

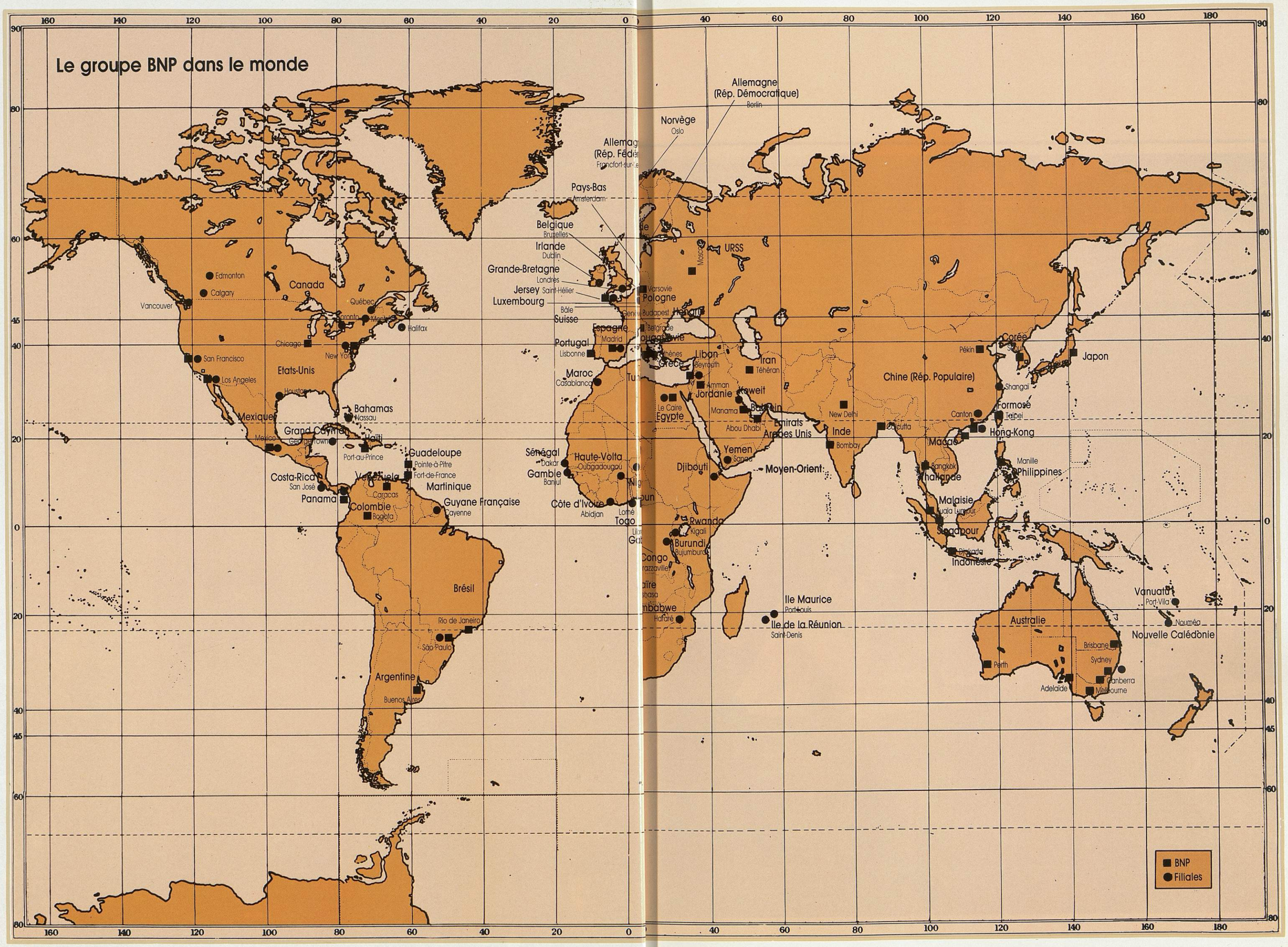
Le groupe BNP dans le monde
Allemagne (Rép. Démocratique)
Berlin
Norvège
Oslo
Pays-Bas
Amsterdam
Belgique
Bruxelles
Irlande
Dublin
Grande-Bretagne
Londres
Jersey
Saint-Hélier
Luxembourg
Bâle
Suisse
Espagne
Madrid
Portugal
Lisbonne
Maroc
Casablanca
Sénégal
Dakar
Gamble
Banjul
Haute-Volta
Ouagadougou
Côte d'Ivoire
Abidjan
Togo
Lomé
Rwanda
Kigali
Burundi
Bujumbura
Congo
Brazzaville
Ile Maurice
Port-Louis
Ile de la Réunion
Saint-Denis
URSS
Moscou
Varsovie
Pologne
Budapest
Hongrie
Belgrade
Athènes
Grèce
Liban
Beyrouth
Amman
Jordanie
Koweit
Bahrein
Manama
Le Caire
Egypte
Iran
Téhéran
Emirats Arabes Unis
Abou Dabi
Yemen
Sanaa
Djibouti
Moyen-Orient
New Delhi
Inde
Bombay
Calcutta
Chine (Rép. Populaire)
Pékin
Shangai
Canton
Corée
Japon
Formose
Taipei
Hong-Kong
Macao
Manille
Philippines
Bangkok
Thaïlande
Malaisie
Kuala Lumpur
Singapour
Indonésie
Australie
Perth
Adelaïde
Brisbane
Sydney
Canberra
Melbourne
Vanuatu
Port-Vila
Nouméa
Nouvelle Calédonie
Canada
Edmonton
Calgary
Vancouver
Québec
Toronto
Montréal
Halifax
Etats-Unis
Chicago
New York
San Francisco
Los Angeles
Houston
Mexique
Mexico
Grand Cayman
Georgetown
Bahamas
Nassau
Haïti
Port-au-Prince
Guadeloupe
Pointe-à-Pitre
Fort-de-France
Martinique
Costa-Rica
San José
Panama
Venezuela
Caracas
Colombie
Bogota
Guyane Française
Cayenne
Brésil
Rio de Janeiro
São Paulo
Argentine
Buenos Aires
BNP
Filiales

SUR LE CONTINENT ASIATIQUE

Le bureau de représentation de Canton, en République Populaire de Chine, a été inauguré officiellement. La BNP, représentée également par une installation permanente à Pékin et un bureau de liaison à Shanghai, confirme ainsi le rôle important qu'elle assume dans les relations économiques franco-chinoises.

À Formose, un bureau de représentation a été ouvert à Taipei.

Des conversations se sont poursuivies pour une reprise de participation dans le capital d'une banque en Malaisie.

EN AUSTRALIE

Les ressources en fonds propres de la filiale French Australian Finance Corporation (FAFC) ont été accrues afin de lui procurer les bases nécessaires au développement de son activité.

EN AFRIQUE

La BNP a porté de 34 à 53 % sa participation dans la Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer (SFOM), société holding qui regroupe ses participations dans les banques associées africaines ainsi que celles de la Dresdner Bank et de la Banque Bruxelles Lambert.

La recherche d'un développement adapté au contexte dans lequel opèrent les banques associées et les filiales s'est manifestée dans plusieurs domaines : augmentations de capital, meilleure adaptation du patrimoine immobilier aux exigences de l'exploitation, modernisation de la gestion informatisée, poursuite et accélération du processus de décentralisation et de régionalisation de certaines d'entre elles.

En 1981, a été commémoré le 20e anniversaire de la United Bank for Africa au Nigéria qui dispose aujourd'hui de plus de 80 sièges.

La BNP à Manille.

1981 : centième anniversaire de notre implantation en Australie.

AU MOYEN-ORIENT

L'effort accompli pour accroître le nombre des implantations directes au cours des dernières années a été consolidé par un sensible développement de l'activité locale de ces implantations.

La collaboration a été poursuivie et accrue avec les deux établissements bancaires dans lesquels la BNP détient une participation minoritaire et qui ont vocation particulière à travailler sur le Moyen-Orient à savoir : la Banque Arabe Internationale d'Investissement, banque consortiale dont 50 % du capital sont détenus par des intérêts arabes et la Saudi International Bank, Euro-Bank londonienne dont la SAMA détient la majorité du capital.

L'ensemble du réseau extérieur a bénéficié du support qui lui a été apporté en direction générale par le département du négoce international ; ce dernier a poursuivi son rôle d'analyste, de centralisateur et de coordinateur des engagements croissants de la BNP sur les grandes sociétés de négoce de produits de base.

En quatre ans, il a ainsi contribué à développer ce secteur d'activité par une approche globale en partant d'une organisation adaptée qu'apprécie cette clientèle très multinationale qui tend d'ailleurs à se concentrer.

Son service spécialisé à Paris, créé il y a un an, de financements directs aux opérateurs non-résidents sur matières premières, a enregistré un premier résultat prometteur.

Grands projets internationaux

La BNP a développé son activité dans les "financements sur projet" qui sont traités par sa filiale spécialisée, la Société de Promotion des Grands Projets Internationaux.

La BNP a participé, en association avec quelques grandes banques internationales, au montage et au financement de plusieurs grands projets (Australie : gaz naturel, complexe d'aluminium, mine d'uranium, mine de charbon ; Colombie : mine de charbon ; Côte d'Ivoire et Cameroun : développement de champs pétroliers, etc.). En outre, elle a plusieurs nouveaux projets à l'étude dont certains sont issus de sa propre initiative.

Les concours au commerce extérieur

En 1981, les exportations françaises de biens d'équipement civil ont enregistré une augmentation beaucoup plus forte que celle constatée en 1980. Le montant global des seuls crédits acheteurs, signés en 1981 par l'ensemble des banques, a dépassé 50 milliards de francs contre 35 milliards en 1980.

Cette vive progression a été largement due à la compétitivité du taux des crédits export, par rapport à ceux des euro-crédits, au cours de cette période. Toutefois, la décrue éventuelle des taux de marché et le relèvement de ceux des crédits export devraient modifier cette situation.

Le département du commerce extérieur, bénéficiant de la densité des réseaux métropolitains et étrangers de la BNP, est intervenu activement dans cet important courant d'affaires, accroissant sensiblement le nombre des opérations dont la BNP est chef de file. La part de la BNP dans l'encours global des financements à l'exportation, toutes procédures confondues, est passée de 18,61 % à fin 1980 à 19,84 % à fin 1981. La BNP a ainsi consolidé son rang de première banque française à l'exportation.

Le recours aux techniques de financements complexes telles que le leasing international ou les crédits en multi-devises s'est développé. Pour ces derniers, les dispositions gouvernementales à l'étude devraient permettre d'en élargir l'application. La filiale Investexport, spécialisée dans l'aide en capital aux filiales étrangères des exportateurs français, a enregistré un bon niveau d'activité.

Dans le domaine de l'aide commerciale à l'exportation, le service Promotion et Information Internationales a accentué son effort vers la recherche directe et systématique de débouchés dans les pays limitrophes de la France ; simultanément, l'intérêt qu'a suscité sa formule d'information sur les projets étrangers, lui a permis, en collaboration avec les réseaux métropolitains, d'intéresser de nouvelles entreprises à des marchés d'avenir.

L'appréciation du risque économique, politique et financier sur les pays étrangers formulée par l'unité d'évaluation des risques pays rattachée à P.I.I. a été développée en harmonie avec les besoins d'information et d'analyse exprimés dans la Banque, afin de constituer, selon les objectifs qui lui ont été fixés, un instrument permanent d'aide à la décision lors des prises de risques. L'analyse concernant les pays va être progressivement complétée par celle des principaux secteurs d'activité en croissance, ce qui constituera une base de référence pour notre clientèle exportatrice en même temps que pour l'activité de notre groupe.

Le marché international des capitaux

En 1981, l'euro-marché a connu une progression spectaculaire : le marché euro-obligataire a atteint 24 milliards de dollars US (contre 18 milliards en 1980) et le montant des crédits financiers internationaux s'est élevé à 132 milliards de dollars US (contre 76 milliards en 1980) soit une progression de 56 milliards de dollars US.

LES CRÉDITS FINANCIERS INTERNATIONAUX

Le montant estimé des euro-crédits en 1981 a été considérable (132 milliards de dollars US) et les montants unitaires de certains de ces euro-crédits ont été très élevés : 1,4 milliard de dollars US pour Woodside Petroleum (Australie) et 1 milliard de dollars US pour la Cassa per il Mezzogiorno (Italie).

La BNP a maintenu sa politique sélective dans les choix des opérations auxquelles elle participe ; en 1981 elle a accepté de participer à 69 euro-crédits dont 54 ont été signés avant la fin de l'année : elle a été 27 fois chef de file et 18 fois co-chef de file.

La BNP qui s'est située au premier rang des banques françaises en 1981 s'est classée au huitième rang mondial en tant que chef ou co-chef de file (onzième rang en 1980).

LES EMPRUNTS EURO-OBLIGATAIRES

Le marché euro-obligataire qui a connu des coupons records de 17 3/4 % pour des obligations libellées en dollars US avec des rendements atteignant des niveaux de l'ordre de 17 % est resté plus que jamais dominé par la devise américaine qui a représenté 83 % du total des émissions en 1981 contre 68 % en 1980 tandis que le deutsche mark qui représentait 19 % des émissions en 1980 n'en représentait plus que 5 % en 1981. Le marché des obligations libellées en dollars US est donc resté très actif, aussi bien par le volume des émissions que par les formules nouvelles et originales mises en place.

En 1981, la BNP a poursuivi sa progression : elle a participé à 235 émissions dont 116 en tant que chef de file (contre 223 participations en 1981 dont 82 en tant que chef ou co-chef de file). Elle s'est située au septième rang mondial et au premier rang des banques françaises : il est évident que sans la fermeture du marché de l'eurofranc, le nombre des chefs et co-chefs de filat aurait été plus élevé.

En outre, pour son propre compte, la BNP a réalisé et dirigé une opération de 225 millions de dollars US à taux flottant ainsi que d'autres opérations de moindre importance destinées à renforcer ses ressources longues en devises ; la BNP a ainsi été la première banque française à émettre depuis Paris des certificats de dépôts à Londres.

LES RISQUES

L'exercice, dans un contexte de difficultés économiques et de baisse de la rentabilité des affaires a été marqué par :

— l'accroissement du nombre des défaillances et des difficultés financières d'entreprises dans des secteurs les plus divers, qui ont parfois touché des sociétés d'importance nationale et même plusieurs multinationales ;

— des risques pays accrus, la liste de ceux en difficulté s'allongeant régulièrement d'année en année, le retour à meilleure fortune devenant l'exception. En effet, plusieurs pays déjà largement endettés n'ont pu faire face à leurs engagements en raison de la hausse des taux et ont dû contracter de nouveaux emprunts pour assurer le service de leur dette. Les difficultés de balance des paiements ont amené à accroître la part des crédits financiers consentis aux risques des banques pour assurer la couverture des déficits.

De ce fait, la BNP a été amenée cette année encore à procéder à un montant élevé de provisions.

LA TRÉSORERIE

En 1981, la trésorerie "francs" de la BNP est demeurée largement excédentaire et notre établissement a continué à jouer un rôle très actif sur le marché monétaire en tant que prêteur.

En ce qui concerne la trésorerie "devises", les engagements à moyen terme de la BNP se sont développés régulièrement et pour s'assurer les ressources stables correspondantes, la BNP a eu recours au marché international des capitaux pour :

— 2 émissions obligataires à 5 ans et 15 ans totalisant 300 millions de dollars US ;

— 1 émission de certificats de dépôts à 5 ans de 150 millions de dollars US ;

— l'émission de certificats de dépôts à 3 ans de 60 millions de dollars US par l'intermédiaire de sa succursale de Singapour.

Sièges permanents
En unités - statistiques métropole
Fin d'année

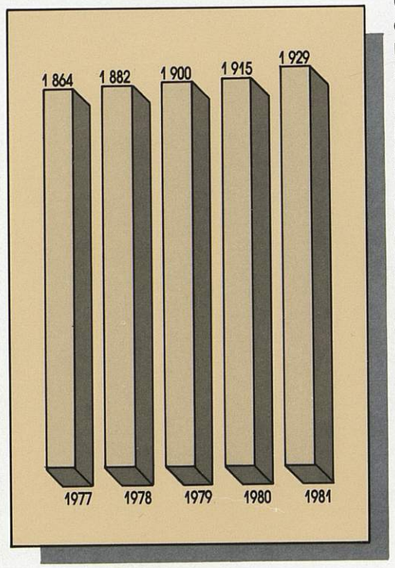

ORGANISATION ADMINISTRATIVE ÉQUIPEMENT ET MÉTHODE

La BNP a poursuivi en 1981 la rénovation de ses installations en vue d'améliorer les conditions de travail du personnel et d'accueil de la clientèle. De nombreux chantiers de réaménagement, d'extension ou de transfert de sièges d'exploitation ont été entrepris ou terminés durant cet exercice.

Parmi les chantiers importants engagés, il convient de signaler, en province, ceux des succursales de Dijon, Angers, Saumur, Nîmes, Valenciennes, Choisy-le-Roi et, à Paris, de l'agence principale d'Issy-les-Moulineaux. Les succursales d'Auxerre, Roubaix et, à Paris, les agences principales de Trinité et Ternes ont été rénovées. Une nouvelle agence principale a été, en outre, ouverte à La Défense sous la dénomination de Puteaux-le-Parvis.

Pour les immeubles centraux et les organismes administratifs, trois opérations terminées méritent d'être soulignées : l'acquisition et l'aménagement de nouveaux locaux dans l'immeuble de l'Hôtel des Ventes, la création d'un nouveau centre de traitement de l'information à Thiais et l'extension du centre de traitement de l'information et du centre administratif de Bordeaux.

À l'étranger, les travaux d'aménagement des succursales de New York et de Buenos Aires, ainsi que ceux des sièges sociaux de nos filiales à Montréal, Douala, Ouagadougou et Nouméa ont été achevés en 1981. L'aménagement du nouveau siège social de notre filiale à Lomé (Togo) est en cours de réalisation.

La BNP procède actuellement à la mise en place d'un réseau téléphonique privé qui doit, fin 1983, couvrir l'ensemble du territoire.

L'installation des premiers guichets automatiques de banque est intervenue au cours du dernier trimestre 1981. Les travaux d'aménagement des sites pour 1982 ont été étudiés et lancés afin de réaliser l'objectif de 200 guichets automatiques en service à la fin de l'exercice.

L'équipement des sièges d'exploitation en terminaux informatiques s'est achevé en 1981. Le parc est maintenant de 3 600 unités. Des dispositions techniques et administratives adaptées ont permis de rendre cette configuration particulièrement fiable, donnant au réseau un taux de disponibilité supérieur à 98 %.

Le Plan Directeur Organisation et Informatique de la décennie 80 prévoit une nouvelle étape dans le développement de l'outil administratif et informatique avec, notamment, la saisie d'opérations, la bureautique, etc. Par ailleurs, les relations entre la banque et les clients seront largement influencées par des développements technologiques tels que les guichets automatiques, les terminaux point de vente (un projet pilote à Aix-en-Provence), les liaisons informatiques directes banque/entreprises ou les terminaux à domicile (expérience Teletel à Vélizy).

Ces méthodes et moyens nouveaux entraîneront une modification progressive du cadre professionnel qui appelle la poursuite d'une large concertation pour la définition et la mise en œuvre du Plan Directeur Organisation et Informatique.

En matière de sécurité, l'exercice 1981 a connu dans l'ensemble une régression significative du nombre des hold-up encore que les derniers mois de l'année aient enregistré une reprise assez spectaculaire de la criminalité.

Cette régression a été plus particulièrement marquée à Paris et dans la proche banlieue parisienne. Il faut y voir la conséquence de la mise en place de moyens de protections lourds et des mesures positives prises par la police parisienne.

On a observé, en revanche, un déplacement de la délinquance sur la grande couronne parisienne et la province.

LE PERSONNEL ET LES AVANTAGES SOCIAUX

L'EMPLOI

Les effectifs de la BNP — 46 760 au 31 décembre 1981 — ont enregistré, comme l'année précédente, une légère baisse due à la mise en place de ses moyens informatiques.

Cependant, notre établissement a continué à être très présent sur le marché de l'emploi, grâce en particulier à une politique de départs à la retraite anticipés et volontaires dans le cadre de son règlement de retraite spécifique. Ainsi, il a recruté, en 1981, environ 1 700 personnes, essentiellement des jeunes à la recherche d'un premier emploi.

LA POLITIQUE SALARIALE

L'objectif fondamental a été en 1981 le maintien du pouvoir d'achat pour l'ensemble du personnel.

C'est ainsi qu'aux termes d'un accord salarial :

— la valeur du "point bancaire" a progressé de 14,01 % pendant l'exercice 1981, soit du même pourcentage que l'indice INSEE ;

— deux versements compensateurs ont été payés pour pallier le décalage entre la hausse des prix et celle des salaires, de 25 % de la mensualité de septembre (avec un plancher de 1 000 francs) et de 4,3 % de la mensualité de décembre (avec un minimum de 200 francs).

Ces versements ont ainsi assuré par le jeu des minima une progression du pouvoir d'achat au bas de la hiérarchie.

En outre, cette action en faveur des rémunérations les moins élevées a été complétée par les mesures suivantes :

— élévation de la garantie minimale de ressources portée à 45 950 francs (1) (points de diplômes et de langues exclus) ;

— création d'une garantie de ressources s'appliquant à l'année suivant la titularisation de 46 850 francs (1) (points de diplômes et de langues exclus) ;

— augmentation de la garantie de salaires prévue par la convention collective après 3 ans d'ancienneté : contrevaleur de 385 "points" (soit, à la même date, 50 767 francs (1), points de diplômes exclus). Des mesures spécifiques à notre Etablissement garantissent après 3 ans d'ancienneté la contrevaleur de 405 "points" (soit 53 405 francs) (1).

(1) Base fin 1981.

Ces mesures à caractère général sont complétées par un dispositif de mesures individuelles liées à l'ancienneté, ou au mérite. A ce dernier titre, plus de 50 % des agents ont bénéficié en 1981 d'une amélioration de situation.

LA PARTICIPATION

La réserve spéciale de participation répartie en 1981 a atteint 75,7 millions de francs l'an contre 43,4 millions de francs en 1980, soit une augmentation de 74,4 %. Chaque agent a ainsi bénéficié d'une somme comprise entre 1 110,96 francs et 4 443,95 francs.

AVANTAGES SOCIAUX

En 1981, la BNP a distribué près de 295 millions de francs (allocation spéciale familiale comprise) au titre des avantages sociaux, ce qui équivaut à une contribution de 6 256 francs par agent, soit une progression de 15,6 % sur l'exercice 1980.

Dans leur majorité (218 millions de francs, soit 74 %), les financements sont réalisés par l'intermédiaire du CCE sur allocation de la direction générale de la BNP.

Il s'agit pour l'essentiel de la contribution aux frais de repas, de l'aide sociale aux familles et des activités de loisirs et de voyages, ainsi que des activités locales dont la gestion est déléguée aux comités d'établissement.

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Aussi bien dans le cadre d'une politique de l'emploi que dans le cadre d'une politique de temps choisi, la BNP a continué ses actions pour accroître les assouplissements et aménagements du temps de travail.

Le travail à mi-temps

1981 a vu se développer le travail à mi-temps expérimenté l'année précédente. Au 31 décembre, près de 600 agents (pour la plupart des femmes) bénéficiaient de cette mesure sociale dont les modalités d'application sont très variées.

Cette extension se déroulant dans des conditions satisfaisantes, il est possible d'envisager un certain assouplissement des conditions d'application et d'étudier d'autres formes de travail à temps partiel. Des expériences en ce sens seront menées courant 1982.

Effectifs
En unités - statistiques métropole
Fin d'année 1981

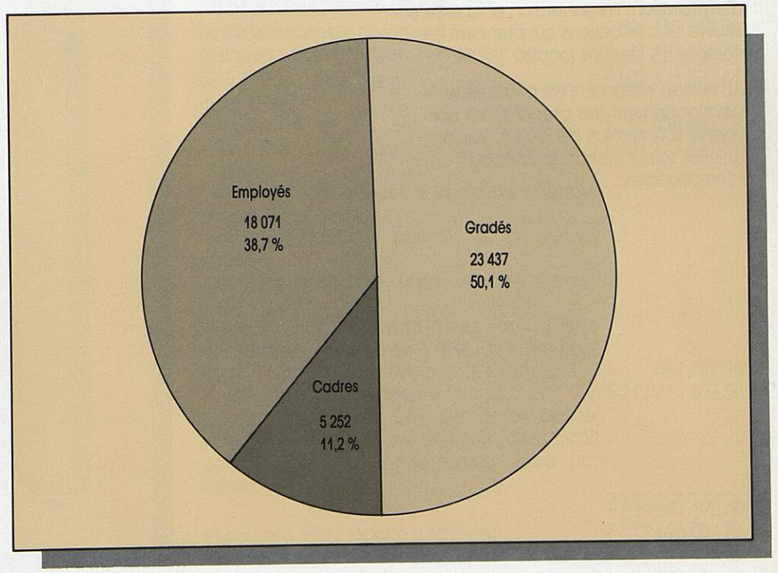

L'extension des horaires variables

Dans les établissements de province, le régime des horaires variables a continué à s'étendre : il concerne désormais près de 5 000 personnes réparties dans une cinquantaine de groupes et organismes administratifs.

LA FORMATION

La complexité de plus en plus grande des techniques liées aux opérations de banque exige une formation qui, tout en demeurant quantitativement importante — cette année encore, de près de 4 fois les obligations légales en la matière — doit devenir de plus en plus qualitative pour répondre aux désirs d'évolution légitime des carrières et aux besoins diversifiés de la banque.

C'est ainsi que l'inflexion de notre politique vers des actions plus individualisées s'est développée en 1981.

Pour ce faire, l'accent a été mis sur une large décentralisation de certains types de formation aux tâches, aux postes de travail ou aux aides techniques plus spécifiques. Les directions régionales assurent désormais avec leurs animateurs de formation — collaborateurs détachés de leurs activités habituelles pour prendre spécialement en charge les problèmes de la formation — dans les groupes d'exploitation, l'organisation et la mise en œuvre de ces actions qui prennent en compte les besoins locaux.

Au niveau national, s'est poursuivi le développement des préparations des cadres à l'exercice de leurs fonctions, qu'elles soient métropolitaines ou internationales.

Dans le même temps, les actions de formation au profit de nos jeunes agents se sont maintenues : près de 7 000 agents ont suivi, en 1981, les cours du CAP du brevet professionnel et les études supérieures de banque.

La BNP a, enfin, très largement ouvert ses portes aux étudiants : lycéens venant dans le cadre des journées éducatives, étudiants des facultés et des grandes écoles, en tout environ 2 000 jeunes accueillis en France ou à l'étranger, pour découvrir ou mieux connaître le monde du travail tout en perfectionnant leurs connaissances.

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES ET LA CONCERTATION

Fidèle à la politique qu'elle a traditionnellement suivie en la matière, la BNP a poursuivi ses efforts pour rendre plus efficace le fonctionnement des instances représentatives, tant à l'échelon national que local.

Cette action a été complétée par la recherche d'une meilleure concertation entre les différentes parties prenantes : concepteurs et utilisateurs, responsables et exécutants.

Pour ce faire, notre établissement a eu le souci à la fois de développer l'information descendante et ascendante et de renforcer la formation afin d'accroître les capacités d'adaptation et le sens de l'animation de la hiérarchie.

RÉSULTATS ET BILAN DE LA BNP

Les résultats

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 591,4 millions de francs, en légère diminution sur l'exercice précédent qui se chiffre à 603,5 millions de francs.

En métropole

Le produit net d'exploitation bancaire atteint 14 392 millions de francs, soit une augmentation de 19,6 % contre 31,8 % l'exercice précédent.
Les impôts et taxes, 607 millions de francs, sont en augmentation de 71 %. Cette progression est due essentiellement à la constitution de provisions, en vue de régler en 1982 la contribution exceptionnelle due au titre de l'exercice 1981, ainsi que le montant de la taxe sur certains frais généraux.
Les charges générales d'exploitation s'établissent à 2 383 millions de francs, soit une progression de 261 millions de francs (+ 12,3 %).
Les dotations nettes de l'exercice aux comptes d'amortissements (+ 97 millions de francs) et de provisions (+ 808 millions de francs) s'élèvent à 3 608 millions de francs (+ 33,5 %).
Les produits exceptionnels nets sont en légère diminution par rapport à ceux de l'exercice précédent : 91 millions de francs contre 110.
Les résultats nets s'établissent à 335,3 millions de francs contre 429,8 millions de francs en 1980.

Fonds propres

Après répartition du bénéfice et inclus provision pour investissement
en millions de francs
Fin d'année

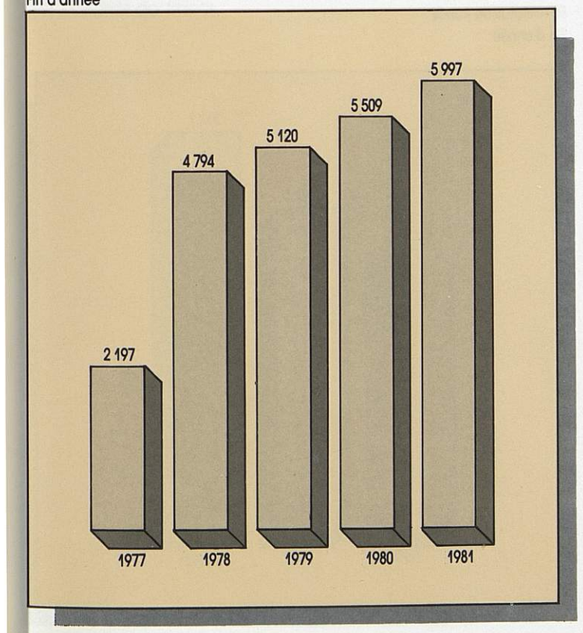

Hors métropole

Le produit net d'exploitation bancaire est en nette progression. Il s'établit à 1 334 millions de francs (+ 46 %).
Les résultats nets, 256 millions de francs, progressent sensiblement dans la même proportion (+ 47,4 %).

Pour l'ensemble des réseaux

Le produit net d'exploitation bancaire s'établit à 15 726 millions de francs, en augmentation de 2 780 millions de francs (+ 21,5 %), progression un peu moins forte que celle enregistrée l'exercice précédent avec 3 206 millions de francs (+ 32,9 %).

	millions de francs
A ce produit net d'exploitation bancaire de	15 726
viennent s'ajouter les produits accessoires et la balance des produits et charges exceptionnels	+ 141
formant un total de	15 867
sur lequel s'imputent :	
les frais généraux de toute nature	— 10 697
le net des dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions	— 3 942
l'impôt sur les sociétés 1981	— 637
faisant ressortir un **bénéfice net** de	**591**

Proposition de répartition

Sur ce bénéfice de	F 591 427 587,83
sont imputées les sommes nécessaires pour servir aux 331 528 parts de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et aux 252 628 parts du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de 3 % sur le prix de rachat des actions (12,54 F pour la BNCI et 22,53 F pour le CNEP) à raison de :	
• 0,3762 F brut par titre pour la BNCI	F — 124 720,83
• 0,6759 F brut par titre pour le CNEP	F — 170 751,27
Le solde disponible ressortira à	F 591 132 115,73
auxquels s'ajoutera le report antérieur de	F 11 191 156,71
pour former un total de	F 602 323 272,44
ainsi réparti :	
• Réserve légale	F 29 556 605,79
• Réserves	F 347 272 431,89
dont :	
• 24 042 754 F affectés à la réserve spéciale pour investissement,	
• 323 229 677,89 F affectés à la réserve ordinaire.	
Après ces affectations, l'ensemble des réserves s'élèvera à :	
• Intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires, à raison de 0,7488 F par titre pour la BNCI et 1,3241 F par titre pour le CNEP	F 582 752,90
• Attribution aux actionnaires	F 212 235 400,00
soit un dividende de 26 F par action auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 13 F portant à 39 F le revenu global par action.	
	F 589 647 190,58
• Le surplus étant reporté à nouveau	F 12 676 081,86
	F 602 323 272,44

Le bilan

Le bilan de la BNP au 31 décembre 1981 s'élève à 551,9 milliards de francs, contre 452,7 milliards de francs l'exercice précédent, soit une progression de 21,9 %.

ACTIF

Concours à la clientèle
Les concours à la clientèle tant en France qu'à l'étranger s'établissent à 213 milliards de francs, contre 173 milliards de francs en 1981, soit une progression de 23 %.

Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux
On enregistre une légère augmentation de ce poste qui passe de 15 à 17 milliards de francs (+ 14 %).

Banques, organismes et établissements financiers
Avec 195 milliards de francs, ce compte progresse de 26,9 %.

Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme
Ce poste est en légère augmentation et s'établit à 63,9 milliards de francs, contre 62,6 milliards l'année précédente.

Titres de placement
Après amortissements et provisions, les titres de placement sont en légère augmentation : 2,7 milliards de francs contre 2,1 milliards en fin 1980.

Le montant des provisions pour dépréciation des titres de placement a été déterminé dans les mêmes conditions qu'en 1980. Il s'est élevé à 80,6 millions de francs contre 47,1 millions l'exercice précédent. Il concerne pour l'essentiel des provisions sur emprunts en eurodevises.

Comptes d'investissements
• Le montant des titres de participation et de filiales atteint 3,1 milliards de francs contre 2,4 milliards de francs en 1980. Les provisions pour dépréciation de l'exercice se sont élevées à 4,5 millions de francs contre 7,3 millions de francs en 1980.
• Poste "Immobilisations" :
Ce poste s'établit à 3,1 milliards de francs contre 2,9 milliards de francs l'exercice précédent. Cette légère augmentation correspond aux dépenses d'investissements de l'exercice, après déduction des cessions déterminées au prix d'achat et des amortissements fiscaux.

Autres comptes
Les autres comptes d'actif s'établissent à 54 milliards de francs contre 40,7 milliards en 1980. Cette progression de 13,3 milliards de francs (+ 32,4 %) provient essentiellement de l'augmentation des chèques et effets à l'encaissement (+ 9,1 milliards de francs) et du poste régularisation et divers (+ 3,5 milliards de francs).

Crédits à la clientèle
En milliards de francs
Fin d'année

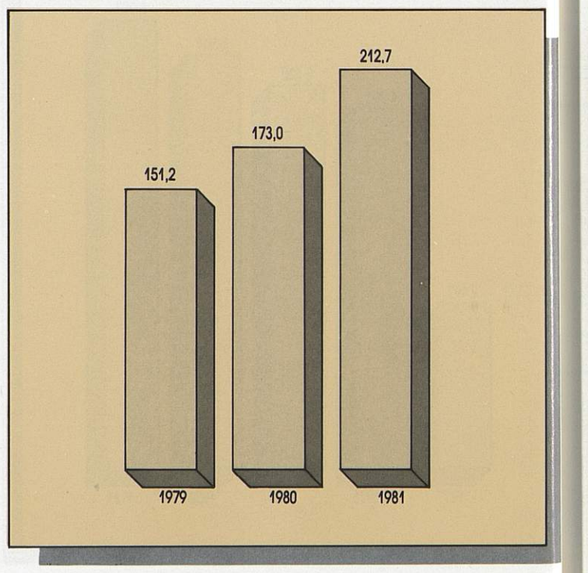

PASSIF

L'ensemble des dépôts de la clientèle, y compris les bons de caisse, s'élève à 202,5 milliards de francs contre 186,5 milliards l'exercice précédent, soit une augmentation de 8,6 %.
Les comptes de sociétés et d'entrepreneurs individuels progressent de 5,6 milliards de francs (+ 9,9 %) et les comptes de particuliers de 3,2 milliards de francs (+ 7,4 %).
Contrairement à l'exercice précédent, les ressources non rémunérées ou faiblement rémunérées, aussi bien en moyenne d'année qu'entre le 31 décembre 1980 et le 31 décembre 1981, progressent à un rythme nettement plus rapide que les comptes de dépôts à terme et les bons de caisse. Ce changement de structure des ressources clientèle est partiellement dû à la nouvelle réglementation des conditions de rémunération des comptes de dépôts à terme et des bons de caisse intervenue au mois de septembre 1981.
Les comptes d'épargne à régime spécial s'établissent à 40,1 milliards de francs, en augmentation de 5,2 milliards de francs (+ 14,9 %) par rapport à l'exercice précédent.
En revanche, les bons de caisse, qui au 31 décembre 1980 s'élevaient à 36,3 milliards de francs, reviennent au 31 décembre 1981 à 34,6 milliards de francs (— 4,7 %).

Dépôts des banques (inclus instituts d'émission, Trésor public et comptes courants postaux).
L'ensemble des dépôts des banques s'élève à 217,5 milliards de francs, en augmentation de 60,3 milliards de francs (+ 38,4 %) par rapport à l'année 1980.
Les comptes à terme, qui représentent environ 76 % de l'ensemble des dépôts, progressent, pour leur part, de 49,1 milliards de francs.

Les valeurs données en pension ou vendues ferme s'élèvent à 53 milliards de francs, en progression de 4,4 milliards de francs (+ 9 %).

Les autres comptes du passif (comptes exigibles après encaissement — comptes de régularisation, provisions et divers — comptes d'opérations sur titres) atteignent 59,7 milliards de francs contre 47,9 milliards de francs l'exercice précédent.

Capitaux permanents
Avant répartition du bénéfice, les capitaux permanents, y compris la provision pour investissements des exercices antérieurs et le bénéfice de l'exercice, s'établissent à 19 206 millions de francs contre 12 555 millions de francs à la fin de l'exercice 1980, soit une progression de l'ordre de 53 %. Comme l'an passé, cette progression résulte surtout de l'augmentation de nos emprunts obligataires en francs et en devises, qui passent de 6 899 millions de francs à la fin de 1980 à 12 996 millions de francs à la fin de l'exercice 1981.
Les capitaux permanents se décomposent de la manière suivante (en millions de francs) :

• Fonds propres (capital, réserves, écart de réévaluation, amortissements complémentaires et réglementés, report à nouveau)	5 509
• Provision pour investissement	110
• Bénéfice de l'exercice	591
• Emprunts obligataires en francs et en devises	12 996
	19.206

Ressources clientèle
En milliards de francs
Fin d'année

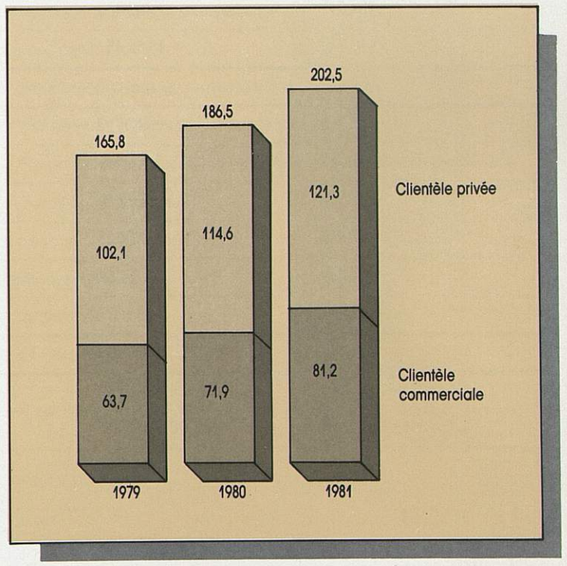

COMPTE DE RÉSULTATS DE LA BNP
(en milliers de francs)

Débit 1980	Débit 1981	Crédit 1980	Crédit 1981	Solde 1980	Solde 1981	
27 665 165	**44 696 065**	**40 611 506**	**60 422 509**	**12 946 341**	**15 726 444**	**Produits et charges d'exploitation bancaire**
15 078 418	27 841 385	17 932 707	30 067 710	2 854 289	2 226 325	Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires
12 131 008	23 402 469	12 002 628	22 696 879	– 128 380	– 705 590	• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers
2 899 502	4 346 543	5 901 290	7 325 384	3 001 788	2 978 841	• Emprunts et prêts contre effets publics ou privés
47 908	92 373	28 789	45 447	– 19 119	– 46 926	• Commissions
11 087 243	14 337 741	20 038 541	26 905 784	8 951 298	12 568 043	Produits et charges sur opérations avec la clientèle
		13 795 096	19 627 754			• Crédits à la clientèle
		5 568 780	6 527 535			• Comptes débiteurs de la clientèle
		674 665	750 495			• Commissions
–	–	–	–	–	–	Produits et charges sur opérations de crédit-bail
641 090	1 600 618			– 641 090	– 1 600 618	Intérêts sur emprunts obligataires
858 414	916 321			– 858 414	– 916 321	Autres charges d'exploitation bancaire
		2 332 821	3 011 397	2 332 821	3 011 397	Produits des opérations diverses
		307 437	437 618	307 437	437 618	Produits du portefeuille-titres
		5 456	**5 441**	**5 456**	**5 441**	**Produits accessoires**
				12 951 797	**15 731 885**	**Résultats d'exploitation**
6 443 993	**7 448 862**			**– 6 443 993**	**– 7 448 862**	**Charges de personnel**
363 914	**622 734**			**– 363 914**	**– 622 734**	**Impôts et taxes**
2 277 762	**2 625 728**			**– 2 277 762**	**– 2 625 728**	**Charges générales d'exploitation**
1 308 018	1 519 571			– 1 308 018	– 1 519 571	Travaux, fournitures et services extérieurs
13 655	10 390			– 13 655	– 10 390	• Crédit-bail mobilier, loyers payés
109 431	101 316			– 109 431	– 101 316	• Crédit-bail immobilier, loyers payés
1 184 932	1 407 865			– 1 184 932	– 1 407 865	• Autres travaux, fournitures et services extérieurs
969 744	1 106 157			– 969 744	– 1 106 157	Autres charges générales d'exploitation
				3 866 128	**5 034 561**	**Résultats avant amortissements, provisions, impôts et divers**
356 706	**462 710**			**– 356 706**	**– 462 710**	**Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements**
2 492 395	**3 403 285**			**– 2 492 395**	**– 3 403 285**	**Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises**
189 382	**299 868**	**342 774**	**429 754**	**153 392**	**129 886**	**Charges et produits exceptionnels**
99 666	**113 006**	**73 233**	**118 074**	**– 26 433**	**5 068**	**Dotations de l'exercice et reprises des provisions hors exploitation**
43 463	**75 758**			**– 43 463**	**– 75 758**	**Participation des salariés**
496 979	**636 334**			**– 496 979**	**– 636 334**	**Impôt sur les sociétés**
603 544	**591 428**			**603 544**	**591 428**	**Bénéfice de l'exercice**
41 032 969	**60 975 778**	**41 032 969**	**60 975 778**			**Totaux**

BILAN DÉFINITIF

(en milliers de francs)

Actif 31 décembre 1980	Actif 31 décembre 1981		Passif avant affectation du résultat 31 décembre 1980	Passif avant affectation du résultat 31 décembre 1981	Passif après affectation du résultat 31 décembre 1980	Passif après affectation du résultat 31 décembre 1981
15 033 743	**17 063 372**	**Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux**	**28 838 123**	**31 125 564**	**28 838 123**	**31 125 564**
153 597 579	**194 875 723**	**Banques, organismes et établissements financiers**	**128 421 174**	**186 451 362**	**128 421 174**	**186 451 362**
11 160 276	10 291 958	a - Comptes ordinaires	12 812 899	21 734 204	12 812 899	21 734 204
142 437 303	184 583 765	b - Prêts, emprunts et comptes à terme	115 608 275	164 717 158	115 608 275	164 717 158
62 600 104	**63 958 412**	**Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme, valeurs données en pension ou vendues ferme**	**48 595 672**	**52 980 695**	**48 595 672**	**52 980 695**
173 037 074	**212 742 005**	**Clientèle**	**186 483 251**	**202 534 022**	**186 483 251**	**202 534 022**
36 177 816	40 670 581	a - Créances commerciales				
33 830 518	45 064 040	b - Autres crédits à court terme				
49 702 557	62 364 902	c - Crédits à moyen terme				
37 638 815	42 658 361	d - Crédits à long terme				
15 687 368	21 984 121	Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle				
		a - Sociétés et entrepreneurs individuels :				
		• Comptes ordinaires	31 303 562	35 489 602	31 303 562	35 489 602
		• Comptes à terme	25 524 843	26 921 402	25 524 843	26 921 402
		b - Particuliers :				
		• Comptes ordinaires	29 351 931	33 666 989	29 351 931	33 666 989
		• Comptes à terme	13 993 284	12 956 922	13 993 284	12 956 922
		c - Divers :				
		• Comptes ordinaires	11 340 412	12 361 656	11 340 412	12 361 656
		• Comptes à terme	3 766 238	6 445 252	3 766 238	6 445 252
		Comptes d'épargne à régime spécial	34 876 454	40 134 431	34 876 454	40 134 431
		Bons de caisse	36 326 527	34 557 768	36 326 527	34 557 768
40 728 735	**53 963 845**	**Autres comptes**	**47 831 496**	**59 637 576**	**47 979 365**	**59 850 690**
28 856 592	38 064 380	Chèques et effets à l'encaissement				
		Comptes exigibles après encaissement	23 775 032	31 456 248	23 775 032	31 456 248
10 060 374	13 512 323	Comptes de régularisation, provisions et divers	22 519 396	26 269 176	22 667 265	26 482 290
1 811 769	2 387 142	Opérations sur titres	1 537 068	1 912 152	1 537 068	1 912 152
2 106 199	**2 664 609**	**Titres de placement**				
497	504	a - Fonds d'Etat, bons et obligations				
2 105 702	2 664 105	b - Autres titres de placement				
5 621 679	**6 666 898**	**Investissements**				
2 343 679	3 061 734	Titres de participation et de filiales				
388 598	492 194	Prêts participatifs				
2 889 402	3 112 970	Immobilisations				
		Obligations et emprunts participatifs	**6 898 623**	**12 995 729**	**6 898 623**	**12 995 729**
		— en devises à moyen terme	4 649 052	7 055 350	4 649 052	7 055 350
		— en francs à long terme	2 249 571	5 940 379	2 249 571	5 940 379
		Fonds propres :	**5 053 230**	**5 618 488**	**5 508 905**	**5 996 802**
		Écart de réévaluation :				
		— Provision réglementée	164 660	146 629	164 660	146 629
		— Réserve réglementée				
		• Écart sur éléments non amortissables	537 013	534 239	537 013	534 239
		• Écart excédentaire sur éléments amortissables	227 876	206 416	227 876	206 416
		Amortissements réglementés	9 067	8 076	9 067	8 076
		Amortissements complémentaires des investissements	471 698	471 698	471 698	471 698
		Provision pour investissement	114 054	109 918	114 054	109 918
		Réserves	2 008 937	2 497 741	2 466 346	2 874 570
		Capital	1 507 000*	1 632 580*	1 507 000*	1 632 580*
		Report à nouveau	12 925	11 191	11 191	12 676
		Bénéfice de l'exercice	**603 544**	**591 428**		
452 725 113	**551 934 864**		**452 725 113**	**551 934 864**	**452 725 113**	**551 934 864**

* Dont 697 millions de francs provenant de l'incorporation de la réserve réglementée.

Hors bilan

	1980	1981
Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	10 383 268	15 454 096
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	9 909 982	19 402 580
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	21 773 935	27 065 910
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	46 266 045	54 255 073
Autres engagements en faveur de la clientèle	4 517 514	5 672 940
Engagements de crédit-bail mobilier	4 152	1 243
Engagements de crédit-bail immobilier	674 268	773 257

RÉSULTATS FINANCIERS

de la société au cours des cinq derniers exercices
(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

	1977	1978	1979	1980	1981
I - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	592 592 500(1)	592 592 500	697 000 000(2)	1 507 000 000(3)	1 632 580 000(4)
Nombre d'actions émises	5 925 925	5 925 925	6 970 000	7 535 000	8 162 900
Nombre de parts au 31 décembre :					
• ex-BNCI	419 936	397 834	375 732	353 630	331 528
• ex-CNEP	319 996	303 154	286 312	269 470	252 628
Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
II - Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	17 139 988 471	20 154 103 531	27 031 332 771	40 583 621 907	60 396 388 123
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions :					
• Ancien plan comptable	1 389 588 656				
• Nouveau plan comptable	1 412 879 521	1 364 831 463	1 922 799 124	3 866 128 315	5 034 561 146(5)
Impôts sur les bénéfices	217 000 000	203 363 349	294 243 671	496 978 580	636 334 275
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	290 216 652	335 064 975	402 045 261	603 544 309	591 427 588
Montant des bénéfices distribués	98 890 182	1 053 871	995 323	147 868 974	213 113 625
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions :					
• Ancien plan comptable	197,87				
• Nouveau plan comptable	201,80	196,00	233,65	447,13	538,81
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	48,97	56,54	57,68	80,10	72,45
Dividende versé à chaque action	16,50	—	—	18,00	26,00
IV - Personnel					
Nombre de salariés	50 463	50 844	51 206	50 897	50 701
Montant de la masse salariale	2 825 611 479	3 166 164 201	3 599 263 167	4 154 808 089	4 785 887 835
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 248 163 085	1 423 867 517	1 677 084 568	1 928 397 290	2 247 741 590

(1) Le capital a été porté le 1er juin 1977 de 500 000 000 F à 592 592 500 F par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions à raison de 5 pour 27.
(2) Le capital a été porté le 31 mai 79 de 592 592 500 F à 697 000 000 F par création de 1 044 075 actions nouvelles de 100 F de nominal attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 3 actions nouvelles pour 17 anciennes.
(3) Capital porté le 3 juin 1980 de 697 000 000 F à 1 394 000 000 F par prélèvement de 697 000 000 F sur la réserve réglementée de réévaluation des immobilisations non amortissables ; cette opération est réalisée par élévation du nominal des actions de 100 F à 200 F. Le capital a été ensuite porté de 1 394 000 000 F à 1 507 000 000 F par prélèvement sur les réserves ordinaires.
(4) Le capital a été majoré de 125 580 000 F le 13 février 1981, suite à une augmentation de capital contre espèces assortie d'une prime d'émission de 31 395 000 F.
(5) Après imputation du prélèvement exceptionnel de 190 millions.

PARTICIPATIONS ACQUISES OU CÉDÉES

au cours de l'exercice 1981

Acquisitions ou cessions de participations dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française (article 356 de la loi du 24 juillet 1966).

La présente annexe ne reprend que les mouvements présentant un caractère significatif et pour lesquels les montants sont supérieurs à 100 000 francs.

ACHATS ET SOUSCRIPTIONS	en francs
Natiobail (participation à une augmentation de capital)	30 005 000

CESSIONS	en francs
Natiotrésorerie	9 594 750
Natiocrédibail	9 979 013
Union pour le Financement de l'Industrie Cinématographique "UFIC"	2 275 177

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS au 31 décembre 1981 (Art. 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

	Capital	Réserves	Quote-part du capital détenue en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FF)	Prêts et avances consentis par la BNP et non remboursés (FF)	Montant des cautions et avals fournis par la BNP (FF)	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la BNP au cours de l'exercice (FF)
A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE LA BNP									
I - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la BNP)									
• BNP Intercontinentale 20, boulevard des Italiens, 75009 Paris	100 000 000	322 951 431	51,20	214 993 253	282 596 409	20 623 174	1 246 275 647	79 217 466	5 782 399
• Banque pour l'Expansion Industrielle "Banexi" 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris	90 000 000	72 783 918	90,00	105 739 628	1 205 590 050	100 000 000	142 002 261	44 348 180	–
• Natiotrésorerie 11, boulevard des Italiens, 75002 Paris	100 000 000	176 000	82,50	82 497 500	3 233 319 083	–	1 418 666 279	4 999 001	–
• Société Financière Auxiliaire – SFA 7, rue Sainte Cécile, 75009 Paris	20 000 000	1 128 687	99,99	19 998 724	2 065 100 012	–	143 663 740	49 509 448	–
• Natiocrédibail 65, rue d'Anjou, 75008 Paris	100 000 000	4 744 513	60,01	60 108 141	277 374 000	225 883 000	74 482 845	12 130 375	7 159 284
• Société Auxiliaire de Participation et de Gestion – Sapeg 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris	3 000 000	100 274 759	99,99	98 074 371	–	–	2 542 093	2 283 992	1 499 825
• Banca Lopez Quesada, Appartado de Correos, 215 Madrid 14 Espagne	ESP 3 911 150 100	ESP 726 700 000	76,71	177 248 456	–	–	ESP 4 400 371 708	ESP – 417 911 201	–
• BNP Suisse Aeschengraben 26 - Bâle	CHF 40 000 000	CHF 57 638 077	77,40	181 603 421	712 585 798	129 572 660	CHF 160 854 682	CHF 8 869 346	7 378 510
• BNP plc 8/13 King William Street - London EC 4	GBP 15 000 000	GBP 13 265 807	98,00	236 351 152	2 665 643 084	864 146 902	GBP 243 683 155	GBP 10 033 113	16 974 825
• BNP Canada 1981 MacGill College, Montréal	CAD 39 658 000	CAD 4 572 264	75,66	165 932 232	5 402 138	–	CAD 158 325 268	CAD 2 111 222	272 673
• FABC-French American Banking Corp. 120 Broadway - New York NY 10 005	USD 30 000 000	USD 36 611 457	100,00	208 550 589	3 331 210 597	–	USD 185 311 036	USD 19 250 000	23 799 875
• BNP Daïwa Hong-Kong Ltd 711 Central Building Queen's Road Central - Hong-Kong	HKD 30 000 000	HKD 9 338 306	60,00	17 002 330	8 162 160	–	HKD 124 906 056	HKD 2 221 279	547 168
• Bank of the West 180 Montgomery Street - San Francisco 94104	USD 6 620 760	USD 70 422 400	100,00	323 904 264	320 763 101	–	USD 117 626 400	USD 6 514 600	–
• BNP Ireland Ltd 111 Geafton Street - Dublin 2	IEP 2 450 000	IEP 3 517 178	100,00	76 863 790	14 944 800	–	IEP 15 851 009	IEP 376 215	4 520 244
• Banacomi Aeschengraben 26 - Bâle	CHF 250 000	CHF 6 741 376	94,00	21 064 650	–	–	CHF 2 173 402	CHF 326 746	–
• BNP Investissements Internationaux 1, place Longemalle, Genève	CHF 10 000 000	–	100,00	30 984 000	–	–	–	–	–
• Giveco S.A. Maire Lalive, 20 rue Sonelier, Genève 6	CHF 4 200 000	CHF – 465 285	60,00	21 576 000	–	–	–	CHF – 36 850	–
• Cie Immobilière de France - CIF 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris	3 000 000	7 282 270	97,26	36 426 732	8 153 224	–	3 007 216	1 771 719	233 432
• FAFC Sydney 12 Castlereagh Street, Sydney	AUD 5 000 000	AUD 324 712	100,00	32 357 500	–	–	AUD 19 696 532	AUD 180 027	–
II - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la BNP)									
• Natiobail 65, rue d'Anjou, 75008 Paris	262 350 000	10 109 619	17,49	46 392 356	811 265 420	1 701 519 000	234 506 547	61 634 243	5 408 296
• Banque Multicommerciale Postfach Werdmuhlestrasse 4, 8022 Zurich	CHF 10 000 000	CHF 10 952 143	45,00	77 152 132	–	–	CHF 39 703 531	CHF – 565 351	–
• BNP Luxembourg 24, boulevard Royal, Luxembourg	BEL 520 000 000	BEL 128 800 567	37,49	33 764 849	14 916 166	–	BEL 5 635 827 434	BEL 118 254 282	1 508 274
• SFOM 35, rue du 4 Septembre, 75002 Paris	CHF 25 000 000	CHF 27 044 787	47,00	104 345 483	–	–	CHF 6 713 967	CHF 532 736	3 840 438
• Banco del Atlantico Vesnustiano Carranza 48 Mexico	MXP 650 000 000	MXP 724 185 942	19,82	24 670 086	–	–	MXP 8 666 000 000	MXP 164 985 587	–
• BICI Côte-d'Ivoire Avenue Franchet d'Esperey, Abidjan 01	XOF 4 000 000 000	XOF 5 561 204 276	21,00	18 448 625	–	–	XOF 32 424 885 882	XOF 1 605 915 447	1 658 779
• Banque du Caire et de Paris Boîte Postale n° 2 441 Le Caire	EGP 7 000 000	EGP 1 040 039	49,00	22 765 625	–	–	EGP 6 970 561	EGP 2 957 983	3 355 093

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS (suite)

	Capital	Réserves	Quote-part du capital détenue en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FF)	Prêts et avances consentis par la BNP et non remboursés (FF)	Montant des cautions et avals fournis par la BNP (FF)	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la BNP au cours de l'exercice (FF)
• Banco Cidade de Sao Paulo Praça Dom Josê Gaspar 106 Sao Paulo	BRC 775 000 000	BRC 761 315 000	45,00	92 776 539	–	–	BRC 4 187 866 000	BRC 437 116 000	–
• Conçorcio Financiero Bolivar CFB Edificio Cavendes Avenida Francisco de Mirando - Los Palos - Grandes Chupro - Caracas	USD 30 000 000	–	25,00	30 678 750	–	–	USD 5 884 868	USD 1 831 874	–
• Australian European Finance Corp. - AEFC 15th Floor Hooker House 175 Pitt Street, Sydney	AUD 10 000 000	AUD 9 032 000	23,00	17 642 602	–	148 844 500	AUD 52 688 000	AUD 4 866 000	–
• Eurofip Serrano n°67, 5e étage, Madrid 6	ESP 500 000 000	ESP 315 878 531	40,00	16 744 960	–	–	ESP 542 815 593	ESP 105 392 677	1 265 642
• SFE Luxembourg 84, Grand'rue, Luxembourg	CHF 202 500 000	CHF 47 711 000	11,11	62 211 645	91 048 320	–	CHF 133 420 321	CHF 17 899 000	–
• UOB Holding 11, Quai des Bergues, 1211 Genève 1	CHF 30 000 000	CHF 2 689 139	30,60	78 571 389	–	–	CHF 10 607 325	CHF 8 281 813	–

B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

I - FILIALES (non reprises au § A)									
a) Filiales françaises (ensemble)				26 972 397	136 290	–	–	–	5 950 136
b) Filiales étrangères (ensemble)				50 436 608	1 399 469 609	17 708 651	–	–	1 813 918
II - PARTICIPATIONS (non reprises au § A)									
a) Dans les sociétés françaises				78 054 452	209 491 044	33 635 919	–	–	4 802 154
b) Dans les sociétés étrangères				49 537 952	25 123 289	31 038 279	–	–	5 373 663

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport général

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission de Commissaires aux comptes, conformément au mandat qui nous a été confié par arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances en date du 2 décembre 1976.

Nos travaux se sont déroulés tout au long de l'exercice selon le programme de travail pluriannuel établi en liaison avec la direction générale et les différents services de contrôle interne de votre banque.

L'examen par sondages approfondis de la fiabilité des procédures mises en place dans les différents sièges, centres administratifs, succursales étrangères et directions fonctionnelles, chez lesquels nous sommes intervenus, a été conduit selon les règles de diligence élaborées par notre profession en les modulant eu égard à l'organisation interne de la banque.

Nos liaisons avec les services de l'inspection et de l'audit nous ont permis, par l'accroissement de l'échantillonnage sur lequel ont porté finalement les contrôles entendus au sens large, de disposer d'informations plus complètes.

En ce qui concerne les états financiers au 31 décembre 1981, il doit être signalé que les comptes de régularisation, provisions et divers du passif du bilan ont été influencés par le transfert en correction de comptes d'actif de provisions de caractère général, qui ont été affectées au cours de l'exercice.

Les documents financiers et l'activité générale de la banque et de ses filiales sont commentés dans le rapport de Monsieur l'Administrateur général. En tant que de besoin, nous confirmons les termes de ce rapport qui relèvent de notre compétence.

Le bilan qui se totalise par 551,9 milliards de francs marque une progression de 21,9 % sur celui de l'exercice 1980. Les rubriques "banques, organismes et établissements financiers" représentent tant à l'actif qu'au passif plus de la moitié de la progression constatée.

Hors bilan, les engagements reçus d'intermédiaires financiers représentent 19 milliards de francs et les engagements donnés, soit en faveur d'intermédiaires financiers soit au profit de la clientèle, s'élèvent à 103 milliards de francs.

Les opérations de l'exercice se soldent par un bénéfice net de 591,4 millions de francs, soit un résultat du même ordre de grandeur que celui de l'exercice précédent.

Ce bénéfice a été obtenu après prise en charge d'un complément de provisions d'exploitation de 3 400 millions de francs, de la contribution exceptionnelle due au titre de l'exercice 1981 et de la nouvelle taxe sur les frais généraux, d'une dotation aux comptes d'amortissements de 463 millions de francs et d'un impôt sur les sociétés de 636 millions de francs.

La participation des salariés, calculée selon les principes habituels, passe de 43 à 76 millions de francs, en chiffres arrondis.

L'analyse que nous avons faite des provisions constituées nous a permis d'apprécier la justification des montants retenus. Les provisions nous paraissent correctement évaluées, eu égard aux éléments constitutifs des risques couverts dans un environnement économique défavorable, caractérisé, en outre, par une dégradation marquée de la situation de certains pays étrangers.

Conformément à l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, un tableau annexé au rapport de Monsieur l'Administrateur général vous précise les mouvements survenus au cours de l'exercice sur vos titres de participation en portefeuille.

En conclusion de ce qui précède, nous avons acquis la conviction que les comptes présentés ont été établis d'une manière régulière et sincère et qu'ils peuvent en conséquence recevoir notre certification.

Paris, le 26 avril 1982
Les Commissaires aux comptes

"Befec-Mulquin et Associés"
Paul-Carlos Mulquin
Jean Raffegeau

"S.C.P. de Commissaires aux comptes
Berder-Viala-Buchalet et Autres"
Louis Viala

Rapport spécial

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions des articles 101 à 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous informons des conventions réglementées intervenues ou reconduites au cours de l'exercice 1981 qui ont fait l'objet d'autorisations préalables de votre Conseil d'administration dans le sens et suivant la procédure définie par la même loi.

1. Système de garantie des dépôts en banque
Dans le cadre du mécanisme de solidarité professionnelle mis en place par l'Association Française des Banques en 1980, la Banque Nationale de Paris garantit les dépôts des banques du Groupe suivantes :
- la Banque Nationale de Paris Intercontinentale (BNPI)
- la Banque pour l'Expansion Industrielle (Banexi)
- la Banque Nationale pour l'Expansion du Crédit-Bail (Natiobail)
- la Société Natiocrédibail
- la BNP Guyane
- Natiotrésorerie

2. Prêts subordonnés antérieurement accordés
Les prêts subordonnés précédemment accordés aux sociétés ci-après se sont poursuivis normalement au cours de l'exercice :
- la Banque Nationale de Paris Canada
- la Banque Nationale de Paris Ltd Londres
- la Banque Nationale de Paris Irlande
- l'Euro-Latinamerican Bank Ltd Londres

3. Garanties en faveur des filiales
Les garanties données antérieurement ont été maintenues en faveur des sociétés suivantes :
- Natiobail
- Natio Équipement
- Natiolocation
- Banque Nationale de Paris Ltd Londres
- Euro-Latinamerican Bank Ltd Londres

De même, les garanties accordées à la Banque Nationale de Paris Canada Corporation et à la Banque Nationale de Paris US Finance Corporation sur les billets à ordre émis ou négociés par celles-ci, dans la limite, respectivement, de 250 millions de dollars canadiens et 200 millions de dollars américains, ont été maintenues.

4. Prestations inter-groupe
Les diverses prestations échangées entre les différentes sociétés du Groupe se sont poursuivies. Il s'agit, en particulier :
- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel,
- de locations de bureaux.

Un abandon de créance a également été consenti, comme par le passé, en faveur de la "SPGPI".

Par ailleurs, nous vous rappelons que quatre filiales de votre Établissement, la Banexi, la SFA, Natiotrésorerie et CIP dont le capital est directement ou indirectement contrôlé par votre banque exercent des activités spécifiques qu'il a paru souhaitable, dans la structure d'ensemble du Groupe, de détacher de celles de la maison-mère.

Plusieurs de ces activités impliquent des investissements en portefeuille-titres dont la rentabilité est différée et qui, par suite, nécessitent des financements adaptés ; aussi, la Banque Nationale de Paris est-elle conduite à consentir à ces filiales des avances d'actionnaires bénéficiant de conditions particulières, voire même, en certains cas, temporairement non rémunérées.

5. Prêt subordonné accordé à la Banque Nationale de Paris Luxembourg S.A.
Pour des raisons de ratios entre les fonds propres et le montant des crédits distribués, les actionnaires de la Banque Nationale de Paris Luxembourg S.A., à savoir, la Banque Intercontinentale du Luxembourg, la Banque Nationale de Paris et la Banque Nationale de Paris Intercontinentale, ont décidé de consentir un prêt subordonné complémentaire de 6 000 000 Deutsche Mark à cette société, au prorata de leur participation (Conseil du 16 décembre 1981). Celui-ci s'ajoute à celui de 210 000 000 francs luxembourgeois octroyé en juillet 1980.

6. "Lettre de confort" aux filiales de Hong-Kong
Votre Conseil du 18 novembre 1981 a autorisé la délivrance de "lettres de confort" au profit du Commissioner of Banking pour le compte de la BNP Daiwa Hong-Kong Ltd et de la BNP Finance Hong-Kong Ltd.

7. Garantie au profit de la BNP South East Asia Ltd
La délivrance d'une garantie au profit des autorités monétaires de Singapour a été autorisée par votre Conseil du 16 décembre 1981 pour le compte de la BNP South East Asia Ltd.

Enfin, les opérations de toute nature relevant de l'activité bancaire courante, traitées avec différentes sociétés du Groupe Banque Nationale de Paris, ayant avec la vôtre des dirigeants communs, n'ont pas fait l'objet, sauf exception, de mention spécifique, étant considérées comme entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les conventions dont nous avons eu connaissance au cours de l'exercice écoulé et soumises à votre approbation.

Fait à Paris, le 31 mars 1982.
Les Commissaires aux comptes

S.C.P. de Commissaires aux comptes
Berder-Viala-Buchalet et Autres
L. Viala

Cabinet Mulquin Soccefi & Associés
P.C. Mulquin
J. Raffegeau

RÉSOLUTIONS

Résolution adoptée par l'assemblée des actionnaires du 21 avril 1982.

Résolution unique

A la demande de l'Administrateur général, l'assemblée des actionnaires de la Banque Nationale de Paris s'est réunie afin d'autoriser l'Administrateur général ainsi qu'ultérieurement le Conseil d'administration de la BNP lorsqu'il aura été mis en place, à émettre, s'il le juge à propos, et sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de 5 ans, tant en France qu'à l'étranger, des obligations libellées en francs ou en monnaies étrangères, jusqu'à concurrence d'un montant de 10 milliards de francs, valeur nominale ou contre-valeur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime.
L'assemblée donne à l'Administrateur général (et au futur Conseil d'administration) tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de cet ou de ces emprunts. En conséquence, l'Administrateur général (ou le Conseil d'administration) aura toute latitude pour déterminer les conditions de cette ou de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt fixe ou variable, une prime de remboursement fixe ou variable, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera.
L'assemblée donne tous pouvoirs à l'Administrateur général ou à toute personne qu'il substituera pour effectuer les formalités nécessaires.

Résolutions adoptées par l'assemblée des actionnaires du 28 juin 1982.

Première résolution

L'assemblée des actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport de l'Administrateur général et des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1981 approuve le bilan et le compte de résultats.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats proposée par l'Administrateur général.
Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, elle décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice 1981, forme un total de 602 618 744,54 F, de répartir cette somme de la manière suivante :

1° Dotation à la réserve légale F 29 556 605,79

2° Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) d'une somme de . . . F 582 752,90
qui ajoutée à l'intérêt minimum, soit . . . . . F 295 472,10
représente un montant global à répartir de . . . . F 878.225,00
soit une somme brute par part de 1,125 F pour la BNCI et 2 F pour le CNEP en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.

3° Dotation aux autres réserves d'une somme de F 347.272.431,89
portant l'ensemble des réserves à 4 095 000 000 francs et comprenant :
• 24 042 754 F représentant la provision pour investissement afférente à l'exercice 1976,
• 323 229 677,89 F affectés aux réserves ordinaires.

4° Affectation d'une somme de . . . . . F 12 676 081,86
au report à nouveau.

5° Répartition d'une somme globale . . . . . F 212 235 400,00
à titre de dividende aux actionnaires de la Banque Nationale de Paris correspondant à une distribution de 26 F par action assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 13 F portant à 39 F le revenu global par action.
L'Administrateur général rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 12 juillet 1965, qu'en 1978 et 1979 il n'a pas été attribué de dividende en espèces et qu'au titre de 1980 il a été réparti un dividende de 18 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 9 F soit un total de 27 F.

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Quatrième résolution

L'assemblée des actionnaires fixe à 1 495 000 F la rémunération globale des Commissaires aux comptes pour l'exercice 1981.

Cinquième résolution

L'assemblée des actionnaires agissant en vertu des dispositions de l'article 19 des statuts fixe à 180 000 F par exercice, jusqu'à décision nouvelle, le montant global des jetons de présence alloués aux administrateurs.

Sixième résolution

L'assemblée des actionnaires statuant à titre extraordinaire décide de mettre les statuts en harmonie avec les dispositions de la loi n° 82-155 du 11 février 1982. Le texte de ces statuts qui a été préalablement communiqué aux actionnaires sera annexé au procès-verbal.
Ces statuts prendront effet à la date de la nomination par décret des membres du Conseil d'administration, à l'exception de l'article 16 qui prendra lui-même effet à la date de prise de fonction du Président.

Septième résolution

L'assemblée des actionnaires confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES 1981

en francs

Débit

Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	295 472,10
Solde disponible ainsi réparti :	
• Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires . . .	582 752,90
• Réserves	376 829 037,68
• Attribution aux actionnaires	212 235 400,00
• Report à nouveau	12 676 081,86
	602 618 744,54

Crédit

Report antérieur	11 191 156,71
Produits nets de l'exercice défalcation faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	591 427 587,83
	602 618 744,54

Organigramme du groupe BNP

AU 31 DÉCEMBRE 1981

EUROPE

France

Société	%	Détenteur
SFA	99,99	
NATIOVIE	20,00	
	79,98	SFA
CIP	99,98	SFA
NATIO ÉQUIPEMENT	99,99	SFA
NATIO CRÉDIBAIL	60,00	
	20,00	NATIOÉQUIPEMENT
	19,99	SAPEG
NATIO LOCATION	99,94	NATIONÉQUIPEMENT
SAPEG	99,99	
INVESTEXPORT	0,19	
	99,80	SAPEG
CIF	97,26	
	0,83	SAPEG
	0,50	BNPI
	1,39	BANEXI
NATIOBAIL	17,49	
	28,58	SFA
CODEXI	51,00	SFA
	48,99	BANEXI
SCINTEX SANOR	51,00	SFA
	48,99	BANEXI
CFIEF	51,00	SFA
	48,86	BANEXI
MEUNIER PROMOTION	51,00	SFA
	48,65	BANEXI
LOGEXI	99,99	BANEXI
SOPREXI	99,99	BANEXI
EUROXI	99,98	BANEXI
CIMOXI	99,97	BANEXI
SOCIÉTÉ PICARDE DE PROMOTION	99,96	BANEXI
ORGEPRO	99,93	BANEXI
BANEXI	89,99	
	10,00	SAPEG
NATIO TRÉSORERIE	82,49	
	2,5	BNP PLC
	2,5	FABC
	2,5	BNP SUISSE
NATIO INFORMATIQUE	40,42	SAPEG
	59,56	SFA
INTERCOMI	79,84	SAPEG
	20,00	BNPI
	0,14	BNP SUISSE
BNP I	51,19	
	13,99	SAPEG
UCINA	49,97	
COFIFA	0,34	
	37,31	SFA

Autres pays d'Europe

Société	%	Détenteur
BNP PLC	98	
BNP IRELAND	100	
BANACOMI SUISSE	94	
SFOM SUISSE	46,99	
	6,20	BANACOMI
BNP SUISSE	77,40	
	16,89	BNPI
BANCO LOPEZ QUESADA ESPAGNE	76,71	
GIVECO	60	
BANQUE MULTICOMMERCIALE	45	
	55	GIVECO
BNP LUXEMBOURG	37,49	
	22,5	BNPI
EUROFIP ESPAGNE	40	
	10	EUROXI
UOB HOLDING SUISSE	30,60	
	4,04	BANACOMI
ABCHURCH LTD G.B.	100	BNP PLC
BNP (FINANCE) LTD G.B.	100	BNP PLC
POUNTNEY LTD G.B.	100	BNP PLC
KING WILLIAM ST LTD G.B.	100	BNP PLC
BNP LEASING LTD G.B.	100	BNP PLC

AFRIQUE

Société	%	Détenteur
BNP NIGER	99,94	
BANQUE COMMERCIALE DU BURUNDI	48,27	SFOM
BICI GABON	29,35	
	30,56	SFOM
BTCI LOME TOGO	26,94	
	28,05	SFOM
BCI MER ROUGE DJIBOUTI	50,99	
BMCI MAROC	50	BNPI
UBCI TUNISIE	50	BNPI
BICI SÉNÉGAL	22,28	
	27,71	SFOM
BANQUE DU CAIRE ET DE PARIS ÉGYPTE	49	
BICI CÔTE D'IVOIRE	20,99	
	27,99	SFOM
BICI HAUTE-VOLTA	21,99	
	23	SFOM
BICI CAMEROUN	11,57	
	24,56	SFOM

AMÉRIQUE DU NORD

Société	%	Détenteur
FABC ÉTATS-UNIS	100	
FACC ÉTATS-UNIS	100	FABC
BANK OF THE WEST ÉTATS-UNIS	100	
BNP US FINANCE CORP. ÉTATS-UNIS	100	
BNP CANADA	75,66	
	24,33	BNPI

AMÉRIQUE DU SUD ET CENTRALE

Société	%	Détenteur
NATIOLEASING OVERSEAS PANAMA	100	
NATIOLEASING CAYMAN GRAND CAYMAN	100	NATIOLEASING OVERSEAS
BANCO FIDUCIARO DE PANAMA	51,22	
	38,87	BNPI
BNP GUYANE	82,82	
FRANCOFIN COSTA RICA	40	
	18	BCO FIDUCARIO de PANAMA
BANCO CIDADE SAO PAULO	45	

ASIE

Société	%	Détenteur
BNP FINANCE HONG-KONG	100	
BNP SOUTH EAST ASIA SINGAPOUR	66,67	
BNP DAIWA HONG-KONG	60	

OCÉANIE

Société	%	Détenteur
FAFC SYDNEY	100	
12 CASTLEREAGH ST SYDNEY	100	
BNP VILA LTD VANUATU	100	BNP FINANCE HONG KONG
BNP NLLE CALÉDONIE	99,97	
	0,02	SAPEG

FILIALES

PARTICIPATIONS

% Pourcentage de participation de la BNP

Banques, établissements financiers et sociétés de portefeuille

Sociétés de crédit-bail et assimilées

Sociétés immobilières

RÉSULTATS ET BILAN CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP

Les documents consolidés ont été établis dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles de l'exercice précédent.
Le périmètre de consolidation s'est élargi des filiales suivantes :
• Neuf sociétés en intégration globale :
Codexi
Banca Lopez Quesada
Banque Multicommerciale
Giveco
BNP US Finance Corporation
BICI Gabon
BTCI Togo
Eurofip (antérieurement mise en équivalence)
SFOM Afrique (provenant de la scission de la SFOM en SFOM Afrique et UOB Holding).
• Huit sociétés mises en équivalence :
Natio Vie
Banco Cidade
UOB Holding
BICI Côte d'Ivoire
Banque Commerciale du Burundi
BICI Sénégal
BICI Cameroun
BICI Haute-Volta
La Banque d'Attique est sortie du périmètre de consolidation.

Les résultats consolidés

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent à 70 802 millions de francs et les charges d'exploitation à 52 368 millions de francs.
L'impôt sur les sociétés ressort à 1 124 millions de francs.
Le bénéfice net consolidé s'établit à 1 169 millions de francs, soit près du double de celui de la BNP, maison-mère.

Le bilan consolidé

Le total du bilan consolidé s'élève à 613 milliards de francs, en progression de 25 %. Il est supérieur de 11,1 % au total du bilan BNP.
Les capitaux permanents du Groupe atteignent 22 332 millions de francs. Ils se décomposent ainsi (en millions de francs) :

• Fonds propres et plus-values de consolidation	5 257
• Écarts de réévaluation et amortissements réglementés	1 367
• Provision pour investissements	114
• Bénéfice	1 169
• Intérêts hors groupe	655
• Survaleur	– 99
Situation nette	**8 463**
• Emprunts subordonnés	27
• Obligations en francs et en devises	13 842
Total	**22 332**

Règles utilisées pour l'établissement du bilan et des résultats consolidés du groupe BNP

Le bilan consolidé du Groupe de la BNP a été établi à partir des critères suivants :
• ont été retenues les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions de francs et dans lesquelles la BNP possède directement ou indirectement plus de 33 % du capital. Il s'agit, en outre, de filiales ou de participations dans lesquelles une société du Groupe exerce une action permanente de direction ;
• les participations à 50 % ou plus ont fait l'objet d'une **intégration globale.** Cette méthode consiste, après élimination des opérations internes du Groupe, à totaliser les éléments de l'actif et du passif (autres que les fonds propres) de la BNP et des sociétés consolidées. Elle fait apparaître, en outre, les intérêts extérieurs au Groupe. Bien que le groupe BNP contrôle Natio Vie (société d'assurances) à 99,975 %, cette société, compte tenu de son activité spécifique, a été mise en équivalence.
Au niveau du bilan consolidé, les participations égales ou supérieures à 50 % sont en conséquence éliminées du poste "Titres de participation et de filiales" ;
• les participations comprises entre 33 % et 50 % ont été **mises en équivalence.** Cette méthode consiste à substituer à la valeur nette comptable des titres détenus, le montant de la part qu'ils représentent dans la situation nette après répartition de la société émettrice affiliée. La valeur de ces participations apparaît au poste "Titres mis en équivalence" ;
• les provisions présentant le caractère de réserves figurant au bilan du 31 décembre 76 des filiales consolidées, ayant été retenues pour la réévaluation des titres de filiales, ces dites provisions sont désormais prises en compte au niveau de la consolidation pour la détermination de l'actif net des sociétés intéressées ;
• le poste "Autres titres" fait ressortir la valeur comptable des titres de participations appartenant à la BNP et à ses filiales et qui n'ont pas été retenus pour la consolidation.
L'ensemble consolidé comprend 73 sociétés exploitant dans 43 pays étrangers, départements ou territoires d'outre-mer.
Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en francs français sur la base des cours de change officiels en fin d'année.
Pour l'établissement des résultats consolidés, les produits et charges internes du Groupe ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.
Le bénéfice consolidé de l'exercice s'entend après déduction des dividendes reçus au cours de l'exercice 1981 des filiales du Groupe retenues pour la consolidation et du jeu des provisions relatives à ces filiales.
Les plus-values et moins-values dégagées lors de cessions internes de titres de sociétés consolidées ont été éliminées du bénéfice et portées en différence de consolidation.
Le poste "Survaleur" (excédent dégagé entre le prix de revient et la part du Groupe dans l'actif net comptable de trois sociétés dans lesquelles le Groupe a pris, en 1981, une participation : Banco Cidade de Sao Paulo, Giveco et Banque Multicommerciale) fait l'objet d'un amortissement linéaire sur 7 ans.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

dans lesquelles la Banque Nationale de Paris possédait, directement ou indirectement, plus de 33 % du capital à la date du 31 décembre 1981

INTÉGRATION GLOBALE	% de contrôle
BANQUES ET ASSIMILÉS	
Sociétés françaises	
• Natio Équipement	99,99
• Natiotrésorerie	99,99
• Banque pour l'Expansion Industrielle "Banexi" et ses filiales	99,99
• Codexi	99,99
• Natiocrédibail	99,99
• Investexport	99,99
• Société Financière Auxiliaire "SFA"	99,99
• Banque Nationale de Paris Nouvelle-Calédonie	99,99
• Scintex Sanor	99,99
• Intercomi	99,99
• Compagnie d'Investissements de Paris "CIP"	99,99
• CFIEF	99,86
• Banque Nationale de Paris Guyane	82,82
• Banque Nationale de Paris Intercontinentale "BNPI"	65,19
Sociétés étrangères	
• BNP Public Limited Company et ses filiales	100,00
• Banque Nationale de Paris Ireland	100,00
• Banque Multicommerciale	100,00
• French American Banking Corporation "FABC"	100,00
• French American Capital Corporation "FACC"	100,00
• BNP US Finance Corporation	100,00
• Bank of the West	100,00
• BNP Canada	100,00
• Natioleasing Overseas Corporation	100,00
• Natioleasing Cayman	100,00
• BNP Finance Hong-Kong	100,00
• BNP Vila Ltd	100,00
• French Australian Financial Corporation "FAFC Sydney"	100,00
• BICI Niger	99,94
• BNP Suisse	94,30
• Banacomi	94,00
• Banco Fiduciario de Panama	90,09
• Banca Lopez Quesada	76,71
• BNP South East Asia	66,67
• Giveco	60,00
• BNP Daïwa Hong-Kong	60,00
• BNP Luxembourg	59,99
• BICI Gabon	59,92
• Francofin Costa Rica	58,00
• BTCI Lomé	54,99
• SFOM	53,20
• Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge "BCI-MR"	50,99
• Eurofip	50,00
• Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie "BMCI"	50,00
• Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie "UBCI"	50,00
AUTRES FILIALES	
Sociétés françaises	
• Compagnie Immobilière de France "CIF"	99,99
• Société Auxiliaire de Participation et de Gestion "SAPEG"	99,99
• Natioinformatique	99,98
• Natiolocation	99,94
• Meunier Promotion	99,65
Sociétés étrangères	
• 12 Castlereagh Street Pty Ltd	100,00

MISE EN ÉQUIVALENCE	% de contrôle
BANQUES ET ASSIMILÉS	
Sociétés françaises	
• Union pour le Crédit à l'Industrie Nationale "UCINA"	49,97
• Natiobail	46,07
• Cofifa	37,65
Sociétés étrangères	
• BICI Sénégal	49,99
• Banque du Caire et de Paris	49,00
• BICI Côte d'Ivoire	49,00
• Banque Commerciale du Burundi	48,27
• Banco Cidade	45,00
• BICI Haute-Volta	44,99
• BICI Cameroun	36,13
• UOB Holding	34,64
AUTRES FILIALES	
Sociétés françaises	
• Natio Vie	99,98

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP

(en milliers de francs)

Débit 1980	Débit 1981	Crédit 1980	Crédit 1981	Solde 1980	Solde 1981	
31 454 457	**52 367 524**	**45 827 809**	**70 802 199**	**14 373 352**	**18 434 675**	**Produits et charges d'exploitation bancaire**
16 390 367	31 340 483	19 679 641	33 939 800	3 289 274	2 599 317	Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires
13 486 332	26 472 934	13 653 561	25 864 025	167 229	– 608 909	• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers
2 851 804	4 770 141	5 985 772	8 004 236	3 133 968	3 234 095	• Emprunts et prêts contre effets publics ou privés
52 231	97 408	40 308	71 539	– 11 923	– 25 869	• Commissions
12 650 132	17 378 580	22 052 628	30 773 677	9 402 496	13 395 097	Produits et charges sur opérations avec la clientèle
		15 321 161	22 350 587			• Crédits à la clientèle
		5 995 347	7 592 899			• Comptes débiteurs de la clientèle
		736 120	830 191			• Commissions
600 637	702 995	768 669	1 088 645	168 032	385 650	Produits et charges sur opérations de crédit-bail
734 430	1 712 831			– 734 430	– 1 712 831	Intérêts sur emprunts obligataires
1 078 891	1 232 635			– 1 078 891	– 1 232 635	Autres charges d'exploitation bancaire
		2 648 166	3 475 270	2 648 166	3 475 270	Produits des opérations diverses
		678 705	1 524 807	678 705	1 524 807	Produits du portefeuille-titres
		34 201	**20 612**	**34 201**	**20 612**	**Produits accessoires**
				14 407 553	**18 455 287**	**Résultats d'exploitation**
6 944 413	**8 288 709**			**– 6 944 413**	**– 8 288 709**	**Charges de personnel**
386 890	**670 464**			**– 386 890**	**– 670 464**	**Impôts et taxes**
2 539 479	**3 037 842**			**– 2 539 479**	**– 3 037 842**	**Charges générales d'exploitation**
1 444 160	1 723 825			– 1 444 160	– 1 723 825	Travaux, fournitures et services extérieurs
19 131	21 124			– 19 131	– 21 124	• Crédit-bail mobilier, loyers payés
128 301	114 998			– 128 301	– 114 998	• Crédit-bail immobilier, loyers payés
1 296 728	1 587 703			– 1 296 728	– 1 587 703	• Autres travaux, fournitures et services extérieurs
1 095 319	1 314 017			– 1 095 319	– 1 314 017	Autres charges générales d'exploitation
				4 536 771	**6 458 272**	**Résultats avant amortissements, provisions, impôts et divers**
407 254	550 142			– 407 254	– 550 142	Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements
2 773 674	3 933 658			– 2 773 674	– 3 933 658	Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises
211 352	403 072	545 183	740 175	333 831	337 103	Charges et produits exceptionnels
131 809	136 109	75 803	126 695	– 56 006	– 9 414	Dotations de l'exercice et reprises des provisions hors exploitation
45 898	79 386			– 45 898	– 79 386	Participation des salariés
726 680	1 124 185			– 726 680	– 1 124 185	Impôt sur les sociétés
		36 686	70 705	36 686	70 705	Résultats des sociétés mises en équivalence
897 776	**1 169 295**			**897 776**	**1 169 295**	**Bénéfice de l'exercice**
46 519 682	**71 760 386**	**46 519 682**	**71 760 386**			**Totaux**

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP

(en milliers de francs)

Actif

31 décembre 1980	31 décembre 1981	
15 716 635	**17 688 804**	**Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux**
155 158 440	**199 389 782**	**Banques, organismes et établissements financiers**
7 216 174	10 300 857	a - Comptes ordinaires
147 942 266	189 088 925	b - Prêts, emprunts et comptes à terme
64 673 790	**69 708 328**	**Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme, valeurs données en pension ou vendues ferme**
192 376 050	**242 041 118**	**Clientèle**
38 620 242	44 707 310	a - Créances commerciales
41 352 863	56 567 064	b - Autres crédits à court terme
53 751 148	68 814 818	c - Crédits à moyen terme
38 946 872	44 714 360	d - Crédits à long terme
19 704 925	27 237 566	Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle
		a - Sociétés et entrepreneurs individuels
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		b - Particuliers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		c - Divers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		Comptes d'épargne à régime spécial
		Bons de caisse
43 451 704	**61 291 786**	**Autres comptes**
29 817 129	39 845 831	Chèques et effets à l'encaissement
		Comptes exigibles après encaissement
11 812 458	19 049 371	Comptes de régularisation, provisions et divers
1 822 117	2 396 584	Opérations sur titres
9 688 004	**13 835 311**	**Titres de placement et d'investissements**
		Titres de placement
6 011 818	1 589 324	a - Fonds d'Etat, bons et obligations
3 676 186	5 819 877	b - Autres titres de placement
—	6 426 110	Titres d'investissements
5 566 825	**6 703 026**	**Investissements**
1 124 977	1 275 190	Titres de participation et de filiales
12 526	113 413	Prêts participatifs
452 079	622 199	Titres mis en équivalence
3 977 243	4 692 224	Immobilisations
1 998 070	**2 714 183**	**Opérations de crédit-bail**
		Obligations
		• en devises à moyen terme
		• en francs à long terme
		Emprunts participatifs
	99 050	**Fonds propres**
		Net
		Écart de réévaluation
		— Provision réglementée
		— Réserve réglementée
		• Écart sur éléments non amortissables
		• Écart excédentaire sur éléments amortissables
	99 050	Écarts d'acquisition des titres de participation
		Amortissements réglementés
		Amortissements complémentaires des investissements
		Provision pour investissement
		Réserves
		Capital
		Report à nouveau
		Plus-values de consolidation
		Intérêts hors-groupe
		Bénéfice de l'exercice
		Part du groupe dans les sociétés intégrées globalement
		Part du groupe dans les sociétés mises en équivalence
		Part des tiers dans les sociétés intégrées globalement
488 629 518	**613 471 388**	

Hors bilan

	1980	1981
Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	10 584 965	15 901 486
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	9 082 062	18 753 914
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	25 819 932	32 709 312
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	52 146 165	62 939 984
Autres engagements en faveur de la clientèle	6 196 110	8 909 762
Engagements de crédit-bail mobilier	313	1 243
Engagements de crédit-bail immobilier	674 268	773 257

Passif

31 décembre 1980	31 décembre 1981
29 137 476	**32 737 213**
136 652 450	**200 526 476**
13 237 821	21 077 578
123 414 629	179 448 898
48 338 113	**55 153 156**
207 955 428	**234 684 102**
33 985 528	39 292 425
32 082 804	38 145 937
31 331 230	36 549 635
17 681 538	18 516 722
11 990 048	13 198 024
4 173 170	6 994 039
36 301 327	41 881 080
40 409 783	40 106 240
51 909 852	**67 939 266**
24 709 782	32 920 007
25 656 925	33 059 927
1 543 145	1 959 332
7 745 239	**13 841 200**
4 624 023	7 064 569
3 121 216	6 776 631
12 033	**27 467**
5 981 151	7 393 213
(5 981 151)	**(7 294 163)**
164 660	146 629
537 013	534 239
227 876	206 416
9 067	8 076
471 698	471 698
116 577	114 166
2 008 937	2 497 741
1 507 000	1 632 580
12 925	11 191
543 563	1 115 931
381 835	654 546
897 776	**1 169 295**
822 366	1 035 006
36 686	70 705
38 724	63 584
488 629 518	**613 471 388**

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES

Filiales bancaires et financières

(En milliers de francs)

BNP Guyane

Part du groupe BNP 82,82 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	307 425	382 816	450 215
Total des dépôts de la clientèle et des banques	253 380	314 977	370 571
Chiffre d'affaires	32 732	47 328	64 098
Fonds propres extériorisés	12 017	12 735	15 085
Résultats de l'exercice	2 310	4 706	5 544

La Banque Nationale de Paris Guyane a continué d'apporter une participation active à la promotion économique du Département.

BNP Intercontinentale (Paris)

Part du groupe BNP 65,19 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	2 402 004	5 252 020	5 930 475
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1 957 874	4 254 911	4 728 529
Chiffre d'affaires	219 026	606 681	807 128
Fonds propres extériorisés	286 523	393 698	421 876
Résultats de l'exercice	15 759	39 826	45 806

Rappel pour mémoire des chiffres B.N.C.I. "O.I."

	1979
Total du bilan	1 815 893
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1 220 188
Chiffre d'affaires	165 092
Fonds propres extériorisés	115 942
Résultats de l'exercice	15 891

En 1981, la Banque Nationale de Paris "Intercontinentale" a procédé à une double augmentation de capital : celui-ci a d'abord été porté de 81 688 050 F à 82 516 000 F en application de la loi du 24 octobre 1980 relative à la distribution d'actions aux salariés ; il a ensuite été élevé à 100 000 000 F par incorporation de réserves. Les actions nouvelles émises dans le cadre de ces deux opérations ont été créées jouissance 1er janvier 1981. Les bénéfices de 1981 ressortent en augmentation de 15 %.
A Paris, le volume des dépôts des clients de l'agence du boulevard Malesherbes a légèrement progressé ; il en est de même des résultats dans l'Océan indien où des conditions climatiques moins défavorables ont permis une augmentation modérée de la production sucrière. Les succursales de Saint-Denis-de-la Réunion et de Port-Louis ont manifesté un bon rythme d'activité. Le groupe de Port-Louis a maintenu ses résultats et la succursale de Saint-Denis-de-la-Réunion a sensiblement accru les siens.

Banque pour l'Expansion Industrielle

Banexi (Groupe)

Part du groupe BNP 99,99 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	1 499 807	1 647 730	1 724 172
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1 271 558	1 195 481	1 219 069
Chiffre d'affaires	74 730	111 051	142 602
Fonds propres extériorisés	122 595	141 261	187 820
Résultats de l'exercice	28 592	49 274	44 348

Le résultat consolidé de la Banexi s'est élevé, après impôts, à 44,35 millions de francs contre 49,27 millions en 1980.
Le département "Négociations" a, malgré une conjoncture qui s'est révélée moins propice aux négociations d'entreprises, poursuivi son activité dans des conditions satisfaisantes.
L'activité "Participations" qui s'exerce soit directement, soit par le biais des filiales outils Codexi et Scintex S.A. a engendré un montant d'investissements industriels de 163 millions de francs.
Dans le domaine immobilier et malgré un net ralentissement du marché, le volume des ventes a été, hormis quelques cas isolés, relativement satisfaisant au cours de l'année. L'ensemble des filiales immobilières (Logexi, Soprexi, Cimoxi, Meunier Promotion) a enregistré des résultats après impôts s'élevant à 19,58 millions de francs contre 12,22 millions en 1980.

Natiobail

Part du groupe BNP 46,07 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	957 609	1 068 751	1 324 432
Total des dépôts de la clientèle et des banques	541 100	667 300	805 650
Chiffre d'affaires	183 536	209 428	234 507
Fonds propres extériorisés	207 458	229 131	272 461
Résultats de l'exercice	34 851	35 771	61 634

Les engagements pris par Natiobail au cours de l'exercice se sont élevés à 516 millions de francs. Ils concernent 42 nouveaux contrats de crédit-bail et l'extension d'un immeuble déjà en crédit-bail. Le capital de Natiobail s'élève en fin d'exercice à 262,35 millions de francs après avoir été augmenté de 40 millions à la suite de la création de la catégorie d'actions "N" qui a été mise à la disposition du public en janvier 1982.
Les loyers et préloyers de crédit-bail, les loyers de location simple et les revenus des sociétés civiles immobilières, non compris les charges refacturées aux locataires, ont atteint 214,2 millions de francs contre 185,7 millions en 1980.

Trois immeubles ont été cédés dans le courant de l'exercice, dont deux au titre de l'option d'achat offerte au locataire par le contrat de crédit-bail. Ces cessions ont entraîné une plus-value exceptionnelle de 19,2 millions de francs.

Natio Equipement

Part du groupe BNP 99,99 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	1 359 563	1 409 218	1 893 787
Total des dépôts de la clientèle et des banques	566 099	398 517	877 893
Chiffre d'affaires	504 388	662 126	749 450
Fonds propres extériorisés	78 130	162 119	174 258
Résultats de l'exercice	12 058	12 139	—

L'activité de Natio Equipement a été particulièrement soutenue au cours de l'exercice 1981, enregistrant en ce qui concerne les acquisitions de matériels destinés à la location une progression de 35 % sur l'exercice précédent. En effet, Natio Equipement a investi 1 013 millions de francs hors taxes en 1981 contre 750 millions de francs hors taxes en 1980. Il est apparu comme nécessaire de poursuivre l'effort d'autofinancement en affectant la totalité du bénéfice de l'exercice aux amortissements.

Natiocrédibail

Part du groupe BNP 99,99 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	285 241	380 677	546 189
Total des dépôts de la clientèle et des banques	76 710	176 219	287 374
Chiffre d'affaires	37 831	52 246	74 482
Fonds propres extériorisés	52 047	53 192	104 745
Résultats de l'exercice	7 694	10 503	12 130

Les nouveaux engagements pris par Natiocrédibail au cours de l'exercice se sont montés à 66,2 millions de francs. Les immobilisations nettes en exploitation représentaient en fin d'exercice :
— pour le crédit-bail : 402,4 millions de francs,
— pour la location simple : 9,9 millions de francs.
Le capital a été porté de 50 à 100 millions de francs par souscription de 500.000 actions nouvelles de 100 F.

Natiolocation

Part du groupe BNP 99,94 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	252 347	365 686	573 234
Total des dépôts de la clientèle et des banques	213 884	338 451	536 853
Chiffre d'affaires	57 778	109 152	165 393
Fonds propres extériorisés	791	2 293	4 317
Résultats de l'exercice	1 502	2 025	3 019

L'activité de Natiolocation, particulièrement soutenue au cours de l'exercice 1981, se traduit par 318 millions de francs hors taxes d'investissements destinés à la location contre 192 millions de francs hors taxes en 1980.

Cofifa

Part du groupe BNP 37,65 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	208 786	208 417	206 220
Total des dépôts de la clientèle et des banques	—	—	—
Chiffre d'affaires	12 776	12 569	8 990
Fonds propres extériorisés	69 927	141 333	141 034
Résultats de l'exercice	6 976	7 130	5 333

Au cours de l'exercice 1981, la société a poursuivi la gestion de son portefeuille de titres et de ses avoirs immobiliers en France et à l'étranger.
La compagnie a clos son exercice 1981 sur un résultat net de 5,4 millions de francs et distribué un dividende maintenu au même niveau que le précédent.

BNP Nouvelle-Calédonie

Part du groupe BNP 99,99%

	1979	1980	1981
Total du bilan	658 191	710 347	794 569
Total des dépôts de la clientèle et des banques	585 629	619 996	685 791
Chiffre d'affaires	65 560	89 102	111 281
Fonds propres extériorisés	21 509	27 515	37 860
Résultats de l'exercice	8 406	13 944	16 679

La BNP Nouvelle-Calédonie a poursuivi au cours de l'exercice 1981, son développement dans de bonnes conditions de rentabilité.
Les ressources ont augmenté de 10 % et les remplois de 20 %.
Les fonds propres après répartition s'élèveront à 48,5 millions de francs, ce qui permettra de procéder avant le 30 juin 1982 à une nouvelle augmentation de capital, de 20 millions à 30 millions de francs par incorporation de réserves.

Natiotrésorerie
Part du groupe BNP 99,99 %

	1980	1981
Total du bilan	4 263 686	11 318 804
Total des dépôts de la clientèle et des banques	4 092 330	10 790 352
Chiffre d'affaires	179 557	1 418 666
Fonds propres extériorisés	100 000	100 176
Résultats de l'exercice	176	3 341

L'activité de Natiotrésorerie s'est largement développée en 1981 puisque sa situation au 5 janvier 1982 dépassait les 10 milliards de francs. Le solde du capital a d'ailleurs, été appelé dans le courant du mois de novembre 1981, portant ainsi les fonds propres à la disposition de la société à 100 millions de francs. Comme au cours de l'exercice de démarrage de 1980, cette filiale est intervenue simultanément sur les marchés monétaires français et étrangers ainsi que sur les marchés obligataires en francs et en devises.

BNP public limited company (Londres)
Part du groupe BNP 100 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	8 009 128	14 130 591	18 152 648
Total des dépôts de la clientèle et des banques	7 250 375	12 886 476	16 557 434
Chiffre d'affaires	994 271	1 733 902	2 659 558
Fonds propres extériorisés	235 483	280 159	389 322
Résultats de l'exercice	50 200	79 744	109 501

Le total du bilan à la clôture de l'exercice 1981 marque une progression de 29 % par rapport à celui de fin 1980. Dans le même temps, les profits nets ont augmenté de 30 % pour s'établir à 8 784 000 de livres sterling. L'année 1981 a été excellente dans le domaine des opérations de trésorerie, change ainsi que dans l'ensemble des opérations en devises. En dépit d'une baisse du taux d'intérêts et d'un certain rétrécissement des marges, les profits en livres sterling ont été maintenus grâce à l'accroissement sensible des concours à la clientèle.

BNP Ireland
Part du groupe BNP 100 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	660 862	894 818	1 485 520
Total des dépôts de la clientèle et des banques	603 388	834 151	1 396 702
Chiffre d'affaires	53 060	93 891	143 531
Fonds propres extériorisés	12 943	18 754	54 033
Résultats de l'exercice	2 038	4 736	3 407

L'exercice 1981 s'est déroulé dans un contexte économique difficile marqué par une accentuation des tensions nées de la récession mondiale, qui se traduit pour l'Irlande par :
— une poussée de l'inflation (21 %),
— une augmentation du chômage,
— des difficultés croissantes pour les industries exportatrices.
Le résultat net a marqué un certain recul par rapport à celui, très favorable, de 1980. En septembre 1981, nous avons procédé à un accroissement des fonds propres de notre filiale sous forme d'actions de préférence pour un montant de 3,5 millions de livres irlandaises.

BNP Luxembourg S.A.
Part du groupe BNP 59,99 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	2 856 509	4 018 738	5 934 930
Total des dépôts de la clientèle et des banques	2 714 147	3 820 075	5 397 896
Chiffre d'affaires	238 708	454 131	771 263
Fonds propres extériorisés	71 925	76 586	88 788
Résultats de l'exercice	5 030	6 337	16 183

Les résultats nets sont en progression de 167 %.
L'augmentation des dépôts clientèle par rapport à l'année 1980 a eu un effet déterminant sur la rentabilité de la BNP Luxembourg S.A.
Une augmentation des fonds propres de 100 millions de francs luxembourgeois, portant le capital social de 420 millions à 520 millions de francs luxembourgeois, a rendu possible la progression enregistrée.

BNP Suisse
Part du groupe BNP 94,30 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	1 770 592	2 907 076	4 483 035
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1 465 264	2 523 069	3 932 536
Chiffre d'affaires	173 324	280 535	511 759
Fonds propres extériorisés	177 355	241 160	310 636
Résultats de l'exercice	17 277	20 599	31 877

Les résultats nets enregistrés par cette filiale sont en progression de 25 %. Elle a mis à profit les circonstances favorables au développement de ses activités, notamment dans le secteur des "Commodities", branche qui demeure son axe majeur de développement.

Europea de Financiacion Inversion y Promocion S.A.
Eurofip (Madrid)
Part du groupe BNP 50,00 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	93 959	120 666	171 178
Total des dépôts de la clientèle et des banques	—	—	—
Chiffre d'affaires	27 885	32 761	31 985
Fonds propres extériorisés	32 901	43 977	48 076
Résultats de l'exercice	5 886	7 601	6 210

L'action de cette filiale s'est déroulée au cours de 1981 dans une conjoncture économique et bancaire nettement moins favorable que par le passé ; on peut retenir :
- la concurrence accrue des autres banques étrangères,
- la détérioration de la qualité des risques dans certains secteurs,
- le resserrement des marges,
- la libéralisation de la règlementation relative aux investissements étrangers en Espagne.

Précisons que dans l'augmentation de capital prévue — 400 millions à 600 millions de pesetas —, seule la première tranche de 100 millions de pesetas a été appelée (30/9/1980). La deuxième tranche ne devrait pas être libérée avant le second semestre 1982.

French American Banking Corporation
FABC (New York) Groupe
Part du groupe BNP 100 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	4 111 862	5 150 905	8 639 939
Total des dépôts de la clientèle et des banques	3 784 459	4 729 248	7 943 435
Chiffre d'affaires	333 175	495 889	1 065 168
Fonds propres extériorisés	198 473	255 477	382 883
Résultats de l'exercice	47 034	67 921	110 649

La French American Banking Corporation de New York a pu, malgré la crise, développer favorablement ses différents domaines d'activité et enregistrer ainsi des profits nets record.

Bank of the West
Part du groupe BNP 100 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	527 793	3 561 381	5 323 907
Total des dépôts de la clientèle et des banques	455 334	3 058 520	4 621 606
Chiffre d'affaires	56 690	333 010	676 117
Fonds propres extériorisés	45 278	338 447	442 845
Résultats de l'exercice	1 718	9 479	37 446

L'année 1981 a vu la Bank of the West développer sensiblement ses activités, notamment vis-à-vis des entreprises, et l'exercice a été satisfaisant.

Société Financière pour les pays d'Outre-Mer
SFOM
Part du groupe BNP 53,20 %

	1980	1981
Total du bilan	320 669	220 039
Total des dépôts de la clientèle et des banques	64 073	10 594
Chiffre d'affaires	42 784	21 360
Fonds propres extériorisés	185 096	165 580
Résultats de l'exercice	19 533	4 874

Au 1er janvier 1981, la Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer a été scindée en deux sociétés :
1) La Société Financière pour les pays d'Outre-Mer (SFOM)
2) L'UOB Holding
La SFOM, qui détient les participations dans les banques associées d'Afrique et dans laquelle la BNP a accru sa participation (53,20 %) aux côtés de la Banque Bruxelles-Lambert et de la Dresdner Bank, a réalisé au titre de 1981 un profit net de 1 532 000 francs suisses.

United Overseas Bank Holding
UOB Holding
Part du groupe BNP 34,64 %

	1981
Total du bilan	197 122
Total des dépôts de la clientèle et des banques	—
Chiffre d'affaires	33 747
Fonds propres extériorisés	104 000
Résultats de l'exercice	26 349

L'UOB Holding, qui détient le capital de l'United Overseas Bank et dans laquelle la participation BNP est de 34,64 % aux côtés du groupe Bank of America, Banque Bruxelles-Lambert et Dresdner Bank, a affiché un résultat de 8 274 000 francs suisses au titre de l'exercice 1981.

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie

BMCI (Maroc)
Part du groupe BNP 50 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	2 393 936	2 460 533	2 934 748
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1 941 358	2 006 335	2 407 166
Chiffre d'affaires	159 575	173 033	214 045
Fonds propres extériorisés	88 671	88 901	108 444
Résultats de l'exercice	8 770	8 233	8 345

Au Maroc, où 1981 a été la première année de réalisation du nouveau plan quinquennal de développement économique, la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a poursuivi un bon mouvement d'affaires. Son capital a été porté de 50 à 65 millions de dirhams dans le courant de l'année, partie par incorporation de réserves.

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie

UBCI (Tunisie)
Part du groupe BNP 50 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	1 364 018	1 636 202	2 102 553
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1 037 838	1 266 425	1 594 692
Chiffre d'affaires	67 313	84 329	120 532
Fonds propres extériorisés	82 442	94 745	106 279
Résultats de l'exercice	6 262	7 355	6 265

En Tunisie enfin, où l'activité a enregistré un rythme de croissance comparable à celui de 1980, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, dont le capital a été porté à 5 millions de dinars par émission d'actions de numéraire et par incorporation de réserves, a terminé l'exercice dans de bonnes conditions et enregistré des résultats satisfaisants.

BNP Canada
Part du groupe BNP 100 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	1 432 856	3 011 249	3 939 862
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1 332 441	2 821 651	3 556 677
Chiffre d'affaires	149 055	321 018	767 878
Fonds propres extériorisés	33 567	48 397	214 517
Résultats de l'exercice	– 7 028	2 852	10 239

La Banque Nationale de Paris Canada a poursuivi son développement sur l'ensemble du territoire canadien et la nouvelle loi bancaire a permis à notre filiale en 1981, de devenir une banque à charte, de plein exercice. Cette transformation a conduit à porter le capital versé de la nouvelle banque de 8 000 000 de dollars canadiens à 39 658 000 de dollars canadiens.

Banco Fiduciario de Panama S.A.
Part du groupe BNP 90,09 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	1 008 250	1 320 985	1 843 293
Total des dépôts de la clientèle et des banques	895 271	1 167 478	1 604 885
Chiffre d'affaires	101 871	155 870	243 419
Fonds propres extériorisés	31 286	35 422	45 896
Résultats de l'exercice	246	637	2 038

Notre filiale a poursuivi en 1981 son développement dans des conditions satisfaisantes, notamment au plan de la rentabilité, malgré une conjoncture économique plutôt maussade, peu favorable à l'expansion des entreprises locales.

Banque pour le Commerce et l'Industrie

BCI Mer Rouge
Part du groupe BNP 50,99 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	225 385	426 221	708 229
Total des dépôts de la clientèle et des banques	145 400	216 533	351 755
Chiffre d'affaires	29 888	59 272	108 510
Fonds propres extériorisés	10 493	16 215	29 417
Résultats de l'exercice	5 790	9 699	17 114

A Djibouti, La Banque pour le Commerce et l'Industrie-Mer Rouge a accompli un exercice favorable et a obtenu de très bons résultats.
Le capital a été porté de 600 à 800 millions de francs Djibouti par incorporation de réserves.

BNP Daïwa Hong-Kong Ltd
Part du groupe BNP 60 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	449 587	527 810	790 728
Total des dépôts de la clientèle et des banques	405 008	474 042	725 804
Chiffre d'affaires	48 393	66 098	126 592
Fonds propres extériorisés	28 125	31 659	39 869
Résultats de l'exercice	2 730	4 113	2 251

Cette société financière a le statut de "registered deposit taking company" ; elle exerce son activité principalement sur Hong-Kong, Taïwan, la République de Corée, le Japon et les Philippines et participe également à des financements sur des pays du Sud-est asiatique et d'autres régions géographiques. Les résultats avant impôts de l'exercice 1981 (3 581 279 dollars de Hong-Kong contre 5 436 355 en 1980) ont été obérés par la nécessité de constituer une provision au titre d'une créance sur la Pologne.

Banque du Caire et de Paris
Part du groupe BNP 49 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	109 656	205 918	315 396
Total des dépôts de la clientèle et des banques	57 093	141 081	195 899
Chiffre d'affaires	10 433	23 761	47 093
Fonds propres extériorisés	40 429	46 728	54 319
Résultats de l'exercice	4 653	10 794	19 984

Au cours de cet exercice et notamment pendant le 4e trimestre, la BCP a été confrontée à un resserrement de la réglementation en matière d'encadrement du crédit et de change. Pour faire face à cette situation, un effort de collecte des dépôts est entrepris, qui, déjà, porte ses fruits puisque leur croissance est de l'ordre de 70 %. Les remplois, de leur côté, sont de 58 %. La rentabilité reste des plus satisfaisantes. Toutefois, il est à craindre que les nouvelles mesures citées affectent quelque peu les résultats de 1982.

Natioleasing Overseas Corporation
Part du groupe BNP 100 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	229 780	239 138	273 068
Total des dépôts de la clientèle et des banques	228 939	235 120	263 308
Chiffre d'affaires	4 471	57 926	85 217
Fonds propres extériorisés	201	854	4 870
Résultats de l'exercice	559	2 972	4 088

Au cours de l'exercice 1981, l'activité de Natioleasing Overseas Corporation a porté sur l'achat de 3 navires d'occasion d'une valeur globale de l'ordre de 20 millions de francs français et leur location sous forme de crédit-bail en francs, à moyen ou long terme, à diverses sociétés exerçant l'exploitation de ces navires hors de France.

BNP South East Asia Ltd
Part du groupe BNP 66,67 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	42 677	182 648	435 949
Total des dépôts de la clientèle et des banques	28 196	161 398	395 045
Chiffre d'affaires	1 024	21 012	54 744
Fonds propres extériorisés	13 969	15 451	21 453
Résultats de l'exercice	– 661	1 056	1 269

Le développement économique de Singapour s'est poursuivi en 1981, ainsi que celui de ses principaux partenaires commerciaux, la Malaysia et l'Indonésie. La BNP (South East Asia Ltd), de son côté, a continué d'étendre son action à l'ensemble des opérations de banque d'affaires, et d'étoffer progressivement son domaine d'intervention (syndication de prêts, introduction en bourse, etc) sur les pays de son ressort géographique.

French Australian Financial Corporation

F.A.F.C. Sydney
Part du groupe BNP 100 %

	1980	1981
Total du bilan	427 588	1 292 402
Total des dépôts de la clientèle et des banques	350 139	1 231 922
Chiffre d'affaires	47 735	127 456
Fonds propres extériorisés	28 124	34 459
Résultats de l'exercice	257	1 165

La French Australian Financial Corporation est une merchant bank australienne, son activité comprend les crédits à moyen terme, le leasing, le suivi et le montage financier des grands projets pour la mise en valeur des ressources naturelles de l'Australie.

Natioleasing - Cayman Ltd
Part du groupe BNP 100 %

	1980	1981
Total du bilan	26 150	39 875
Total des dépôts de la clientèle et des banques	23 599	38 072
Chiffre d'affaires	2 339	7 812
Fonds propres extériorisés	45	798
Résultats de l'exercice	582	431

Au cours de l'exercice 1981, Natioleasing Cayman Limited a poursuivi son activité portant sur le leasing de conteneurs et d'hélicoptères.

BNP Jersey Trust Company Ltd
Part du groupe BNP 94 %

	1981
Total du bilan	289
Total des dépôts de la clientèle et des banques	—
Chiffre d'affaires	332
Fonds propres extériorisés	—
Résultats de l'exercice	6

L'activité de la Jersey Trust Company est strictement limitée à un service purement juridique et administratif en matière de gestion de fortune :
— constitution de trusts,
— constitution de "trading company" pour permettre le regroupement d'avoirs sous forme de sociétés.
Les résultats sont relativement modestes, mais les contacts pris au cours de l'année 1981 permettent d'envisager des perspectives encourageantes.

Giveco
Part du groupe BNP 60,00 %

	1981
Total du bilan	21 798
Total des dépôts de la clientèle et des banques	8 749
Chiffre d'affaires	—
Fonds propres extériorisés	11 882
Résultats de l'exercice	— 117

Cette société, dont la BNP détient 60 % depuis le 2 juin 1981 aux côtés du groupe Safdie, a pour actif 55 % des actions de la banque Multicommerciale.

Arab European Financial Management
A.R.E.F.
Part du groupe BNP 22 %

	1981
Total du bilan	249 599
Total des dépôts de la clientèle et des banques	117 910
Chiffre d'affaires	—
Fonds propres extériorisés	30 762
Résultats de l'exercice	63

Etablissement financier associé, l'A.R.E.F. réalise toutes les activités propres à une compagnie financière et est plus particulièrement spécialisé dans :
— le montage, la syndication de prêts en dinars de Koweit ou en devises étrangères dans le Moyen-Orient,
— l'octroi d'avances et de financements commerciaux aux sociétés locales.

BNP US Finance Corporation
Part du groupe BNP 100 %

	1981
Total du bilan	1 252 911
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1 251 616
Chiffre d'affaires	105 721
Fonds propres extériorisés	6
Résultats de l'exercice	126

Il s'agit d'une société créée pour l'émission aux États-Unis de papier commercial avec la garantie de la BNP Paris.
La société a été constituée en 1981 avec un capital de 1 000 dollars US. Elle a commencé à opérer fin mars 1981 et son encours de papier commercial est monté progressivement jusqu'aux environs de 200 millions de dollars US.

Autre filiale
(En milliers de francs)

Investexport
Part du groupe BNP 99,99%

	1979	1980	1981
Total du bilan	10 195	11 418	6 231
Total des dépôts de la clientèle et des banques	—	—	—
Chiffre d'affaires	322	—	14
Fonds propres extériorisés	9 990	10 094	5 135
Résultats de l'exercice	104	— 9	— 326

Au cours de l'exercice 1981, la société a effectué les investissements suivants :
— 20 250 Pesos mexicains dans le fonds "Fomentos Parimex", fonds de co-investissement franco-mexicain à capital variable qui est destiné à aider l'implantation d'entreprises françaises au Mexique, dans la perspective d'un accroissement de leurs exportations.
— 240 000 francs dans la société Saprogex Afrique, société créée avec le groupe Renault pour regrouper des exportations de faibles montants unitaires effectuées par des P.M.E. françaises sur ce continent. D'autre part, Investexport a étudié d'autres interventions en capital au Mexique, en Chine et aux Amériques en accompagnement d'exportations françaises.

Banques et institutions financières associées
(En milliers de francs)

Banque Arabe et Internationale d'Investissement
BAII (Paris)
Part du groupe BNP 11,23 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	8 535 139	10 739 221	13 369 860
Total des dépôts de la clientèle et des banques	7 924 499	10 001 469	12 372 637
Chiffre d'affaires	845 438	1 244 802	1 927 167
Fonds propres extériorisés	125 379	254 549	247 050
Résultats de l'exercice	16 247	20 423	35 383

La BAII a poursuivi et développé ses interventions en tant que banque d'affaires ainsi que son activité de financement d'opérations immobilières notamment en France, en Italie, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale
BIAO (Groupe)
Part du groupe de la Cie Financière France Afrique (Cofifa) : 51 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	13 909 176	17 803 767	20 009 209
Total des dépôts de la clientèle et des banques	6 863 531	8 116 504	9 162 885
Chiffre d'affaires	1 340 329	1 839 095	2 361 318
Fonds propres extériorisés	266 539	337 564	343 834
Résultats de l'exercice	28 131	36 486	38 155

Au 31 décembre 1981, le bilan BIAO fait ressortir une nette progression des crédits à moyen et long terme principalement à l'exportation ; le processus de filialisation des agences africaines a été mené à son terme.
En résultat, le produit net bancaire augmente de 28 %.

Société Financière Européenne Luxembourg
SFE (Groupe)
Part du groupe BNP 11,11 % dans SFE Luxembourg

	1979	1980	1981
Total du bilan	9 422 838	13 108 282	17 949 972
Total des dépôts de la clientèle et des banques	8 702 621	11 731 985	15 695 170
Chiffre d'affaires	1 438 231	1 869 042	3 435 866
Fonds propres extériorisés	633 773	640 326	738 773
Résultats de l'exercice	52 662	69 529	93 625

En dépit d'une situation économique internationale assez dépressive, les résultats du groupe ont été satisfaisants grâce à une activité croissante due en partie à la diversification des opérations engagées il y a quelques années, qui prévoit notamment un renforcement de la branche banque d'affaires.

Australian European Finance Corporation
AEFC (Sydney) Groupe
Part du groupe BNP 23 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	1 287 372	1 944 560	3 098 451
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1 043 454	1 587 743	2 845 182
Chiffre d'affaires	116 016	216 377	375 218
Fonds propres extériorisés	75 160	90 024	151 511
Résultats de l'exercice	11 499	18 730	32 409

Le total du bilan a atteint 479 millions de dollars australiens contre 365 millions à la fin de l'exercice précédent. Les résultats ont suivi une progression parallèle et le bénéfice net est passé de 3 500 000 dollars australiens à 5 000 000 au 30 juin 1981.

United Bank for Africa Ltd
UBA (Nigeria)
Part du groupe BNP 30,70 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	9 302 046	14 313 038	22 749 826
Total des dépôts de la clientèle et des banques	8 204 070	13 148 081	21 740 549
Chiffre d'affaires	585 945	747 123	1 023 203
Fonds propres extériorisés	474 740	647 275	851 769
Résultats de l'exercice	128 503	167 130	205 148

Au Nigéria, notre banque associée, l'United Bank for Africa Ltd, dont le réseau comprend maintenant plus de 75 sièges, continue d'accompagner l'expansion économique du pays, laquelle s'est cependant quelque peu ralentie dans le courant de 1981 à la suite de la baisse de ses revenus pétroliers.
Les bénéfices continuent de croître, mais à une cadence réduite, du fait notamment de l'augmentation importante des frais généraux, en large mesure imputable à l'expansion du réseau.

Banco del Atlantico
Part du groupe BNP 19,82 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	3 005 628	5 799 389	9 296 256
Total des dépôts de la clientèle et des banques	2 788 416	5 099 475	8 507 595
Chiffre d'affaires	507 584	986 734	1 897 854
Fonds propres extériorisés	128 482	207 299	337 079
Résultats de l'exercice	41 170	67 164	36 132

Le Banco del Atlantico a poursuivi vigoureusement l'expansion de son réseau d'agences, notamment en province, tant par création de sièges nouveaux que par absorption de banques locales.

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie

BICI du Niger
Part du groupe BNP 99,94 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	31 402	127 690	161 153
Total des dépôts de la clientèle et des banques	21 518	101 184	93 730
Chiffre d'affaires	647	11 538	23 426
Fonds propres extériorisés	12 000	17 108	16 885
Résultats de l'exercice	— 2 892	— 223	3 756

Avec les résultats qui atteignent 152,8 millions de francs CFA, la BICI du Niger est résolument entrée dans sa phase bénéficiaire.

Euro Latinamerican Bank Ltd Eulabank
Part du groupe BNP 4,8 %

	1979	1980	1981
Total du bilan	3 191 879	4 493 939	7 362 378
Total des dépôts de la clientèle et des banques	2 883 498	4 076 500	6 456 961
Chiffre d'affaires	—	—	—
Fonds propres extériorisés	173 114	238 421	282 071
Résultats de l'exercice	29 299	39 314	51 461

Cet exercice, en dépit des difficultés d'ordre économique rencontrées par certains pays de la zone, a été caractérisé par la poursuite de l'expansion de la banque qui s'est attachée à étendre le champ de ses activités.

Banco Cidade de São Paulo
Part du groupe BNP 45 %

	1981
Total du bilan	755 555
Total des dépôts de la clientèle et des banques	143 132
Chiffre d'affaires	192 642
Fonds propres extériorisés	70 670
Résultats de l'exercice	20 107

La BNP a acquis le 2 juin 1981 :
1° une participation de 45 % dans le capital du Banco Cidade de São Paulo, aux côtés du groupe Safdie.
Cette banque commerciale, qui a 10 agences au Brésil, a connu au cours du second semestre un développement sensible de ses activités, avec l'appui de la BNP qui a détaché deux de ses collaborateurs. Les résultats sont en progrès très net.
2° une participation minoritaire aux côtés du même associé brésilien dans 8 sociétés dont les activités sont complémentaires de celles de la banque commerciale. Celles-ci ont connu, pour la plupart, une évolution satisfaisante de leurs activités, dont l'ampleur est du reste assez modeste.

BNP Bank N.V. (Amsterdam)
Part du groupe BNP 99,80 %

	1981
Total du bilan	1 143
Total des dépôts de la clientèle et des banques	—
Chiffre d'affaires	—
Fonds propres extériorisés	1 143
Résultats de l'exercice	— 12

Cette filiale bancaire, contrôlée à 100 % par la succursale d'Amsterdam, a été créée en date du 4 décembre 1981, avec le statut officiel d'Institut de Crédit.
Rappelons que son activité est essentiellement axée sur les crédits à court et moyen terme en euro-devises ou florins, au profit de la clientèle étrangère de notre succursale d'Amsterdam et en particulier, dans les cas où l'applicabilité des conventions de non double imposition entre les Pays-Bas et l'étranger serait essentielle pour permettre à notre siège d'être compétitif par rapport à la concurrence.
Le capital versé s'élève actuellement à 500 000 florins pour un capital autorisé de 2 500 000 florins.
La constitution de cette société a entraîné divers frais s'élevant au total, au 31/12/81 à 5 000 florins ce qui explique que le résultat net ressort à — 5 000 florins.

Banque Multicommerciale (Zurich)
Part du groupe BNP 100 %

	1981
Total du bilan	756 922
Total des dépôts de la clientèle et des banques	626 092
Chiffre d'affaires	126 317
Fonds propres extériorisés	66 659
Résultats de l'exercice	— 1 799

La BNP a acquis le 2 juin 1981, une participation dans cette banque suisse aux côtés du même associé brésilien, le groupe Safdie. La banque Multicommerciale a poursuivi en 1981 ses activités d'une manière satisfaisante, bien que ses résultats aient quelque peu fléchi.

Banca Lopez Quesada S.A.
Part du groupe BNP 76,71 %

	1981
Total du bilan	3 521 873
Total des dépôts de la clientèle et des banques	1 203 318
Chiffre d'affaires	259 292
Fonds propres extériorisés	273 284
Résultats de l'exercice	— 24 625

La conjoncture économique espagnole s'est sensiblement dégradée en 1981 entraînant une plus grande vulnérabilité dans certains secteurs. Le résultat de l'exercice comporte à la fois les réalisations déficitaires avant notre prise de contrôle majoritaire (soit 621,3 millions de pesetas) et celle des cinq derniers mois de l'année qui ont fait ressortir des profits.
Le résultat final peut être considéré comme satisfaisant s'agissant d'un exercice de transition marqué par de nombreuses charges exceptionnelles, en particulier celles liées à l'assainissement du bilan.

N.B. — Les contrevaleurs ont été calculées sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

ABECOR

LA BNP est membre d'ABECOR (Associated Banks of Europe), Association constituée par 9 banques européennes, parmi les plus importantes de leurs pays, afin de mettre à la disposition de leurs clients, entreprises et particuliers, dans le monde entier, une gamme complète de services bancaires.
L'efficacité d'ABECOR est incomparable : elle repose non seulement sur des ressources dépassant 400 milliards de dollars, mais sur son expérience dans le domaine financier international et sur sa rapidité d'intervention qu'elle doit à un réseau de 12 000 agences installées dans 120 pays.

Les banques membres de l'ABECOR sont :
- Algemene Bank Nederland (Pays-Bas)
- Banca Nazionale del Lavoro (Italie)
- Banque Bruxelles Lambert (Belgique)
- Banque Nationale de Paris (France)
- Barclays Bank (Royaume-Uni)
- Bayerische Hypotheken und Wechsel Bank (Allemagne)
- Dresdner Bank (Allemagne)
- Österreichische Länderbank (Autriche)
- Banque Internationale à Luxembourg (Luxembourg).

Membre associé :
- Banque de la Société Financière Européenne (Paris).

Mundoprint Editeur
91 Champs Elysées Paris 8e

Conception
Information et Graphisme

Photos : Groupe BNP, Philippe Pons

IMPRIMÉ EN FRANCE PAR KAPP ET LAHURE Z.I. N° 1 - 27000 EVREUX

BNP

BILAN SOCIAL 1981

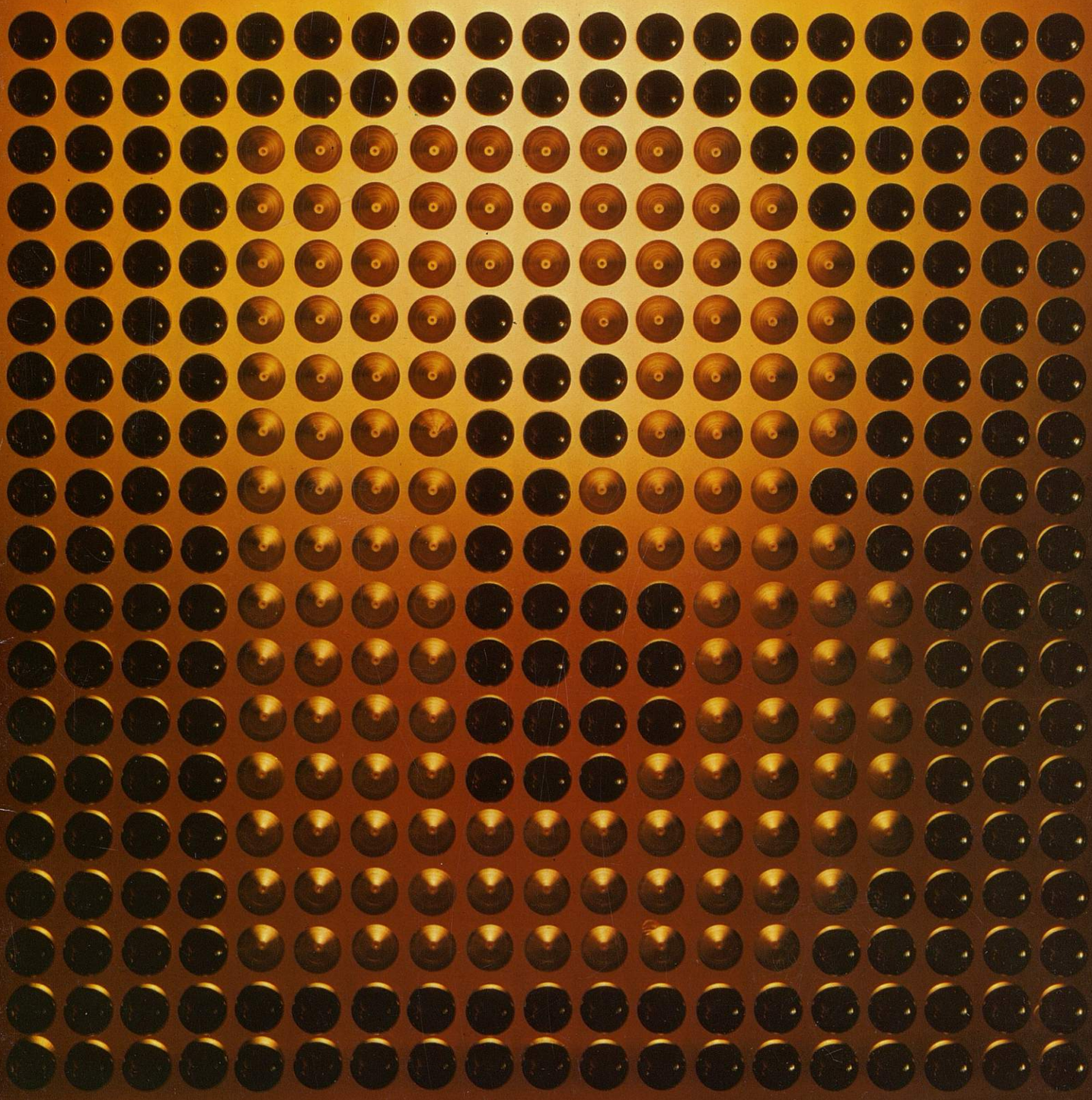

BNP
BILAN SOCIAL
exercice 1981

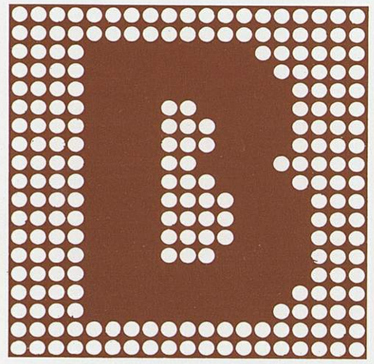

- L'emploi et le personnel P 2
- Les rémunérations P 12
- La formation P 19
- Les conditions de travail P 22
- Les relations professionnelles P 27
- Les avantages sociaux P 29

L'EMPLOI ET LE PERSONNEL

Effectifs

Caractéristiques générales du personnel

Absentéisme

EFFECTIFS DE LA BNP

	1979	1980	1981
EFFECTIF MOYEN MENSUEL EN MÉTROPOLE (nombre obtenu en additionnant les effectifs de chaque fin de mois et en divisant le total par 12)	48 237	47 683	47 075
dont : Employés	21 623	20 214	18 915
Gradés	21 484	22 258	22 880
Cadres	5 130	5 211	5 280
EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE Ces chiffres ne comprennent que les effectifs employés en métropole par la B.N.P.	**48 041**	**47 387**	**46 760**
Il convient d'y ajouter : – le personnel BNP – gradés et cadres – affecté dans les sièges et bureaux de représentation de la B.N.P. dans les pays étrangers et départements d'Outre-Mer	162	169	199
– le personnel B.N.P. détaché dans les filiales et banques associées reprises dans le bilan consolidé du groupe	365	402	404(*)
– le personnel B.N.P. détaché dans d'autres banques ou institutions financières associées	286	281	286

(*) à l'étranger : 107

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

	1979	1980	1981
PARIS			
Direction Générale & Org. Administratifs	10 429	10 140	9 968
Sièges	8 490	8 396	8 352
PROVINCE			
Direction Générale & Org. Administratifs	5 211	5 057	4 786
Sièges	23 911	23 794	23 654
ENSEMBLE			
Direction Générale & Org. Administratifs	15 640	15 197	14 754
Sièges	32 401	32 190	32 006
Total	48 041	47 387	46 760

Répartition géographique 1981

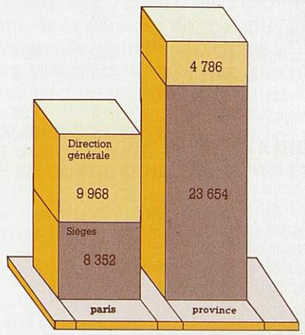

Les effectifs de la Banque ont diminué de 627 personnes en 1981, ce qui représente un peu plus de 1 % du total des effectifs :

– Les Organismes Administratifs, dont le fonctionnement est largement influencé par l'évolution des techniques informatiques, ont assuré l'essentiel de cette diminution ;

– Les effectifs de la Direction Générale sont demeurés stables sous l'effet du renforcement des équipes d'« Organisation et Informatique » et des moyens venant en appui à l'exploitation notamment dans le domaine international (le Commerce extérieur, les Affaires financières internationales) ;

– Les sièges métropolitains sont pratiquement restés au même niveau avec un allégement d'effectifs limité à 0,5 %. Cette évolution d'ensemble est la conséquence des transformations profondes des moyens et des techniques de traitement des opérations de banque. Afin de consolider l'acquis et de préparer la Banque à engager de nouvelles et importantes réformes tout en améliorant encore le service de la clientèle, les effectifs seront stabilisés pendant deux ans.

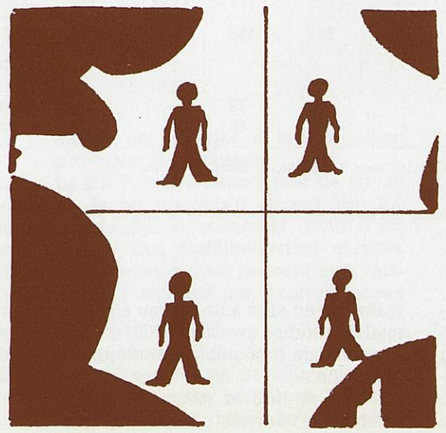

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

	1979				1980				1981			
	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total
ENTRANTS A TEMPS COMPLET Entrants du 1/1 au 31/12 : ..	**2 513**	**250**	**119**	**2 882**	**2 176**	**239**	**119**	**2 534**	**2 162**	**233**	**90**	**2 485**
Nombre total d'embauches dans l'année :	1 837	71	7	1 915	1 490	38	9	1 537	1 592	29	10	1 631
● à durée indéterminée ..	1 581	71	7	1 659	1 213	37	9	1 259	1 333	26	10	1 369
● à durée limitée	256	–	–	256	277	1	–	278	259	3	–	262
dont nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	(1 592)	(25)	–	(1 617)	(1 079)	(10)	–	(1 089)	(1 335)	(4)	–	(1 339)
● Retour disponibilité ou congés sans solde	406	145	11	562	435	173	3	611	444	176	5	625
● Retour service national	193	5	–	198	176	7	–	183	124	4	–	128
● Divers (intégrations, retours extérieur ou filiales) ..	77	29	101	207	75	21	107	203	2	24	75	101
SORTANTS A TEMPS COMPLET Sortants du 1/1 au 31/12 : ...	**1 834**	**908**	**342**	**3 084**	**1 771**	**1 004**	**413**	**3 188**	**1 492**	**990**	**416**	**2 898**
dont sortant définitifs	(1 008)	(606)	(231)	(1 845)	(991)	(710)	(300)	(2 001)	(784)	(736)	(318)	(1 838)
soit :												
● Retraités (*)	140	439	187	766	158	496	251	905	141	565	271	977
● Décès	29	36	12	77	30	40	12	82	21	28	17	66
● Démissions (1)	578	117	28	723	561	158	34	753	380	118	29	527
● Licenciement (2) et révocations (**)	126	14	4	144	118	16	3	137	136	24	–	160
● Fin de contrats à durée limitée	135	–	–	135	124	–	–	124	106	1	1	108
● Départs en disponibilité ou congés sans solde	649	261	15	925	636	258	6	900	573	228	10	831
● Départs service national	168	2	–	170	137	1	–	138	113	3	–	116
● Divers (détachements extérieur ou filiales)	9	39	96	144	7	35	107	149	2	23	88	113
AGENTS A MI-TEMPS Agents travaillant à mi-temps au 31/12 :	–	–	–	–	–	–	–	–	**362**	**216**	**10**	**588**
– dont entrants (agents recrutés à mi-temps ou précédemment placés en disponibilité ou en congés sans solde)	–	–	–	–	–	–	–	–	(71)	(21)	–	(92)
Sortants	–	–	–	–	–	–	–	–	11	1	–	12
Total des Entrants du 1/1 au 31/12	2 513	250	119	2 882	2 176	239	119	2 534	2 233	254	90	2 577
Total des Sortants (***) du 1/1 au 31/12	1 834	908	342	3 084	1 771	1 004	413	3 188	1 684	1 099	421	3 204
DIFFÉRENCE	**+ 679**	**– 658**	**– 223**	**– 202**	**+ 405**	**– 765**	**– 294**	**– 654**	**+ 549**	**– 845**	**– 331**	**– 627**
Au cours de la période d'essai :												
(1) Démissions	102	–	–	102	79	–	1	80	91	1	–	92
(2) Licenciements	57	–	–	57	48	–	–	48	66	–	–	66

(*) Nombre de collaborateurs retraités pris en charge par la Caisse de Retraites au cours de l'année :
1979 : 852, 1980 : 962, 1981 : 942.
(**) Révocations : 1979 : 32, 1980 : 34, 1981 : 30.
(***) A partir de 1981, dans ces chiffres et dans l'ensemble des statistiques, les agents ont été décomptés pour moitié soit l'équivalent de 294 agents à temps complet.

Malgré une légère diminution d'effectifs, la B.N.P. a continué à pratiquer une présence très active sur le marché du travail où elle a recruté 1 631 personnes soit 6 % de plus qu'en 1980 : le mouvement des entrées/sorties se maintient en effet à un niveau élevé (le total des sorties avoisine 3 000) grâce à l'importance du nombre des départs à la retraite.
En 1982 et 1983 le niveau global de l'embauche devrait continuer à progresser de façon significative notamment sous l'effet de la signature d'un contrat de solidarité favorisant les départs anticipés à la retraite.

Départs à la retraite

	Emp	Gradés	cl. II	cl. III	cl. IV	Cadres	cl. V	cl. VI	cl. VII et plus
Hommes	86	198	73	62	61	221	42	47	134
Femmes	55	367	180	115	74	50	24	19	5
Total	141	565	253	177	135	271	66	66	139

CONTRATS A DURÉE LIMITÉE

	1979	1980	1981	
				dont mi-temps
Salariés ayant un contrat à durée limitée au 31/12 de l'année précédente	182	222	296	0
Mouvements pendant l'année considérée :				
Entrées	256	278	344	37
Sorties	135	124	133	4
Transformations en embauche à durée indéterminée	81	80	270	–
Salariés ayant un contrat à durée limitée au 31/12 de l'année considérée (*)	222	296	237	33

A la fin de 1981 les agents sous contrat à durée déterminée ne représentent guère plus de 0,5 % du total des effectifs et sont pour l'essentiel employés en remplacement d'agents absents, notamment pour congés de maternité. Au demeurant, ces collaborateurs bénéficient d'une priorité d'embauche au terme de leur contrat et sont effectivement intégrés à titre définitif dans une large proportion (plus de la moitié pour ces trois dernières années).

(*) Nombre de contrats à durée limitée dont la durée est supérieure à un an : 55.

AGENTS TEMPORAIRES ET OCCASIONNELS, STAGIAIRES DE VACANCES

Dépenses afférentes à ces agents

1979 85 367 900 F soit 1,68 % des charges de personnel de 1979

1980 93 544 000 F soit 1,59 % des charges de personnel de 1980

1981 115 909 400 F soit 1,72 % des charges de personnel de 1981

	1979	1980	1981
temporaires	15 114 000 F	15 078 600 F	19 300 000 F
occasionnels	31 860 900 F	36 489 800 F	44 686 400 F
stagiaires de vacances	38 393 000 F	41 975 600 F	51 923 000 F

Globalement ces dépenses ont enregistré une croissance de près de 24 % liée à la mise en chantier de l'importante opération d'enrichissement des fichiers extra-comptables de la Banque, opération de caractère exceptionnel, pour laquelle il a été nécessaire de dégager des moyens supplémentaires.

Agents temporaires :
Le travail temporaire est défini comme tout travail effectué par un salarié embauché et rémunéré par une entreprise dont l'activité exclusive est de mettre des salariés à la disposition provisoire d'utilisateurs.
La B.N.P. utilise cette forme de travail de façon marginale (moins de 300 personnes actuellement pour l'ensemble des établissements) et pour des besoins qui ne peuvent être valablement satisfaits par d'autres formes d'emploi.

Agents occasionnels :
Ce sont des agents travaillant régulièrement à temps partiel en majorité pour une durée inférieure à l'équivalent d'une activité mensuelle à mi-temps
La plupart de ces agents effectuent des tâches d'entretien mais peuvent aussi avoir des emplois d'archivistes, de chargés de courrier, garçons de courses...

Stagiaires de vacances (1) :
Cette catégorie de personnel ne concerne que les étudiants de plus de 18 ans avec une dérogation d'âge (minimum 16 ans révolus à la date d'engagement prévue) pour les enfants d'agents de la Banque.

(1) Précédemment dénommés « Personnel épisodique ».

Nombre total de journées de travail des stagiaires de vacances :

1979	1980	1981
235 000	239 100	246 600

Tout en constituant une réelle souplesse d'emploi à l'occasion des périodes de congé, l'appel à des stagiaires de vacances permet d'initier de nombreux jeunes (environ 4 000 dans l'année) aux réalités de l'entreprise entre deux périodes de scolarité. Dans leur grande majorité (77 %) ces jeunes sont placés pour quelques semaines dans les réseaux d'exploitation.

NOMBRE D'AGENTS EN DISPONIBILITÉ OU EN CONGÉ SANS SOLDE

au 31-12-1979	au 31-12-1980	au 31-12-1981
1 608 (878*)	1 629 (943*)	1 658 (959*)

(*) Dont suite maternité

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PERSONNEL

Trois caractéristiques essentielles apparaissent à l'examen des tableaux suivants :
– un volume équilibré d'emplois entre les agents des deux sexes, mais inégalement réparti dans la pyramide hiérarchique ;
– la confirmation d'une certaine maturation de la population B.N.P. ;
– une pyramide hiérarchique à l'intérieur de laquelle les gradés représentent pour la première fois plus de la moitié des effectifs globaux.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES HIÉRARCHIQUES ET PAR SEXE :

	1979			1980			1981		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
EMPLOYÉS	8 352	12 386	20 738	7 737	11 665	19 402	7 219	10 852	18 071
Coeff. 290	602	589	1 191	452	434	886	511	492	1 003
Coeff. 300	710	695	1 405	533	599	1 132	483	520	1 003
Coeff. 315	53	2	55	52	1	53	46	1	47
Coeff. 320	1 796	2 323	4 119	1 605	2 032	3 637	1 346	1 690	3 036
Coeff. 335	84	4	88	78	5	83	77	6	83
Coeff. 345	2 381	4 422	6 803	2 243	4 016	6 259	2 048	3 588	5 636
Coeff. 350	52	4	56	66	3	69	56	4	60
Coeff. 365	2 674	4 347	7 021	2 708	4 575	7 283	2 652	4 551	7 203
GRADÉS	11 399	10 792	22 191	11 663	11 127	22 790	12 024	11 413	23 437
Classe II.....	4 401	6 272	10 673	4 501	6 470	10 971	4 682	6 664	11 346
Classe III	3 616	2 896	6 512	3 727	2 974	6 701	3 800	3 043	6 843
Classe IV	3 382	1 624	5 006	3 435	1 683	5 118	3 542	1 706	5 248
CADRES	4 403	709	5 112	4 456	739	5 195	4 461	791	5 252
Classe V	1 334	349	1 683	1 363	353	1 716	1 341	389	1 730
Classe VI	1 308	280	1 588	1 293	298	1 591	1 340	298	1 638
Classes VII et plus	1 761	80	1 841	1 800	88	1 888	1 780	104	1 884
Effectifs au 31/12.....	24 154	23 887	48 041	23 856	23 531	47 387	23 704	23 056	46 760

LES FEMMES A LA B.N.P.
Elles représentent près de la moitié de l'ensemble du personnel. Cependant, on ne retrouve pas la même répartition dans les différents échelons de la pyramide hiérarchique où les femmes représentent environ 50 % du total des gradés et seulement 15 % du total des cadres.

Malgré les incontestables progrès enregistrés en matière de promotion féminine pendant ces dernières années, bien des efforts restent encore à faire afin d'ouvrir plus largement l'accès à des postes de responsabilités aux collaboratrices qui souhaitent faire carrière.

Alors que la Banque se doit de préparer un important mouvement de relève au sein de sa hiérarchie, il ne saurait être question de se priver de l'indiscutable potentiel de talents féminins existant à la B.N.P. d'autant que, par expérience, il est démontré que la réussite dans des postes d'autorité ou dans des fonctions d'exploitation n'est pas l'apanage exclusif du sexe masculin.

Il va de soi que l'objectif de la Banque n'est pas d'assurer in fine un équilibre parfait entre les deux sexes qui ne tiendrait pas compte de la spécificité du rôle de la femme au sein de la cellule familiale mais il paraît normal et souhaitable d'accentuer la place des femmes dans la hiérarchie de la Banque à la mesure de leurs capacités.

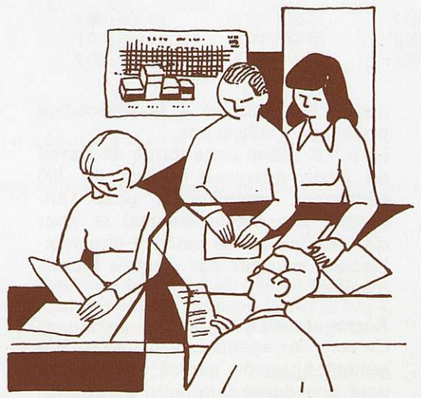

EMPLOYÉS

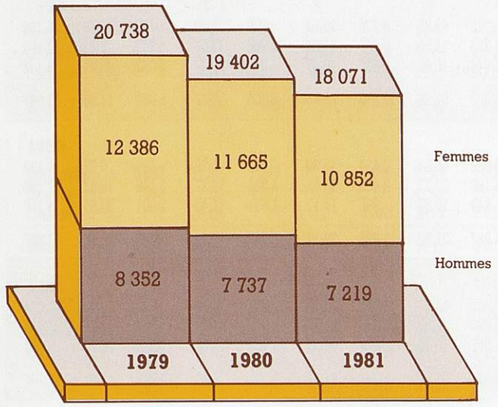

TOTAL

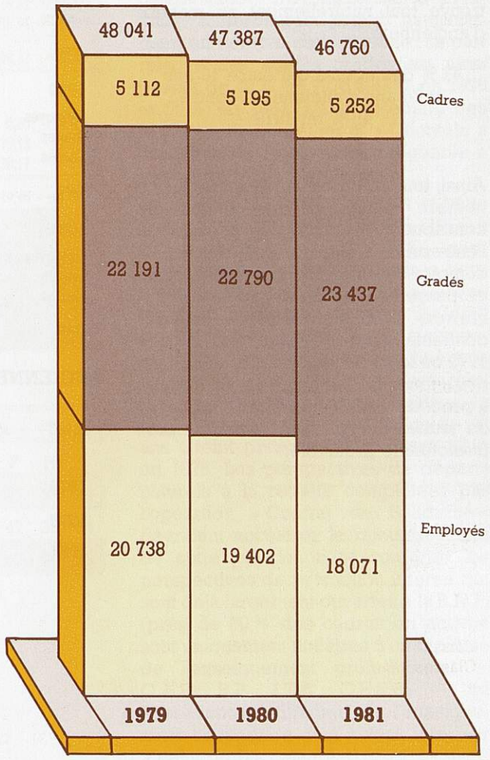

GRADÉS

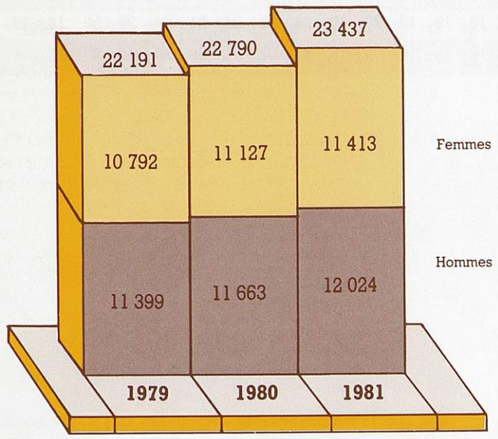

CADRES

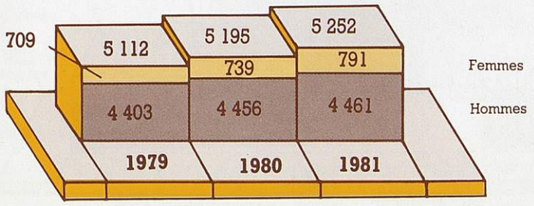

LES AGENTS B.N.P. : UNE POPULATION QUI MURIT

A la B.N.P. l'âge moyen s'établit à 36 ans pour les hommes et 35 ans pour les femmes, plus de la moitié des agents ayant entre 30 et 50 ans. Ce phénomène de vieillissement relatif se retrouve tout naturellement en matière d'ancienneté :

47 % des agents ont entre 10 ans et 30 ans d'ancienneté contre 40 % en 1979

Ainsi, tout en continuant à accueillir en nombre significatif des jeunes qui contribuent à renouveler le tissu de l'entreprise, la Banque peut désormais compter sur un personnel mieux formé et possédant déjà une bonne expérience professionnelle, ce qui contraste avec le début des années 1970 où le développement accéléré de notre fonds de commerce avait conduit à procéder à des embauches massives de jeunes agents sans formation professionnelle préalable.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES HIÉRARCHIQUES ET PAR ANCIENNETÉ

	Moins de 5 ans		de 5 à 9 ans		de 10 à 19 ans		de 20 à 29 ans		30 ans et plus		Totaux
1979		%		%		%		%		%	
Employés	7 297	35,18	9 717	46,85	3 238	15,61	329	1,60	157	0,76	20 738
Gradés	774	3,48	4 769	21,50	9 308	41,94	3 952	17,81	3 388	15,27	22 191
Cadres	135	2,64	544	10,65	832	16,27	1 544	30,20	2 057	40,24	5 112
Total	8 206	17,09	15 030	31,28	13 378	27,85	5 825	12,12	5 602	11,66	48 041
1980											
Employés	6 395	32,96	9 089	46,84	3 434	17,70	345	1,78	139	0,72	19 402
Gradés	563	2,47	5 189	22,77	9 499	41,68	4 391	19,27	3 148	13,81	22 790
Cadres	122	2,35	549	10,57	892	17,17	1 631	31,40	2 001	38,51	5 195
Total	7 080	14,94	14 827	31,29	13 825	29,17	6 367	13,44	5 288	11,16	47 387
1981											
Employés	6 088	33,69	7 701	42,62	3 775	20,89	384	2,12	123	0,68	18 071
Gradés	566	2,42	4 989	21,29	10 022	42,76	4 995	21,31	2 865	12,22	23 437
Cadres	145	2,76	547	10,42	844	16,07	1 788	34,04	1 928	36,71	5 252
Total	6 799	14,54	13 237	28,31	14 641	31,31	7 167	15,33	4 916	10,51	46 760

ANCIENNETÉ MOYENNE

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII & +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1979	5	7	12	15	15	19	16	20	19	23	22	24	24	25	27	26	14	13
1980	6	8	12	15	15	19	16	20	19	23	22	24	24	24	26	26	14	13
1981	6	8	12	15	15	19	16	20	19	23	22	24	24	24	27	25	14	14

Répartition par catégories hiérarchiques et par ancienneté

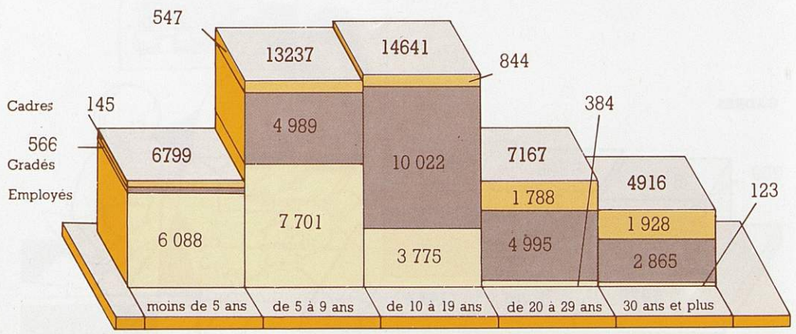

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES HIÉRARCHIQUES ET PAR ÂGE

	Moins de 25 ans		de 25 à 29 ans		de 30 à 39 ans		de 40 à 49 ans		50 ans et plus		Totaux
1979		%		%		%		%		%	
Employés	7 155	34,50	7 450	35,92	3 848	18,56	1 081	5,21	1 204	5,81	20 738
Gradés	405	1,83	4 135	18,63	9 946	44,82	4 019	18,11	3 686	16,61	22 191
Cadres	7	0,14	103	2,01	1 301	25,45	1 713	33,51	1 988	38,89	5 112
Total	7 567	15,75	11 688	24,33	15 095	31,42	6 813	14,18	6 878	14,32	48 041
1980											
Employés	5 927	30,55	7 265	37,44	4 076	21,01	1 008	5,20	1 126	5,80	19 402
Gradés	263	1,15	4 021	17,64	10 731	47,09	4 085	17,93	3 690	16,19	22 790
Cadres	7	0,13	78	1,5	1 383	26,62	1 692	32,58	2 035	39,17	5 195
Total	6 197	13,08	11 364	23,98	16 190	34,17	6 785	14,31	6 851	14,46	47 387
1981											
Employés	5 028	27,82	6 754	37,38	4 277	23,67	947	5,24	1 065	5,89	18 071
Gradés	247	1,05	3 989	17,02	11 398	48,63	4 194	17,90	3 609	15,40	23 437
Cadres	6	0,12	101	1,92	1 428	27,19	1 705	32,46	2 012	38,31	5 252
Total	5 281	11,29	10 844	23,19	17 103	36,58	6 846	14,64	6 686	14,30	46 760

AGE MOYEN

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII & +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1979	29	29	33	36	36	40	36	40	39	43	42	44	44	46	48	47	35	34
1980	29	30	33	36	36	39	36	40	39	43	42	45	44	45	48	47	36	34
1981	29	30	33	36	36	39	36	40	39	43	42	44	44	45	48	47	36	35

UN AGENT B.N.P. SUR DEUX EST UN GRADÉ

Avec l'ancienneté, une large partie du personnel a pu acquérir une meilleure maîtrise des techniques bancaires ou asseoir ses compétences en matière d'exploitation. L'évolution de la pyramide hiérarchique prend naturellement en compte cette donnée : la part relative des agents gradés est ainsi passée de 40 % en 1975 à 44 % en 1978 et 50 % en 1981. L'élargissement des fonctions de conseiller à la Clientèle a contribué de façon non négligeable à cette progression soutenue.

Dans le même temps, la part relative des cadres est passée de 9,6 % (1975) à 10,4 % (1978) et 11,2 % (1981), l'augmentation du nombre de cadres pour cette dernière année étant presque exclusivement assurée par l'effectif des femmes « cadres ». Corrélativement, on enregistre un relatif rajeunissement de cette catégorie hiérarchique, sensible notamment en 1981 où le total des cadres âgés de moins de 40 ans atteint presque 30 % contre 27 % en 1978. Les perspectives de départs naturels à la retraite complétées par l'opération « Contrat de Solidarité » devraient accélérer le rajeunissement de cette population et conforter les perspectives de promotion interne qui sont déjà largement ouvertes à la B.N.P. (près de 80 % des cadres en activité sont uniquement titulaires d'un diplôme de l'enseignement professionnel – C.A.P., B.P., I.T.B., C.E.S.B... – ou possèdent un diplôme de l'enseignement secondaire d'un niveau inférieur à celui du baccalauréat).

Répartition par catégories hiérarchiques et par âge

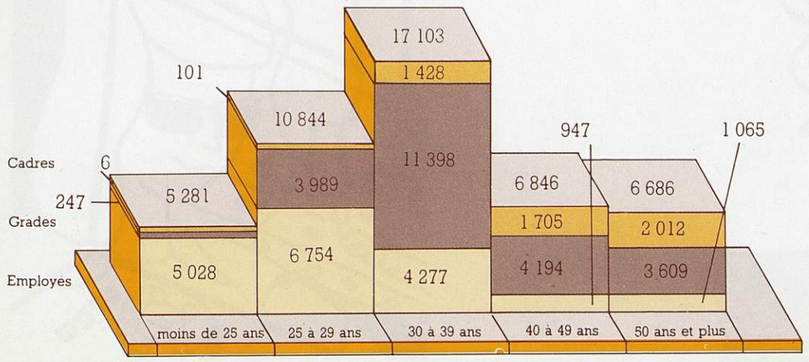

RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ :

	1979		1980		1981	
	Français	Étrangers	Français	Étrangers	Français	Étrangers
Employés	20 667	71	19 328	74	18 005	66
Gradés	22 161	30	22 755	35	23 392	45
Cadres	5 094	18	5 173	22	5 233	19
Total	47 922	119	47 256	131	46 630	130

NOMBRE DE HANDICAPÉS EMPLOYÉS DANS L'ENTREPRISE

31 mars 1979 ..... 1 146
31 mars 1980 ..... 1 231
31 mars 1981 ..... 1 329

dont :

Paris et région parisienne

1979 : 604

1980 : 587

1981 : 598

Province

1979 : 542

1980 : 644

1981 : 731

L'évolution de cette statistique n'apparaît pas réellement significative, la B.N.P. ayant le souci de distinguer avec plus de précision au fil des ans les agents B.N.P. handicapés qu'ils soient ou non reconnus en « handicap légal ».

En dehors des diverses prestations ou avantages spécifiques reconnus à cette catégorie de personnel, la B.N.P. a pour politique constante de favoriser leur intégration au sein du milieu de travail. Son action est du reste relayée dans un autre registre par la Société Mutualiste qui a inauguré en 1981 la Fondation des « Cent Arpents » destinée à recevoir des handicapés mentaux adultes.

ABSENTÉISME

	1979				1980				1981			
	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total
Nbre total de journées d'absence	682 873	412 759	49 618	1 145 250	632 517	419 256	47 276	1 099 049	609 842	437 573	48 332	1 095 747
Taux	12,70	7,73	3,89	9,55	12,50	7,52	3,62	9,20	12,95	7,68	3,68	9,35
Maladie (y compris les accidents de travail)	360 004	296 836	42 338	699 178	323 369	290 606	39 113	653 098	312 488	303 709	39 493	655 690
Taux	6,70	5,56	3,32	5,83	6,39	5,21	3,00	5,47	6,64	5,33	3,00	5,59
dt maladie ss certif	22 085	14 669	1 688	38 442	19 842	15 260	1 717	36 819	17 669	15 115	1 843	34 628
dt maladie de – 6 jours	165 780	111 354	12 157	289 291	156 714	116 490	11 875	285 079	153 479	124 019	12 937	290 441
dt maladie de 6 j et +	163 044	161 059	27 244	351 347	137 703	151 658	24 545	313 906	132 308	156 055	23 789	312 155
dt accidents du travail ou de trajet	9 095	9 754	1 249	20 098	9 110	7 198	976	17 284	9 032	8 520	924	18 476
Congés divers (*)	62 912	39 270	4 469	106 651	58 798	39 135	4 808	102 741	52 116	39 215	4 689	96 020
Taux	1,17	0,74	0,35	0,89	1,16	0,70	0,37	0,86	1,10	0,69	0,36	0,82
Maternité	259 957	76 653	2 811	339 421	250 350	89 515	3 355	343 220	245 238	94 649	4 150	344 037
Taux	4,83	1,43	0,22	2,83	4,95	1,61	0,25	2,87	5,21	1,66	0,32	2,94
Nombre d'agents absents pour cause de longue maladie	179				171				148			

(*) Cette rubrique comprend les congés prévus par la Convention Collective et extensions B.N.P., notamment pour affaires de famille, examens, soins aux enfants.

Le nombre total de journées d'absence enregistre de faibles évolutions en 1981 (diminution de 3 302 journées). Compte tenu des variations d'effectifs d'un exercice sur l'autre, le taux d'absentéisme apparaît en revanche en légère progression, essentiellement en raison des arrêts de maladie de courte durée avec certificats médicaux.

Au total, le nombre moyen de jours d'absence hors maternité par collaborateur s'établit en 1981 à 16,1 jours (contre 15,9 en 1980 et 16,7 en 1979) sur la base moyenne mensuelle des effectifs métropolitains.

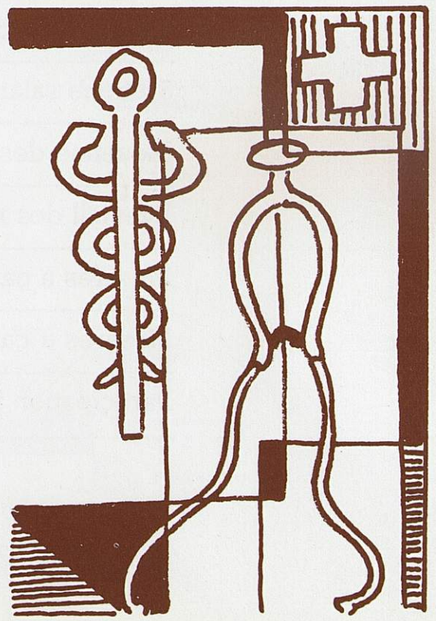

LES RÉMUNÉRATIONS

Charges de personnel

Système salarial

Moyenne des points mensuels

Eventail des rémunérations

Mesures à caractère général

Mesures à caractère individuel

Participation financière

CHARGES DE PERSONNEL

En millions de francs

	1979	1980	%	1981	%
TOTAL DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE DE L'EXERCICE (après jeu des provisions)	5 357,7	6 141,7	+ 14,6	7 039,3	+ 14,6
Rémunérations versées	3 420,3	3 907,2	+ 14,2	4 449,9	+ 13,9
dont rémunérations conventionnelles	2 897,1	3 318,4		3 774,6	
dont commissions directes, indirectes et fonds commun	105,9	110,8		111,8	
(part des commissions dans les rémunérations)	3,1 %	2,8 %		2,5 %	
Allocation Spéciale Familiale (*)	25,5	29,4		34,7	
Divers	391,8	448,6		528,8	
Charges annexes et œuvres sociales	1 646,8	1 887,6	+ 14,6	2 185,2	+ 15,8
dont Sécurité Sociale	862,6	964,9		1 110,1	
dont Assédic	96,9	114,7		129,2	
dont Caisse de Retraites et de Prévoyance	472,0	562,3		660,0	
Divers	215,3	245,7		285,9	
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	290,6	346,9	+ 19,4	404,2	+ 16,5

(*) Afin de répondre aux exigences de l'Administration fiscale et de la Sécurité Sociale, cette allocation est payée directement depuis 1979.

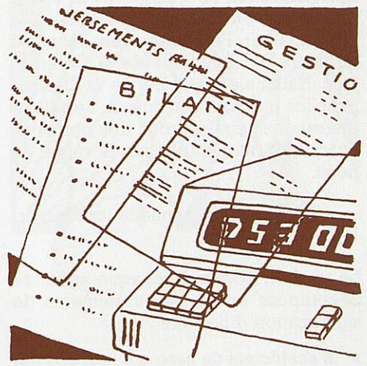

Le rapport $\frac{\text{charges annexes}}{\text{Rémunérations}}$ a évolué de la façon suivante :

49,9 % en 1979, 50,4 % en 1980 et 51,7 % en 1981.

Charge salariale globale :

Rapport $\frac{\text{Frais de Personnel}}{\text{Valeur ajoutée}}$

1979 : $\frac{5\,357{,}7}{9\,158{,}6} = 58{,}50\ \%$

1980 : $\frac{6\,141{,}7}{12\,157{,}6} = 50{,}52\ \%$

1981 : $\frac{7\,039{,}3}{14\,494} = 48{,}57\ \%$

(montant en millions de F.)

Globalement, les charges de personnel (qui dépassent 7 milliards de francs) ont enregistré la même croissance qu'en 1980.

Dans cet ensemble, la part des charges annexes (total II et III) continue à s'accroître régulièrement sous l'effet conjugué du développement des prélèvements fiscaux et parafiscaux ainsi que des paiements aux Organismes de Prévoyance de la Banque (+ 17,4 % en 1981).

La rémunération moyenne versée aux agents de la Banque a progressé en 1981 de + 15,4 % dépassant de plus de un point le niveau de dérive des prix :

	1979	1980	1981
Rémunération moyenne d'un agent	70 900	81 940	94 530
Évolution par rapport à l'année précédente		15,6 %	15,4 %
Coût moyen de l'agent (charges comprises)	106 160	123 260	143 410
Évolution par rapport à l'année précédente		16,1 %	16,3 %

Charges de personnel
en millions de francs

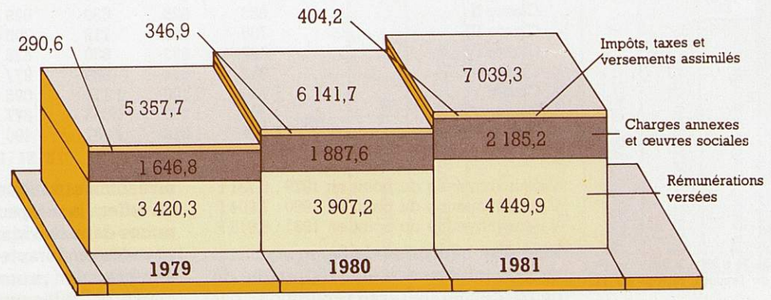

SYSTÈME SALARIAL

Le système salarial de la profession bancaire est régi par la Convention Collective dans ses articles 52 et 53.

Les salaires des agents de la Banque sont exprimés en « points » ; la valeur du point, en francs, est fixée par l'Association Française des Banques, au cours des réunions de la Commission Nationale Paritaire de la Banque avec les partenaires sociaux. Le salaire mensuel est égal au total des points de chaque agent multiplié par la valeur du point.

La rémunération annuelle comprend 14,5 mensualités.

Le total en points de chaque agent se décompose en plusieurs éléments de signification différente :

- le **coefficient de base** qui correspond à la qualification du poste occupé. Les coefficients sont classés, selon les fonctions exercées dans la catégorie Employés, Gradés (Classes II à IV) et Cadres (Classes V à VIII).
- les **points personnels garantis,** respectivement de 36, 34, 32 pour les employés, les gradés et les cadres jusqu'à la classe VII incluse.
- les **points personnels,** qui s'ajoutent au coefficient de base en fonction du mérite de chaque agent.
- les **points d'ancienneté,** attribués automatiquement à concurrence de 2 % du coefficient de base la première année et de 1 % les années suivantes dans la limite de 35 % du coefficient de base (*).
- les **points de diplômes** qui rémunèrent la formation générale ou bancaire.
- éventuellement les **points divers** qui sanctionnent une technicité particulière.

(*) Le plafond a été porté de 34 à 35 % à dater du 1er novembre 1981 (article 7 de l'accord salarial du 14 octobre 1981).

MOYENNE DES POINTS TOTAUX MENSUELS

	1979		1980		1981	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	484	502	492	509	495	513
Coeff. 290	366	374	368	377	368	375
Coeff. 300	395	409	394	410	396	415
Coeff. 315	421	–	421	–	427	–
Coeff. 320	443	460	443	459	444	459
Coeff. 335	457	428	459	422	461	448
Coeff. 345	493	504	494	508	494	511
Coeff. 350	513	481	510	490	515	474
Coeff. 365	555	555	562	558	568	560
Classe II	626	625	630	629	637	632
Classe III	705	699	712	703	719	706
Classe IV	825	833	830	835	836	836
Classe V	966	974	969	977	975	976
Classe VI	1 120	1 100	1 117	1 095	1 122	1 096
Classe VII	1 364	1 279	1 353	1 277	1 353	1 276
Classe VIII	1 574	1 518	1 567	1 495	1 576	1 514

Valeur moyenne du point en 1979 : 6,731 F
Valeur moyenne du point en 1980 : 7,604 F
Valeur moyenne du point en 1981 : 8,615 F

Pour être interprété de façon significative, ce tableau doit être rapproché de ceux concernant la répartition par niveau hiérarchique et les promotions : en effet, la moyenne du nombre de points dans une classe considérée doit prendre en compte l'accroissement du nombre de promotions dans cette classe et l'ancienneté de la catégorie.

ÉVENTAIL DES RÉMUNÉRATIONS

L'éventail des rémunérations continue à se resserrer quel que soit l'indicateur retenu pour observer ce phénomène.

	1979	1980	1981
95 % du personnel a gagné au moins	40 627 F	47 273 F	53 896 F
90 % du personnel a gagné au moins	44 140 F	51 397 F	58 750 F
85 % du personnel a gagné au moins	46 646 F	54 271 F	62 156 F
80 % du personnel a gagné au moins	48 595 F	56 621 F	64 878 F
75 % du personnel a gagné au moins	50 385 F	58 756 F	67 378 F
70 % du personnel a gagné au moins	52 198 F	60 828 F	69 773 F
65 % du personnel a gagné au moins	54 087 F	63 092 F	72 337 F
60 % du personnel a gagné au moins	56 184 F	65 426 F	74 947 F
55 % du personnel a gagné au moins	58 360 F	67 840 F	77 620 F
50 % du personnel a gagné au moins	60 611 F	70 353 F	80 386 F
45 % du personnel a gagné au moins	63 095 F	73 029 F	83 318 F
40 % du personnel a gagné au moins	65 782 F	76 092 F	86 712 F
35 % du personnel a gagné au moins	68 797 F	79 394 F	90 437 F
30 % du personnel a gagné au moins	72 549 F	83 587 F	94 872 F
25 % du personnel a gagné au moins	77 408 F	88 977 F	100 946 F
20 % du personnel a gagné au moins	83 646 F	95 979 F	108 930 F
15 % du personnel a gagné au moins	91 761 F	105 343 F	119 815 F
10 % du personnel a gagné au moins	103 215 F	118 816 F	135 480 F
5 % du personnel a gagné au moins	128 390 F	147 542 F	167 725 F
Rapport entre les tranches extrêmes	3,16	3,12	3,11

– le rapport calculé sur le 1 % des agents placés aux deux extrémités de la grille de rémunération fait ressortir :

1979 : $\frac{190\,895}{35\,636} = 5{,}36$

1980 : $\frac{217\,838}{41\,390} = 5{,}26$

1981 : $\frac{242\,771}{46\,915} = 5{,}17$

– montant global des 10 rémunérations les plus élevées :

1979 :	5 717 457
1980 :	6 447 169 (+ 12,76 %)
1981 :	7 246 658 (+ 12,40 %)

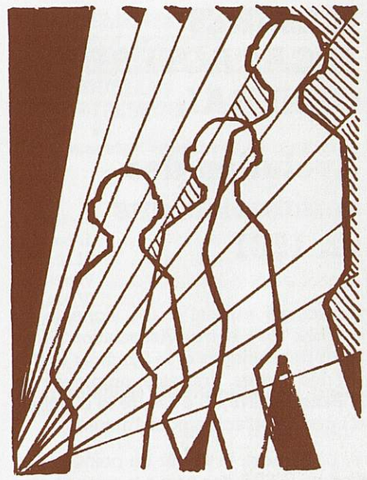

Rémunérations du 31/12/81

Sur une longue période la tendance au resserrement des situations se trouve confirmée : le graphique ci-contre montre l'évolution des rémunérations des différents niveaux hiérarchiques par rapport à une base 100 en 1973.

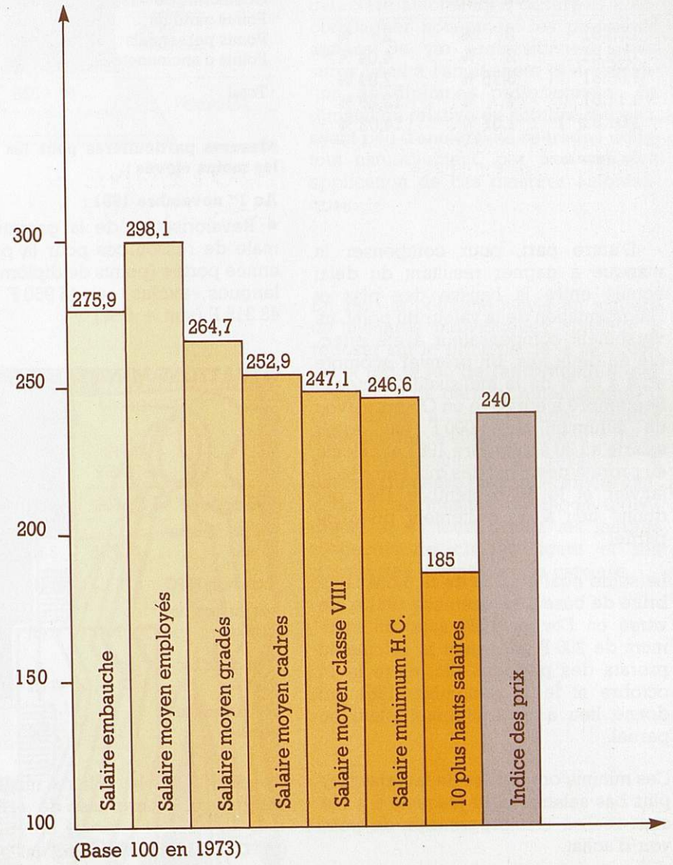

MESURES A CARACTÈRE GÉNÉRAL

Évolution des rémunérations en 1981

Un accord salarial a été signé le 14 octobre 1981 entre l'Association Française des Banques et le Syndicat National des cadres, gradés et employés de la Banque (SNB). Il a assuré le maintien du pouvoir d'achat pour l'année :

– D'une part, la valeur du point a suivi l'indice INSEE des prix à la consommation.

Son évolution a été la suivante :

Date	% d'augmentation de la valeur du point	cumul (et non pas addition)
1.03.81	2 %	2 %
1.05.81	2 %	4,04 %
1.08.81	3,75 %	7,94 %
1.11.81	4 %	12,26 %
1.01.82(*)	1,57 %	14,02 %

(*) pour régularisation

– D'autre part, pour compenser le manque à gagner résultant du délai écoulé entre la hausse des prix et l'augmentation de la valeur du point, un versement compensateur a été effectué en deux fois. Un premier acompte égal à 25 % de la mensualité brute de Septembre a été payé en Octobre avec un minimum de 1 000 F par agent salarié au 30 septembre 1981 et calculé au prorata des périodes qui, entre le 1er janvier et le 30 septembre 1981 ont donné lieu à un traitement plein ou partiel.

Le solde égal à 4,3 % de la mensualité brute de base de Décembre 1981 a été versé en Février 1982 avec un minimum de 200 F par agent et calculé au prorata des périodes qui, entre le 1er octobre et le 31 décembre 1981 ont donné lieu à un traitement plein ou partiel.

Ces minima ont permis de favoriser les plus bas salaires pour lesquels il a été ainsi réalisé une progression de pouvoir d'achat.

Situations de début

SITUATIONS EN POINTS

	Convention Collective et A.F.B.	Mesures propres à la BNP
A l'embauche		
Coefficient de base	270	290
Points garantis	16	36
Total	286	326
Après 3 mois		
Coefficient de base	290	290
Points garantis	16	36
Points personnels	–	20
Total	306	346
Titularisation		
Coefficient de base	300	300
Points garantis	16	36
Points personnels	–	30
Points d'ancienneté	6	6
Total	322	372
18 mois après titularisation		
Coefficient de base	300	320
Points garantis	16	36
Points personnels	–	30
Points d'ancienneté	9	10
Total	325	396

Mesures particulières pour les salaires les moins élevés :

Au 1er novembre 1981 :

- Revalorisation de la garantie minimale de ressources pour la première année portée (points de diplômes et de langues exclus) à 45 950 F contre 43 315 F (soit + 6 %),

- Création d'une garantie de ressources s'appliquant à l'année suivant la titularisation à 46 850 F (points de diplômes et de langues exclus),
- Augmentation de la garantie de salaires prévue par la Convention Collective après 3 ans d'ancienneté : contre-valeur de 385 points (points de diplômes exclus) à la B.N.P. 405 points.

SITUATIONS MINIMALES EN F (1)

	1re année			2e année			Après la 3e année		
	Fin 1979	Fin 1980	Fin 1981	Fin 1979	Fin 1980	Fin 1981	Fin 1979	Fin 1980	Fin 1981
Sans diplôme	34 982	39 671	45 950	38 066	43 168	49 053	41 033	46 534	53 405
soit par mois sur 12 mois	2 915	3 306	3 829	3 172	3 597	4 088	3 419	3 878	4 450
Titulaire du BEPC	36 517	41 412	47 928	39 601	44 909	51 031	42 568	48 274	55 382
soit par mois sur 12 mois	3 043	3 451	3 994	3 300	3 742	4 253	3 547	4 023	4 615
Titulaire du baccalauréat	38 051	43 152	49 906	41 135	46 650	53 009	44 103	50 015	57 360
soit par mois sur 12 mois	3 171	3 596	4 159	3 428	3 888	4 417	3 675	4 168	4 780

En deux ans, le salaire minimum à l'embauche a progressé de + 31,4 %.

(1) Ce tableau reprend la situation minimum théorique d'un agent qui n'aurait bénéficié que de mesure automatique, à l'exclusion des points de technicité ou de diplômes.

MESURES A CARACTÈRE INDIVIDUEL

Promotions, changements d'échelon et augmentations individuelles

En 1981, 24 544 agents, soit 52,5 % de l'effectif total ont bénéficié de mesures individuelles :
– promotion sanctionnant un accroissement de responsabilités et de technicité,
– changement d'échelon ou de coefficient et augmentation individuelle

PROMOTIONS

	1979	1980	1981
Classe II/2	987	863	876
Classe III	1 006	1 011	960
Classe IV	627	634	612
Classe V	340	347	337
Classe VI	274	240	257
Classe VII/1 et VII/2	222	242	215
Classe VIII/1 et VIII/2	95	83	78
Total	3 551	3 420	3 335

Depuis trois ans le pourcentage d'agents promus se maintient à un niveau élevé : plus de 7 % du total des effectifs chaque année. Les perspectives de relève d'une partie du corps social de la Banque continueront, du reste, à entretenir cette tendance. C'est ainsi que le nombre d'inscriptions au Tableau Principal d'Avancement est en progression sensible (+ 10,4 %) en 1982 par rapport à l'année précédente.

L'accélération du rythme des départs, liée à la mise en œuvre d'un contrat de solidarité devrait, du reste, confirmer cette progression pour les deux années à venir.

Promotions, changements d'échelon et augmentations individuelles

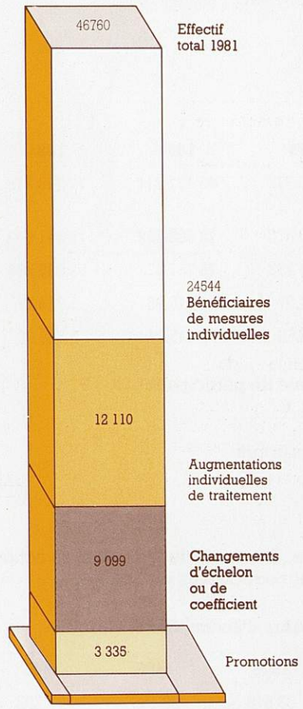

CHANGEMENTS D'ÉCHELON OU DE COEFFICIENT ET AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES DE TRAITEMENT

Changements d'échelon ou de coefficient

	1979	1980	1981
Employés	7 345	6 563	5 358
classe II /1	1 694	1 794	1 693
classe III	798	858	756
classe IV	1 067	1 004	963
classe V	80	74	72
classe VI	213	171	257
Total	11 197	10 464	9 099

Augmentations individuelles de traitement

	1979	1980	1981
Agents	13 374	12 200	12 110

La diminution du nombre total de ces mesures trouve l'essentiel de son explication dans l'évolution des effectifs et de la pyramide d'ancienneté de la Banque : il existe en effet toute une palette de mesures individuelles à caractère automatique destinées à accompagner notamment les premières années de vie professionnelle (mesures liées à l'ancienneté et à l'obtention de diplômes profesionnels). La diminution relative du nombre d'agents ayant peu d'ancienneté se traduit donc, tout naturellement, par une moindre application de ces mesures automatiques.

En 1981 la politique suivie en matière de mesures individuelles continue à reposer sur le principe de la sélectivité : si par le jeu de l'ancienneté et par l'existence de certains automatismes il est assuré à chacun une certaine évolution de sa situation au cours de sa vie professionnelle, en revanche la Banque demeure particulièrement attachée à reconnaître de façon individuelle et en toute équité les mérites respectifs de chaque agent et ses possibilités d'évolution de carrière.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

RÉSERVE SPÉCIALE DE PARTICIPATION

Détermination de la Réserve Spéciale de Participation En francs

Exercices	1979	1980	1981
Réserve Spéciale de Participation (1)	36 219 378	63 131 311	77 708 215
Majoration de 20 % selon l'avenant du 27 décembre 1978	7 243 875	12 626 262	15 541 643
Total	43 463 253	75 757 573	93 249 858
Part minimum	644,67	1 110,96	1 386,57
Part maximum	2 578,68	4 443,84	5 546,28

(1) Formule BNP du calcul de la réserve spéciale de participation (R.S.P.) :

$$\text{R.S.P.} = \frac{A \times B}{2}$$

A = Bénéfice net fiscal − 4 % des capitaux propres.

$$B = \frac{\text{Masse salariale}}{\text{Valeur ajoutée} - \text{Bénéfice fiscal brut}}$$

Réserve spéciale de participation
en millions de francs

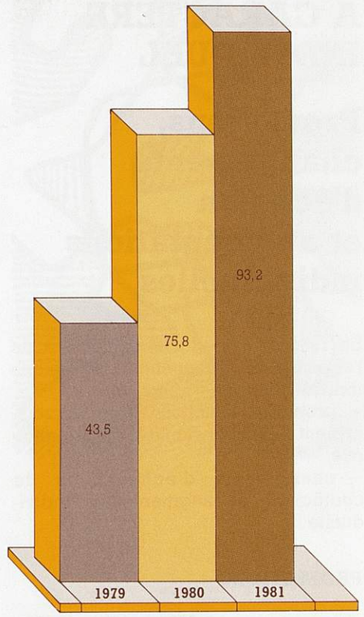

ACTIONNARIAT DU PERSONNEL

En vertu de la loi du 4 janvier 1973 relative à l'actionnariat du personnel dans les banques nationales, la BNP distribue gratuitement à son personnel des actions. Elle a également la possibilité d'en céder à titre onéreux à son personnel, à la Caisse de Dépôts et Consignations, à des Organismes de retraite et de prévoyance agréés ou à des personnes privées avec cette limite qu'aucune personne physique ne peut posséder plus de 0,05 % du capital de la banque et qu'aucune personne morale ne peut en détenir plus de 1 %. En aucun cas, le nombre des actions, toutes nominatives, ainsi distribuées ou cédées, ne peut dépasser 25 % du capital.

Des distributions gratuites d'actions sont faites au personnel chaque année depuis 1973, selon des critères fixés par décret qui tiennent à la fois compte du niveau hiérarchique et de l'ancienneté. Au terme de cinq ans, les actions sont négociables en Bourse.

Nombre d'action distribuées

1979	1980	1981
33 516	29 156	23 792

Fin 1981, les membres du personnel et retraités possédaient, soit directement, soit par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Épargne B.N.P. : 306 545 actions de la B.N.P., soit 3,76 % de son capital.

Les autres porteurs, n'appartenant pas ou plus au personnel, détenaient 1 067 945 actions, soit 13,08 % du capital, du fait de souscription à titre onéreux ou par acquisition en Bourse d'actions libérées vendues par le personnel. La part détenue par l'État s'établissait à 83,16 % du capital au 31 décembre 1981.

Barème de répartition des actions distribuées gratuitement au personnel

Grades	Ancienneté					
	de 5 ans à 10 ans moins 1 jour	de 10 ans à 15 ans moins 1 jour	de 15 ans à 20 ans moins 1 jour	de 20 ans à 25 ans moins 1 jour	de 25 ans à 30 ans moins 1 jour	30 ans et plus
Employés et Cl. II	6	7	8	9	10	12
Cl. III et IV	8	9	10	11	13	15
Cl. V, VI et VII	10	11	12	14	16	18
Cl. VIII et hors classe	12	13	14	16	18	20

ÉPARGNE – BNP

Le fonds commun de placement a été créé le 1er janvier 1979 à l'intention du personnel B.N.P. ; il bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi sur l'orientation de l'épargne du 13 juillet 1978 (loi Monory) ainsi que de ceux attachés aux plans d'épargne d'entreprise (exonération d'impôt des réserves réinvesties ainsi que des plus-values réalisées en capital).

Les agents qui y souscrivent reçoivent de la B.N.P. un abondement en espèces équivalent à 30 % des versements effectués, dans la limite de 2 000 F par adhérent pendant les années 1980 et 1981.

2 179 collaborateurs de la Banque ont soucrit en 1981 des parts Épargne B.N.P. pour un total de 9 813 650 F auquel s'est ajouté un montant de 2 892 078 F versé par la B.N.P.

LA FORMATION

Répartition des actions de formation
Nombre de bénéficiaires d'actions de formation
Nombre d'heures de formation
Congés de formation
Emploi des jeunes
Dépenses de formation

RÉPARTITION DES ACTIONS DE FORMATION

(selon la typologie légale)

	1979	1980(*)	1981
Stages d'adaptation	32 %	30 %	29 %
Stages de promotion professionnelle	24 % } 68 %	25 % } 70 %	24 % } 71 %
Stages de perfectionnement et d'entretien des connaissances	44 %	45 %	47 %

(*) En 1980, le nombre total de stagiaires ayant suivi des stages organisés en application de conventions conclues avec des organismes extérieurs avait été omis. Seuls les stages à l'intérieur de l'entreprise avaient été retenus.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION

		Employés	Gradés	Cadres	Total
1979	Hommes	8 110	9 847	2 209	20 166
	Femmes	10 531	7 974	302	18 807
	Total	18 641	17 821	2 511	38 973
1980	Hommes	7 503	9 979	3 131	20 613
	Femmes	9 765	8 024	488	18 277
	Total	17 268	18 003	3 619	38 890
1981	Hommes	6 915	10 017	3 137	20 069
	Femmes	9 079	8 188	540	17 807
	Total	15 994	18 205	3 677	37 876

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

	1979	1980	1981
Cours de banque et préparations complémentaires	484 053	428 273	339 946
Formation dispensée sur le lieu de travail :			
sur le poste	1 008 971	866 196	852 743
hors du poste	370 046	370 857	410 355
Formation dispensée hors du lieu de travail	1 097 808	961 170	882 747
Total	2 960 878	2 626 496	2 485 791

La diminution du nombre des bénéficiaires et des heures de formation tient à l'évolution de la pyramide d'ancienneté de la Banque et à la réduction corrélative des formations de début de carrière. Cette situation explique à la fois la diminution des actions de formation en faveur des employés et la légère augmentation de celles en faveur des gradés et des cadres. Elle se traduit par une diminution des heures consacrées aux cours de banque.

CONGÉS DE FORMATION

Nombre de congés de formation

	1979	1980	1981
Rémunérés	46	45	61
Non rémunérés	12	22	14

Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé-formation

1979 2
1980 4
1981 ..... 7(*)

(*) dont 2 demandes différées

A l'exception des deux demandes différées, tous les refus sont dus à une non-conformité des dossiers d'inscription.

Bien qu'en augmentation, le nombre de congés formation demeure limité, les agents préférant concentrer leurs efforts sur les formations professionnelles dispensées par l'entreprise.

EMPLOI DES JEUNES

STAGIAIRES D'ÉCOLES ET D'UNIVERSITÉS

Nombre de Stagiaires accueillis à la BNP

1979 : Non communiqué
1980 : Non communiqué
1981 : 792

Notre Établissement demeure attentif à l'ouverture sur le monde de l'éducation et à l'accueil de jeunes issus des lycées et collèges ou des établissements de l'enseignement supérieur. Ainsi, en 1981, la B.N.P. aura accueilli environ 800 stagiaires d'école, d'universités ou de grandes écoles en dehors des stagiaires de vacances.

PACTE POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET PLAN AVENIR JEUNES

	1979	1980	1981
Contrats Emploi-formation	99	–	150
Stages Pratiques en Entreprise	–	232	246

DÉPENSES DE FORMATION

	en francs	en % des salaires
1979	158 240 522(*)	4,60 %
1980	173 258 653(*)	4,39 %
1981	187 230 710(*)	4,21 %

(*) La partie fiscalisée de la taxe versée au Trésor en application des dispositions prévues pour le financement de la formation des jeunes sans emploi (8 523 451 F en 1981) n'est pas comptabilisée dans ces dépenses.

Dépenses de formation

en millions de francs

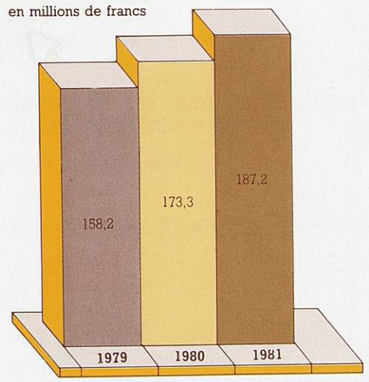

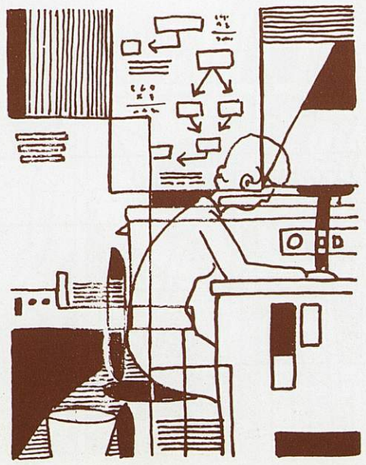

Les axes principaux autour desquels s'articulent les actions de formation prennent en compte un double souci : favoriser l'adaptation des compétences aux nouvelles contraintes techniques et permettre l'accession des collaborateurs à des fonctions s'inscrivant dans un schéma d'évolution de carrière.

L'enseignement professionnel reste la base de notre politique d'évolution de carrière et la Banque compte toujours un important effectif de jeunes collaborateurs inscrits aux cours de l'enseignement professionnel. Ainsi, près de 6 000 agents auront suivi en 1981 les cours du C.A.P., du B.P. ou des études supérieures de banque : I.T.B. ou C.E.S.B. Comme il est indiqué plus haut les évolutions dans ce domaine sont bien entendu largement tributaires des évolutions de l'embauche de jeunes agents, cette embauche se répercutant successivement dans le temps sur les différents niveaux de formation.

Selon les types de formations, leur technicité et le niveau des collaborateus auxquels elles s'adressent, les actions peuvent être prises en charge par les Directions décentralisées qui leur assurent une plus large diffusion en jouant le rôle de relais entre la S.O.P. instructrice et les Groupes bénéficiaires.

Ainsi, les actions de formation intitiales et celles touchant une large fraction de personnel seront-elles désormais plus couramment reprises par les Directions de Réseaux Décentralisées, comme c'est le cas des stages postérieurs au B.P.

Par ailleurs, la S.O.P. associe les Directions de Direction Générale à des actions spécifiques développées au profit de collaborateurs de compétence et d'autorité. Ces actions permettent de préparer les cadres à des fonctions élargies et favorisent ainsi la relève à de nombreux postes de responsabilité.

Comme par le passé des actions sont également entreprises pour des collaborateurs destinés à travailler dans les Réseaux Extérieurs ; parmi celles-ci il convient de citer les formations dispensées à l'A.B.IN.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Hygiène et sécurité

Durée du travail

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

LES ACCIDENTS

Accidents du travail
(1) Nombre d'accidents du travail ayant occasionné un arrêt de travail (non compris les accidents de trajet) (cf. B).

(2) Nombre de journées perdues du fait d'accidents du travail (non compris les accidents de trajet)

		1979			1980			1981		
		Employés	Gradés	Cadres	Employés	Gradés	Cadres	Employés	Gradés	Cadres
Sièges	(1)	184	103	13	213	113	6	179	126	6
	(2)	2 636	2 470	383	3 812	2 177	219	3 397	3 503	95
Services centraux	(1)	99	66	5	116	49	3	110	48	6
	(2)	2 108	1 492	129	2 627	1 706	23	2 299	1 350	115
Totaux	(1)	470(*)			500			475		
	(2)	9 218(*)			10 564			10 759		

(*) Chiffres rectifiés en 1979 pour tenir compte des arrêts de travail consécutifs aux traumatismes psychologiques.

Nombre d'accidents de trajet ayant nécessité un arrêt de travail :

	1979	1980	1981
Paris	288	266	255
Province	204	171	139
Total	492	437	394

Nombre d'accidents mortels :

	1979	1980	1981
de trajet	2	1	–
de travail	–	–	2(*)

(*) Deux agents décédés de mort naturelle sur leur lieu de travail.

Le nombre d'accidents de travail est en légère diminution (– 5 %). L'amélioration constatée doit être notamment rapprochée des efforts déployés au sein des Instances paritaires et notamment des Comités d'Hygiène et de Sécurité en matière de prévention des risques sur les lieux de travail.

RÉUNIONS DU COMITÉ HYGIÈNE ET SÉCURITÉ NATIONAL :

4 réunions plénières

AGENTS FORMÉS A LA SÉCURITÉ :

en 1979 ..... 2 899
en 1980 ..... 1 912
en 1981 ..... 2 984

Près de 3 000 personnes ont participé en 1981 à la campagne de sécurité destinée à sensibiliser à nouveau les agents de la Banque aux problèmes de sécurité, qu'il s'agisse de risques d'agressions ou de risques matériels (incendie, etc.).

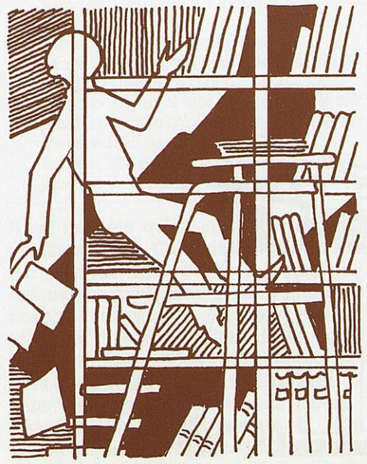

LES AGRESSIONS

	1979	1980	1981
Nombre d'agressions (à l'intérieur des locaux) (*)	142	157	105
Paris	59	44	27
Périphérie	58	66	40
Province	25	47	38
Sièges Permanents	136	152	98
Bureaux d'entreprises	6	2	5
Bureaux périodiques	–	3	1
Centre de démarches	–	–	1
Nombre de sièges agressés selon l'effectif			
– de 3 agents	8	5	7
3 agents	8	11	4
4 à 6 agents	32	51	19
7 à 10 agents	34	33	22
+ de 10 agents	60	57	53
Total	142	157	105
Nombre de jours d'arrêt de travail consécutifs à ces agressions	841	1 142	1 100
Nombre d'agents concernés par ces arrêts de travail	86	103	74

(*) Il y a eu, en 1981, 2 agressions à l'extérieur des locaux (transport de courrier sur la voie publique).

Le nombre d'agressions a fortement diminué en 1981 (– 33 %). La poursuite des efforts déployés par la Banque en matière de protection lourde des guichets (guichets anti-agression, guichets pare-balles, sas détecteurs d'armes) a ainsi joué le plus efficacement possible son rôle de dissuasion.

Par ailleurs, il convient d'insister sur le rôle essentiel joué en matière de sécurité par les Pouvoirs Publics et notamment les services de police avec lesquels les actions concertées sont le gage de la meilleure protection possible.

DÉPENSES DE SÉCURITÉ

(en milliers de francs)

	1979	1980	1981
Protections des guichets	26 914	32 864	34 406
Coffres clientèle	6 986	6 677	9 170
Portes fortes	1 923	7 222	7 768
Divers (*)	3 799	7 175	9 713
Dépenses de Sécurité	39 622	53 938	61 057

(*) gardiennage de chantiers, armoires fortes, incendie, dépôts permanents.

La B.N.P. continue à consacrer des budgets importants aux dépenses de sécurité et notamment en matière de protection des guichets.

481 sièges sont équipés de protection lourde et plus d'une centaine sont en cours ou en projet d'installation à la fin 1981.

Dépenses de sécurité
en millions de francs

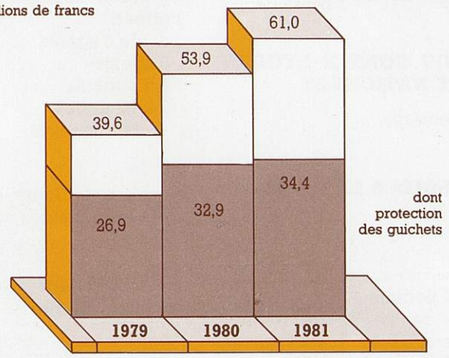

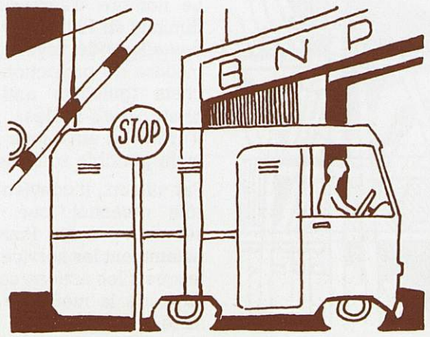

AMÉLIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL

(en milliers de francs)

	1979	1980	1981
Dépenses	158 198	197 704	219 249

Les opérations les plus importantes sont citées ci-après, les bilans sociaux d'établissement fournissant par ailleurs le détail des travaux propres à chaque groupe ou organisme :

DIRECTION GÉNÉRALE :
Aménagement de locaux dans l'Immeuble Drouot,

D.A.P. :
Réaménagement de l'Agence de Saint-Germain-des-Prés,

D.R.B.P. :
Transfert de l'Agence de Cherbourg,
Réaménagement de l'Agence de Nemours,

D.R.A.P.C.L. :
Extension du C.A. Bordeaux,
Réaménagement de la Succursale de La Rochelle,

D.R.L.C.A.B. :
Extension et réaménagement de la Succursale d'Auxerre,

D.R.M.P.L.R. :
Extension de l'Agence de Montpellier Université

D.R.N.P. :
Extension et réaménagement de la Succursale de Roubaix,

D.R.P.L.B. :
Réaménagement de la Succursale de Rennes,

D.R.A.F.C. :
Transfert de l'Agence de Mulhouse-Europe,

D.R.R.A.A. :
Transfert des Agences de Grenoble-Vallier et Saint-Étienne Bellevue,
Installation d'un Restaurant d'Entreprise à Lyon,

D.R.P.A.C.C. : – Transfert des Agences Marseille Castellane et Digne.

DURÉE DU TRAVAIL

Durée hebdomadaire du travail

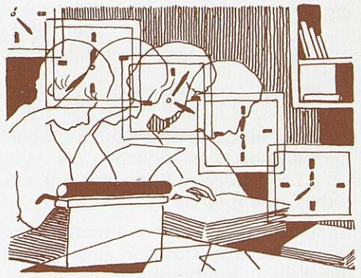

La durée hebdomadaire du travail a été réduite de 40 à **39 heures** à compter du 1er décembre 1981. Compte tenu des congés hebdomadaires, des jours fériés et des congés annuels, la charge moyenne de travail d'un collaborateur B.N.P. s'établit en 1981 à 1 784 heures par an.

Certaines catégories de salariés bénéficient d'allégements ou de réductions de cet horaire, en raison de conditions de travail particulières :

	Horaire hebdomadaire	incluant quotidiennement
Horaires particuliers :		
• Dactylographes et sténodactylographes	39 h 00	2 pauses de 15 minutes
• Mécanographes en atelier	36 h 40	2 pauses de 15 minutes
• Personnel travaillant en horaire décalé	35 h 30	1 pause de 30 minutes
Allégements d'horaires :		
• Femmes enceintes		
– dès la déclaration de grossesse et pendant les 3 premiers mois	39 h 00	1 pause de 30 minutes
– à partir du 4e mois (*)	35 h 00	–
• Personnel travaillant en sous-sol de manière permanente	35 h 55	–

(*) En outre les femmes enceintes sont dispensées de se rendre au travail les matinées des veilles de fêtes demi-chômées.

Les congés

LES CONGÉS ANNUELS

En 1981, le total des congés a représenté pour l'ensemble du personnel de la B.N.P. 1 178 301 journées, ce qui donne par personne 25 jours ouvrés, soit une moyenne de 35 jours calendrier sans compter les jours fériés.

L'ordonnance n° 82-41 du 16 janvier 1982 (Journal Officiel du 17 janvier 1982) a fixé à 5 semaines la durée légale des congés payés annuels.

A la B.N.P., cette nouvelle mesure ne concernera que 6 000 collaborateurs qui au 31 décembre 1981 ne bénéficiaient pas des 5 semaines de congés.

LES JOURS FÉRIÉS PAYÉS

Aux congés annuels s'ajoutent des jours fériés prévus par la Convention Collective.

C'est ainsi qu'en 1981, le personnel a bénéficié de :
– 10 journées et 5 demi-journées pour les agents travaillant dans les sièges fermant le samedi,
– 8 journées et 8 demi-journées pour les agents travaillant dans les sièges fermant le lundi.

En outre, il est attribué un jour de congé supplémentaire par an au personnel des sièges fermant habituellement le lundi.

Dates des jours fériés	Sièges fermant le samedi	Sièges fermant le lundi
Jeudi 1er janvier (Jour de l'An)	1 journée	1 journée
Vendredi 17 avril (Vendredi Saint après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Samedi 18 Avril (Veille de Pâques après-midi)	–	1/2 journée
Lundi 20 avril (Lundi de Pâques)	1 journée	–
Vendredi 1er mai (Fête du Travail)	1 journée	1 journée
Mercredi 27 mai (Veille de l'Ascension après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Jeudi 28 mai (Ascension)	1 journée	1 journée
Samedi 6 juin (Veille de la Pentecôte après-midi)	–	1/2 journée
Lundi 8 juin (Lundi de Pentecôte)	1 journée	–
Lundi 13 juillet (Pont loi du 20/12/1906)	1 journée	–
Mardi 14 juillet (Fête Nationale)	1 journée	1 journée
Vendredi 14 août (Veille de l'Assomption après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Samedi 15 août (Assomption)	–	1 journée
Samedi 31 octobre (Veille de Toussaint après-midi)	–	1/2 journée
Lundi 2 novembre (Loi du 23/12/1904)	1 journée	–
Mercredi 11 novembre (Fête de la Victoire)	1 journée	1 journée
Jeudi 24 décembre (Veille de Noël après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Vendredi 25 décembre (Noël)	1 journée	1 journée
Samedi 26 décembre (Pont loi du 20/12/1906)	–	1 journée
Jeudi 31 décembre (Veille Jour de l'An après-midi)	1/2 journée	1/2 journée

Il est rappelé qu'en application d'une décision de la Commission Nationale Paritaire de Mai 1948, le personnel chômant habituellement le lundi dispose, à l'occasion des fêtes de Pâques et de la Pentecôte, d'un congé d'une durée équivalente à celle du congé dont bénéficie le personnel travaillant dans les sièges et organismes pratiquant la fermeture du samedi. Ce congé s'étale soit du samedi à midi au mardi après-midi, soit du samedi soir au mardi soir dans l'hypothèse où, par suite de l'existence d'une foire ou d'un marché, le personnel a travaillé toute la journée du samedi. Il est également admis qu'à la suite d'un accord de place ce congé puisse s'étaler du vendredi midi au lundi soir pour les fêtes de Pâques et du vendredi soir au lundi soir pour les fêtes de la Pentecôte.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

1979	1980	1981
399 550	352 750	325 596

Cette année encore les heures supplémentaires sont en réduction marquée (– 7,7 %). Depuis 1975 elles ont été réduites de près de 40 %.

L'amélioration constante apportée aux techniques d'organisation ainsi que la généralisation progressive des procédures informatisées ont, en effet, permis de mieux équilibrer les charges de travail tout au long de la journée.

REPOS COMPENSATEUR LÉGAL

	1979	1980	1981
Nombre de jours de repos compensateur	2 502	2 119	1 656
Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins un repos compensateur	509	778	588

Au-delà de 42 heures par semaine, les intéressés ont le droit de prendre un repos égal à 20 % du temps de travail accompli en heures supplémentaires.

C'est à partir de la 40e heure supplémentaire effectuée au-dessus de ce plancher qu'un agent a acquis une journée de repos compensateur.

HORAIRE DÉCALÉ ET TRAVAIL DE NUIT

	1979	1980	1981
Nombre de salariés travaillant en horaire décalé	856	1 087	1 253
Nombre de salariés travaillant la nuit	953	622	337
Total	1 809	1 709	1 590

L'horaire décalé concerne essentiellement des agents travaillant en deux équipes de jour et dont le temps de travail s'accomplit en partie soit entre 5 et 7 h, soit entre 20 et 22 h. Ces agents bénéficient d'indemnités particulières.

L'accroissement du nombre de salariés travaillant en horaire décalé est à rapprocher de la suppression progressive du travail de nuit.

Cette année encore le nombre d'agents travaillant de nuit a diminué grâce aux capacités techniques du matériel informatique. Ainsi en 1981 les effectifs des C.T.I. en rotation de nuit ont diminué d'environ 120 personnes et le travail de nuit a été supprimé dans les Centres Administratifs de Lille, Lyon et Marseille ainsi qu'au Centre de Tests de la D.P.O..

Cette évolution entraîne une réduction du nombre de repos compensateur B.N.P..

Heures supplémentaires

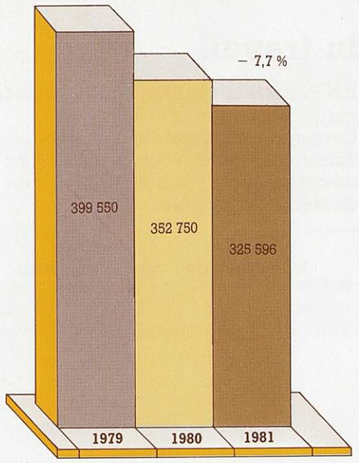

REPOS COMPENSATEUR B.N.P.

	1979	1980	1981
Nombre de jours de repos compensateur	43 820	39 860	23 957
Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins un repos compensateur	1 336	1 375	1 105

Mi-temps

Dans le cadre de la loi n° 81-64 du 26 janvier 1981, le travail à mi-temps a été mis en place à la B.N.P. après avis des Comités d'Établissement.

Tout agent titulaire qui le désire peut demander à en bénéficier dans les conditions prévues par circulaire.

Au 31 décembre 1981, 588 agents avaient opté pour le travail à mi-temps.

Horaire variable

De nombreux groupes et centres ont choisi en 1981 de mettre en place l'horaire variable, chaque fois qu'après débat, les différents Comités d'Établissement locaux ne s'y sont pas opposés.

Ainsi en 1981, les groupes de Roanne, Limoges, Charleville-Mézières, Nancy, Reims, Thionville, Troyes, Toulon, Evry, Le Bourget, Melun et les centres administratifs d'Angers et de Rouen sont venus s'ajouter aux établissements ayant déjà opté pour cette formule.

Au total plus de 4 700 agents profitent de l'horaire variable contre 3 396 en 1980.

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Instances représentatives du personnel

Participation aux élections des délégués du personnel

Participation aux élections des Comités d'Établissement

Éléments divers

INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

L'ensemble des délégations du personnel de la Banque est décentralisé, auprès de chaque agence importante et de chaque succursale en province, chaque agence principale parisienne et chaque organisme.

L'année 1981 a donné lieu à élection des Comités d'Établissement, qui sont au nombre de 117 en province, correspondant en général aux groupes d'exploitation et aux organismes administratifs, et de deux à Paris, l'un regroupant les agences et l'autre la Direction Générale et les Services Centraux.

En outre, les organisations syndicales désignent, conformément à la loi et à la Convention Collective, des représentants syndicaux auprès des Délégués du Personnel et auprès des Comités d'Établissement, ainsi que des délégués syndicaux dans chacun des établissements de la Banque. Au total les crédits d'heures autorisés dans l'ensemble des instances avoisinent un volume global d'un million d'heures par an, compte non tenu des réunions passées avec la Direction ou en commissions.

PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

	1980(*)		1981	
	Inscrits	% de votants	Inscrits	% de votants
1er Collège	17 798	79,57 %	19 995	78,74 %
2e Collège	17 912	84,98 %	23 678	84,31 %
3e Collège	2 690	76,73 %	4 687	70,38 %

(*) Les élections des Délégués du Personnel des Centraux Parisiens ont eu lieu le 20 janvier 1981.

PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DES COMITÉS D'ÉTABLISSEMENT

	1979		1981(*)	
	Inscrits	% de votants	Inscrits	% de votants
1er Collège	22 758	80,9 %	20 469	80,4 %
2e Collège	22 674	83,6 %	24 370	84,3 %
3e Collège	3 962	71,5 %	4 123	74,0 %

(*) Les élections des membres des Comités d'Établissement, dont le mandat est de deux ans, ont eu lieu le 17 mars 1981.

ÉLÉMENTS DIVERS

	1979	1980	1981
Nombre de congés Éducation Ouvrière	421	543	630
Nombre de cas soumis :			
• en Commission d'Avancement (Art. 60 C.C.)	36	31	24
• en Conseil de Discipline	6	1	2
• en Commission paritaire d'établissement	78	56	55
• en Commission régionale et nationale paritaire	23	20	4
Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspection du Travail	24	35	23
Nombre d'instances judiciaires en cours et où l'entreprise est en cause	NC	NC	57

LES AVANTAGES SOCIAUX

Budget social

Crédits au personnel

Société Mutualiste

Assurance Vie Privée

BUDGET SOCIAL

(en milliers de Francs)

	1979	1980	1981
CONTRIBUTION AUX FRAIS DE REPAS DE MIDI			
– Fonctionnement et entretien des restaurants d'entreprise	43 803	51 975	59 200**
– Chèques restaurant Province	18 989	21 262	23 700**
– Subventions diverses	5 547	6 134	6 200**
Total C.C.E.	68 339	79 371	89 100
AIDE SOCIALE AUX FAMILLES			
– Participation aux frais de garde (*)	15 313	16 830	17 900**
– Mutuelle	22 365	25 281	29 200**
– Aides diverses (prime de layette, aide ménagère, jeunes soldats, etc.)(*)	1 342	1 028	1 195**
– Coopérative	1 500	1 500	1 500
Total C.C.E.	40 520	44 639	49 795
ACTIVITÉS DE LOISIRS			
– Colonies de vacances et diverses dépenses relatives aux vacances (*)	30 200	36 000	41 400**
– A.S.C.	5 255	5 800	6 520
– Activités diverses (culturelles, week-ends, repas des retraités, Arbre de Noël, etc.) (*)	427	851	985**
Total C.C.E.	35 882	42 651	48 905
ACTIVITÉS A CARACTÈRE LOCAL	17 661(1)	20 600(1)	23 000(1)
DIVERS			
– Frais administratifs	3 295	4 545	4 500**
– Investissements	2 300	2 400	2 500**
Total C.C.E.	5 595	27 545	30 000
Total général	167 997	194 206	217 800

(1) montant qui n'a pu être ventilé dans les rubriques assorties d'un astérisque.
(**) estimation de dépenses.

Le budget du C.C.E. a connu en 1981 une progression de : 12,15 %

Pour être complet, il convient d'ajouter à ce budget, les dépenses engagées directement par la Direction Générale :
1979 : 35 718 milliers de F
1980 : 39 588 milliers de F
1981 : 42 262 milliers de F

Au total, le budget social a donc représenté (en milliers de francs) :

	C.C.E.	D.G.	Total
1979	167 997	35 718	203 715
1980	190 250	39 588	229 838
1981	217 800	42 262	260 062

Sur la base de l'effectif moyen de l'année ces dépenses ont représenté 5 410 F par agent en 1980 et 6 257 F en 1981, soit une augmentation de près de 15,7 %, allocation spéciale familiale comprise.

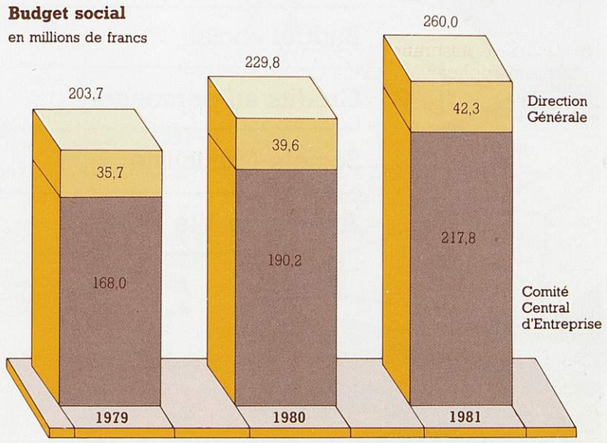

CRÉDITS AU PERSONNEL

(en milliers de Francs)

	Encours au 31/12/79	Encours au 31/12/80	Encours au 31/12/81
Crédits sociaux	1 506 151	1 604 236	1 707 537
dont participation des employeurs à l'effort de construction	(71 559)	(75 952)	(73 337)
Crédits privés	1 181 400	1 347 000	1 402 700
Enveloppes familiales	96 800	90 300	113 300
Total	2 784 351	3 041 536	3 223 537
Avances sur appointements de 12 mois	26 385	34 963	40 306

L'encours global des crédits au personnel au 31 décembre 1981 a progressé de 6 % avec une croissance légèrement supérieure des crédits à caractère social. L'ensemble de ces remplois représente environ 10 % des crédits de même nature consentis à l'ensemble de la clientèle de la Banque.

SOCIÉTÉ MUTUALISTE

Au 31 décembre 1981, la Société Mutualiste du personnel comptait 116 907 sociétaires.

Ses versements dépassaient 61 700 000 F et ses recettes représentaient 70 927 145 F se décomposant en :
- 39 535 665 F pour les cotisations salariales,
- 31 391 480 F pour la part patronale.

ASSURANCE VIE PRIVÉE

Un contrat d'Assurance Vie Privée a été mis en application au 1er juillet 1981.

Il garantit tous les agents titulaires de la Banque qui ont satisfait aux formalités d'adhésion contre les risques de décès, invalidité et incapacité qui peuvent intervenir au cours de la vie privée.

Les cotisations sont calculées mensuellement en fonction de la rémunération nette fiscale.

La B.N.P. prend à sa charge l'équivalent de la moitié des cotisations versées par les assurés, soit du 1er juillet au 31 décembre 1981 : 2 097 120 F.

Au 31 décembre 1981, il y avait 34 435 assurés.

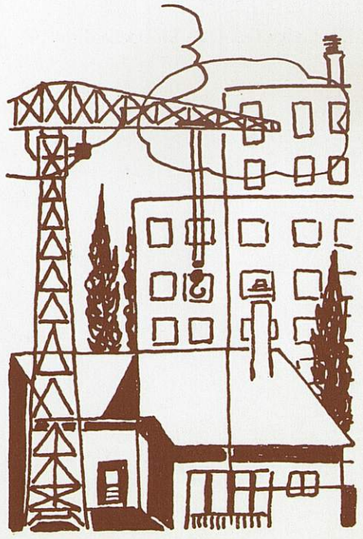

Maquette de Edisign
Illustrations R. FRANÇOIS
Imprimé par Hemmerlé, Petit et Cie Paris